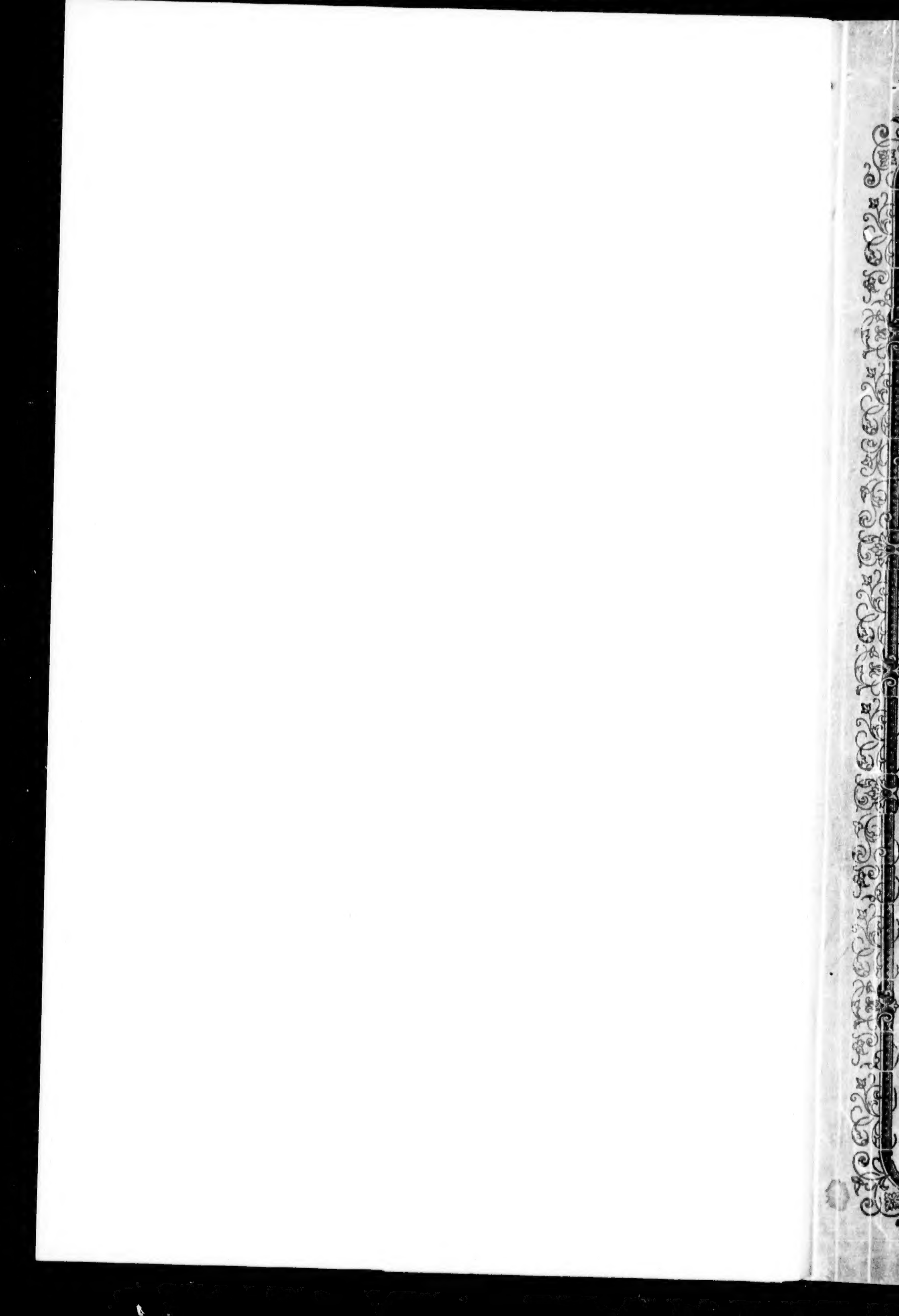


L. J. Casimum 5

Album Canadien.



ARCHEOLOGIE—HISTOIRE—ORNITHOLOGIE

À

MESSIRE ANTOINE RACINE,

MON ANCIEN PROFESSEUR DE BELLES-LETTRES.

Reconnaissance et hommage respectueux.

J. M. LEMOINE.

Sillery, près Québec,
Mars 1870.

OM. Dr. Inniss.

ALBUM CANADIEN,

HISTOIRE,

ARCHEOLOGIE–ORNITHOLOGIE,

PAR

J. M. LeMOINE.

QUEBEC:
DES PRESSES MÉCANIQUES DU *CANADIEN*,
1, rue Sault au-Matelot, Basse-Ville.

1870.

AVANT-PROPOS.

Le lecteur trouvera groupés ici une foule de souvenirs historiques—recueillis, en partie dans nos annales—en partie, dans des traditions puisées sur les lieux et consignées, à la volée, parmi des *Notes de Voyage etc.* L'époque de 1775 à sa large part. Chargé par la *Société Littéraire et Historique* de Québec, de compulser ses archives, et d'en extraire les documents les plus précieux à notre histoire, pour la publicité, l'auteur a dû, chemin faisant, y rencontrer, bien des détails inconnus à la généralité des lecteurs. Ses relations avec plusieurs Sociétés Historiques de la République voisine lui ont aussi ouvert leurs archives : ce qui explique la présence ici de plusieurs nouveaux incidents des campagnes de 1759 et de 1775.

L'écrit sur les dernières années de la domination française, met au grand jour l'état de la colonie, au moment de sa désertion par la métropole en 1759 ;—les remarques sur les éléments qui constituent la nationalité de la Puissance, bien que publiées en langue anglaise, ont semblé avoir assez d'actualité, pour trouver place en ce recueil.

Le tout se termine par de petites esquisses de chasse et d'histoire naturelle—écrites depuis la publication de l'*Ornithologie du Canada*—et qui peuvent lui servir de complément.

Chaque exemplaire contiendra trois photographies ou dessins.

Rosewood—cottage de feu Jas. J. Gibb, le généreux patron des maisons d'Education et de charité de Québec,—mort récemment.
L'ancienne résidence des Jésuites à Sillery en 1637—habitée maintenant par Thos. Beckett, écr.,—*Mansion House-Sillery.*
Clermont.—résidence de l'Hon. Juge Caron.
Castel-le-Coucy—résidence d'été de l'Hon. Juge J. T. Taschereau.
Holland House.—résidence de R. Cassels, écr.
Marchmont.— " de J. Gilmour, écr.
Sillery House.— " de John Sharples, écr.
Morton Lodge.— " de feu D. D. Young écr.
Sous les Bois.— " de Errol B. Lindsay, écr.
Spencer Grange.
Martyre des Pères Brebœuf et Lalement.
Mort du Père DeNoüe.
Descente de Wolfe au foulon en 1759.
Vue de Québec.

Ceux qui désirent compléter l'album d'avantage, trouveront chez Madame Livernois, les autres *Photographies,* des Maple Leaves.

ENCER GRANGE.
Mars 1870.

Les armes des Provinces.

Les armes de Québec :

Champ or avec fasces de gueules entre deux fleurs de lis sur chef azur ; groupe de trois feuilles d'érable attachées sinople à la base ; Lion lissant bordure or.

Les armes d'Ontario :

Groupe de trois feuilles d'érable attachées sur champ sinople ; croix de Saint Georges or sur chef argent.

Les armes de la Nouvelle-Ecosse :

Or sur fasces azur ondulées entre trois chardons séparées ; saumon naissant.

Les armes du Nouveau-Brunswick :

Or galère ancienne sur ondes avec rames en action : Lion naissant, bordure or sur chef de gueules.

Le sceau de la puissance se composera de ces quatre écusons occupant chacun une partition.

azur ; groupe
ordure or.

croix de Saint

n naissant.

t, bordure or

upant chacun

SILLERY HOUSE.

P. 90.



SILLERY HOUSE.

P 90.

c
V

l
le
A
ta
tr

"
"
"
"
"
"
"
"
"
"

1
2

NOTES DE VOYAGE.

DE QUÉBEC AU CAP ROUGE.

Québec.— Le Général Prescott.—Du Calvet.—Melle. Prentice.—Lord Nelson.—Louis de Buade.—La Terrasse Durham.—Le Prince Edouard.—Madame de St. Laurent.—Richard Montgomery.—Le Clan des Frasers.—Le fondateur de Sillery.—M. de Puiseau.

Il serait assez curieux de placer en regard les appréciations diverses que le site de Québec et ses environs ont fait naître chez les voyageurs et les touristes, tant anciens que modernes.

Comme cet examen me mènerait trop loin, je passerai sous silence la description de La Potherie, de La Hontan, Le Beau, Du Creux, le Professeur Suédois Pierre Kalm, Knox, Silliman, Ampère, Anthony Trollope, Sala, Russell, pour m'arrêter un instant au tableau animé qu'un écrivain distingué, Xavier Marmier, en a tracé.

" Peu de villes, dit M. Marmier,[1] offrent à l'observateur autant de " contrastes étranges que Québec, ville de guerre et de commerce " perchée sur un roc comme un nid d'aigle, et sillonnant l'océan, " avec ses navires, ville du continent Américain, peuplée par une " colonie française, régie par le gouvernement anglais, gardée par " des régiments d'Ecosse,[2] ville du moyen-âge par quelques-unes de " nos anciennes institutions, et soumise aux modernes combinaisons " du système représentatif ; ville d'Europe par sa civilisation, ses " habitudes de luxe, et touchant aux derniers restes des populations " sauvages et aux montagnes désertes ; ville située à peu près à la " même latitude que Paris, et réunissant le climat ardent des con-

1 *Lettres sur l'Amérique*, par X. Marmier, 2 Vols. in-12, Paris, 1860.

2. Les Highlanders.

" trées méridionales aux rigueurs d'un hiver hyperboréen, ville " catholique et protestante où l'œuvre de nos missions se perpétue à " côté des fondations des sociétés bibliques ; où les Jésuites bannis de " notre pays trouvent un refuge assuré sous l'égide du puritanisme " britannique." Parlons de ce qui existe au-delà des murs.

Dans le cours de mes excursions en dehors de Québec, [1] que d'objets intéressants au point de vue de l'histoire n'ai-je pas rencontrés ! que d'éloquentes ruines, que de monuments encore vivaces, parlant de la lutte acharnée qui marqua l'établissement de la suprématie anglaise dans le nouveau-monde ! Ruines, combats, monuments, qui nous en redira l'histoire intime, les émouvantes péripéties, la mélancolique décadence ?— Les sociétés d'antiquaires, sans doute,—car le grave historien a assez à faire à retracer l'histoire générale des peuples. L'antiquaire, me dites-vous, et où donc ira-t-il chercher quelques-uns de ses jets lumineux ? sinon dans les impressions recueillies à la volée par des touristes, des voyageurs, des désœuvrés que le hasard seul souvent conduit.

Pour nous, Canadiens-Français, Québec est bien réellement la ville aux antiques souvenirs : les temples, les maisons, les fondations religieuses, les lycées, les rues, jusqu'aux places publiques, tout a un arôme de vétusté, tout parle à l'imagination. C'est ce qui me frappait, récemment, en partant pour un voyage de Québec, à Deschambault, et passant par la rue Saint-Louis. En quittant la massive porte de la Basse-Ville, qui a emprunté au général Prescott [2] son nom, l'œil contemple l'ancien hôtel des Francs maçons, maintenant le bureau des Postes ; le couronnement du portique où brille en or "le chien qui ronge l'ô," rappelle l'épisode tragique de Philibert, mentionnée au Journal de Knox, en 1759, et les mémoires du temps fournissent une chronique assez curieuse des faits et gestes de Miles Prentice, le prévôt d'armes qui arrêta DuCalvet et le mit sous l'écrou des Pères Récollets. Miles Prentice était Franc-maçon en titres et sergent sous Wolfe ; la tradition fait mention des romantiques amours de sa fille ou nièce, la belle Francis Prentice avec le futur amiral Nelson, [3] en 1782,

1 Notre collaborateur, promu récemment au grade de surintendant d'accise pour la Province de Québec, est nécessairement obligé de voyager beaucoup. (*Note du Gérant.*)

2 Robert Prescott naquit en Angleterre en 1725, et prit du service, en 1775, avec son frère le Général Prescott, dans la guerre de l'indépendance américaine; il fit voile pour les Barbades en 1793 et débarqua avec des troupes à la Martinique en 1794 ; le Général Robert Prescott vint en Canada le 18 juin 1796 pour remplacer Lord Dorchester, il s'y occupa à renforcer les fortifications de la ville, retourna en Angleterre, où il mourut, en 1815.

3 Lord Nelson et Mlle. Prentice, *Revue Canadienne* pour 1868.

alors commandant du brick de guerre l'*Albemarle* et décidé à renoncer à tout pour unir sa destinée à celle de cette ravissante québecquoise. Puis, allez contempler en dedans de la cour de la cathédrale catholique, fondée en 1646, les derniers restes de maçonnerie, le mur de fondation qui vient de servir à l'abbé Laverdière pour fixer le site de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Recouvrance, bâtie en 1632. En remontant la rue Buade, qui a emprunté son nom à Louis de Buade, Comte de Frontenac et de Pulluau, Chevalier de St. Louis, Gouverneur de la Nouvelle-France, votre regard embrassera bientôt le vieil *Union Hotel*, où les négociants les plus huppés de Québec, en 1808, donnaient leurs diners de cérémonie aux membres de ce fameux club appellé le *Club des Barons*. Plus tard, M. Payne loua ce grand bâtiment pour en faire une vaste hôtellerie, l'Hôtel St. George, et, finalement, après mille et une vicissitudes, comme l'a si bien dit notre jeune ami M. A. De Celles, le tout sera transformé en une imprimerie où se publie le *Journal de Québec*; nous voilà à la Terrasse Durham. Ecoutons un de nos spirituels causeurs expliquer ce que c'est que la Terrasse Durham, vulgò la Plateforme,[1] "La Plateforme," dit-il, est le rendez-vous habituel des flâneurs. C'est là que les gens vont s'ouvrir l'appétit et digérer les bons diners. A toute heure de la journée, il y a quelqu'un, un oisif qui se chauffe au soleil ou un penseur qui rafraîchit son front brûlant. On s'y rencontre le matin, on s'y retrouve le soir: les conversations s'ajournent de jour en jour, on reprend le lendemain le fil du dialogue interrompu la veille. Vous ne connaissez pas l'adresse d'un avocat, employé, médecin ou journaliste à qui vous avez affaire, et vous dédaignez de demander au *Directory* un vil renseignement: allez sur la Plateforme, tôt ou tard il y viendra.

Les avocats, dossier sous le bras, cravate blanche au vent, y font une courte et imposante apparition avant l'ouverture de la cour ; les médecins y envoient les convalescents, guérison garantie, et les maris leurs femmes quand elles s'ennuient, guérison également garantie ; les employés y oublient l'heure du bureau, enfin les journalistes s'y félicitent de leurs articles, préparent en commun la polémique qui doit passionner leurs adhérens respectifs, s'entre aident fraternellement ou se fournissent des armes les uns contre les autres. C'est aussi sur la Plateforme que les veuves de trente ans retrouvent des maris, n'ont pas ceux qu'elles ont perdus, d'autres, de meilleurs !

La vue de la Plateforme est incomparable. Le spectacle est si

1 Causerie sur Québec, par H. Fabre. *Revue Canadienne,* juillet 1867.

beau, que je lui rendrai l'hommage discret de ne point le décrire, après tant d'autres qui n'ont pas réussi à le bien rendre. Au matin d'un beau jour, on se croirait à Naples, avant la venue de Garibaldi. Qui que vous soyez, amant de la nature ou secrétaire d'un bureau de commerce, vous ne vous lasserez jamais de contempler ce vaste horizon, de respirer ce grand air, non-seulement vous vous porterez mieux à cause de l'exercice, mais encore vous sentirez la douce et puissante influence de la nature sur le cœur, sur l'esprit; vous sentirez vos idées s'agrandir, vos sentiments s'élargir, un rayon dorer vos chiffres, et peu à peu vous glisserez sur la pente de la poésie, mais d'avance promettez moi de ne point rouler jusqu'aux alexandrins.

" Un soir d'été, lorsque la Plateforme est couverte de flâneurs, que Lévis se parsème de lumière, que la Base-Ville illumine ses rues étroites, ses longues lucarnes, et laisse monter la vive rumeur que fait le mouvement des affaires, que l'on distingue sur les eaux les grandes ombres des navires qui louvoient dans le port: la scène est d'une animation merveilleuse. C'est alors surtout qu'on est frappé de la ressemblance entre Québec et les villes européennes; on dirait une ville de France ou d'Italie transplantée; la physionomie est la même, et il faut que le jour revienne pour que l'on remarque l'altération de trait produite par le passage en Amérique. Le vieil escalier de la rue Lamontagne, bordé de magasins ou le jour ne pénètre jamais, de boutiques que l'on ne saurait peindre est un monument qui ne serait pas déplacé à Venise ou à Madrid."

Près de la terrasse Durham, voilà bien, me disais-je, tout ce qui nous reste du fastueux château Saint-Louis, d'où le sombre et hautain comte de Frontenac répondait à l'amiral Phips, en 1690, " par la bouche de ses canons: " époque glorieuse s'il en fût pour la Nouvelle-France, et où le vieux noble de Louis XIV, jadis l'amant préféré, selon un malin refrain,[1] de madame de Montespan, quand elle n'était encore que Mlle de Mortemart, se consolait dans le nouveau-monde de ses chagrins domestiques, de l'absence de son orgueilleuse comtesse, la merveilleusement belle, la *divine*, [2] Anne de la Grange-Triannon, l'amie de Madame de Sevigné, en proclamant aux Anglais de la Nouvelle-Angleterre et aux Hollandais de Manhatte la gloire et la majesté du grand monarque, son maître. Voilà tout ce qui reste de l'historique château détruit

1 Voir es Mémoires de *La Duchesse d'Orléans* et les *Mémoires de St. Simon*.

2 On trouve dans la *Revue Canadienne*, février 1867, un article remarquable sur " les Seigneurs de Frontenac, " écrit par M. Alfred Garneau, d'Ottawa. Le comte de Frontenac, mort en 1668, fut enterré chez les Récollets, c'est-à-dire près de la Place d'Armes. Antiquaires, cherchez!

par l'incendie en janvier 1834: une aile ajoutée à l'ancienne structure par le Général anglais Haldimand vers 1789; quelques pas à l'ouest se dessine fort modestement, disons le, le palais de justice, qui date de 1804; par derrière on voit la cathédrale anglicane, érigée vers le même temps sur le site où le couvent des Récollets brûlait en 1796, comme nous l'a si délicieusement narré notre vieil ami, M. De Gaspé; à quelques pas vers la citadelle se voit, dans le jardin du fort, le beau monument élevé à Wolfe et Montcalm en 1827, par le Comte de Dalhousie, à la restauration duquel il nous fut donné, en octobre dernier, de prendre part à la suite de Sir N. F. Belleau, son premier ministre, l'Hon. P. J. O. Chauveau et autres.

Abordons au Kent House, ou Sa Grâce Edouard, duc de Kent, père de notre auguste souveraine, et en 1791, jovial colonel du 7e de ligne, âgé de vingt-cinq ans, donnait ses petits dîners aux Hale, aux Salaberry, aux Caldwell, aux Lymburner, sans oublier un certain gaillard abbé, le Père Félix de Berrey, célèbre pour son esprit caustique, son indépendance de caractère, tandis que la belle Julie de St. Laurent, baronne de Fortisson, faisait les honneurs de la maison du Prince. En 1818, vous trouverez la veuve du Col. Fortisson totalement désabusée des grandeurs de ce monde voir même des charmes d'une alliance [1] morganatique avec un prince du sang, aller redemander à la solitude du cloître l'oubli du passé. [2]

Me voici, comme dirait un marin, en pleine mer, par le travers de la maison, maintenant, aux sombres corridors où résidait, à la fin du siècle dernier, l'honorable juge Monck; maintenant, comme en 1760, une caserne d'officiers : les mémoires du temps mentionnent une anxieuse matinée que le Commandant de Québec, le général Murray, y passa le 9 mai 1760, interrogeant ses officiers sur l'apparence d'un vaisseau de guerre qui doublait la Pointe-Lévis, le *Lowestoffe*, tandis que Lévis, ses canons braqués sur les *buttes à Nepveu*, menaçait la ville; en effet, était-ce une frégate anglaise ou française? des amis ou des ennemis? le salut ou la perte irrévocable d'une garnison affamée et au désespoir?

1 Deux statuts impériaux réglaient les alliances des Princes du sang en Angleterre; l'acte de Charles I créait félonie tout mariage d'un Prince du sang avec une sujette anglaise catholique, etc., l'autre, le *Royal marriage settlement act* de Geo. III. fut passé pour annuler le mariage du Duc de Sussex avec Lady Augusta Murray, et déclarer illégitime, son fils, le Col. D'Este, etc., et punissait d'une manière exemplaire le ministre qui célébrait le mariage.

2 En Septembre 1819, le major général de Rottenberg, père du Général écrivait au héros de Chateauguay que Madame de St. Laurent s'était retirée en un couvent en France. *Voir la Correspondance du Prince avec la famille De Salaberry.*

Tiens, me voilà déjà devant la modeste, extrêmement modeste demeure, en 1775, du tonnelier Gobert, (n. 42), rue Saint-Louis, où l'on transportait, le 4 janvier 1776, la dépouille glacée de ce pauvre général Richard Montgomery, lequel, comme officier du 17e régiment prenait, dix-sept ans auparavant, part à la conquête du pays.

En 1759, c'était un loyal officier britannique; des passe-droits l'ont fait quitter l'uniforme écarlate de George III, qui n'assure pas toujours la promotion au mérite, pour aller s'établir près de New-York, où il épousera la tendre Janet Livingstone, fille du Juge Livingstone et recevra le grade de Général de brigade lorsque la révolution américaine éclatera. En 1818, sa patrie adoptive lui décernera de magnifiques funérailles et la translation de ses restes se fera avec pompe de Québec au cimetière de St. Paul's Church, New-York, où un superbe mausolée marque l'endroit où repose le malencontreux général, mort à l'âge de 43 ans.

A quelques mètres de la maison de Gobert, désignée aux curieux par l'inscription que le nouveau propriétaire, M. L. G. Baillargé, avocat, y a fait apposer, s'élève l'Hôtel-de-Ville de Québec, sur le site même, dit-on, où était, en 1759, la résidence du chirurgien Arnoux, père, là où Montcalm, debout, rendait le dernier soupir. Descendez dans les rues Saint-Jean, La Fabrique, et que d'épisodes historiques, les magasins, les résidences ne fourniront-ils pas? L'hôtel de M. Laforce, avec ses voûtes massives, rue du Palais, n'est-ce pas l'ancienne demeure de Deschenaux, l'ami, le complice du trop fameux Bigot; voisin de la maison du Dr. Painchaud, on voit le lot de terre acheté, vers 1759, par un des officiers des Highlanders, M. Thos. Ross; la maison dessus construite, depuis plus de cent ans, appartient à la famille Ross. En tournant le coin du magasin de M. Côté, rue du Palais, l'œil cherche en vain l'antique statue du général Wolfe sculpté en 1771, par les frères Chorêt d'après la commande qui leur en avait été faite par M. James Thompson, ancien sergent au 78e (Montagnards).

Faites le tour par les remparts et vous découvrez l'ancienne résidence du général Montcalm, rebâtie à *la moderne* et maintenant possédée par M. R. H. Wurtele, courtier; dans la rue La Fabrique, là où est le magasin de MM. Blouin et Fisher, selliers, pensionnait, en 1810, l'héroïque général Brock, illustré par Queenston, autant que son contemporain De Salaberry,[1] par Chateauguay.

1 L'extrait de baptême du plus jeune fils du Col. de Salaberry, baptisé le 2 Juillet 1792, à Beauport, donne le nom de Madame de St. Laurent comme suit: "Alphonsine Thérèse Bernardine Julie de Montgenet de St. Laurent, Baronne de Fortisson." Feu M. de Fortisson parait avoir été colonel dans l'armée Française.

La Basse-Ville donc, que de souvenirs historique n'éveille-t-elle pas ?

Groupées autour de l'antique église de *Notre-Dame-des-Victoires* qui rappelle 1690 et 1711, l'on peut noter des vieilles voûtes françaises, sous les magasins de MM. Poston, Ed. LeMesurier, etc., dans les rues St. Pierre et Notre-Dame ; c'est sans doute à ces voutes, ou du moins, à cette localité, que M. Jean Claude Panet fait allusion dans son journal du siége, le 8 août 1759. Rien de plus sombre, de plus curieux que ces vastes souterrains éclairés au gaz !

" Le même jour, dit-il, fut fatal pour moi et pour bien d'autres. Les anglais qui n'avaient cessé de canonner et bombarder depuis le 12 juillet, firent, lorsque vint le soir, un nouvel effort ; ils jetèrent des pots à feu sur la basse-ville, dont trois tombèrent, un sur ma maison, un sur une des maisons de la place du marché et un dans la rue Champlain. Le feu prit à la fois dans trois endroits. En vain voulut-on couper le feu et l'éteindre chez moi, il ventait un petit Nord-Est, et bientôt la basse-ville ne fut plus qu'un brasier; depuis ma maison, celle de M. Désery, celle de Maillou, rue du Sault au Matelot, toute la basse-ville et tout le Cul-de-Sac jusqu'à la maison du sieur Voyer, qui en a été exempte, et enfin jusqu'à la maison du sieur de Voisy, tout a été consumé par les flammes.

Il y a eu 7 voutes qui ont crevées ou brûlées, celle de M Perreault le jeune (faisant face au bureau du *Canadien*), celle de M. Tachet (sur le quai Napoléon), de M. Turpin, de M. Benjamin de la Mordic, Jehaume, Maranda. Jugez de la consternation. Il y a eu 167 maisons de brûlées. "

On sait que l'habitation de Champlain était contiguë au terrain de *Notre-Dame-Des-Victoires* et sous l'escalier, côte La Montagne, qui conduit à la rue Champlain ; MM. les abbés Laverdière et Casgrain assurent avoir retrouvé la voûte où il fut enterré.

La seconde barrière où les annexionistes de 1775, Arnold en tête, tentèrent d'escalader, a dû être placée en face du lot où est maintenant bâti le bureau des Mesureurs de bois, et la première, en ligne avec le bureau de M. W. D. Campbell, N. P., et la rue Sault-au-Matelot par derrière.

Franchissons la porte St. Louis. Quand nous serons sur les *buttes à Nepveu*, en face de l'*asile Champêtre*, nous pourrons, mais bien indistinctement, saisir de l'œil la cime de ces superbes fortifications de Lévis, où les £5,000,000 sterlg. de la métropole sont engouffrés : trois forts en maçonnerie, des demi lunes, avec un mille d'espace entre

chaque : le tout recouvert en terre avec vastes câsemates, meurtrières, glacis, caponiers, surmontés en temps de guerre de l'ingénieux canon Moncrief, lequel canon n'est exposé au feu de l'ennemi que le moment où il se décharge, car l'instant suivant, il redescend plusieurs pieds plus bas que les murs des forts. Ombres de Vauban, de Jomini, cachez-vous ! le Col. Jervois, du Génie, a donné le plan des fortifications à Lévis et à Québec, lesquelles sont pour le nouveau monde comme celle de Cherbourg pour l'ancien, une merveille de science. Pour rendre notre Gibraltar inexpugnable à l'artillerie moderne, comme elle l'était à l'artillerie ancienne, il ne manquait que trois forts en maçonnerie et recouverts en terre [*earth works*] dont l'un à Marchmont, grande allée, pour dominer et détruire à volonté, la façade et l'intérieur du fort est, sur les hauteurs de Lévis, un second, sur les propriétés de MM. Boswell et Campbell, *grande allée* pour enfiler le ravin du ruisseau St. Denis, les chemins St. Louis, Gomin et Ste. Foy, et un troisième sur les hauteurs de Ste. Foye, pour dominer la vallée du St. Charles, Charlesbourg, Beauport. Avec ces trois forts, qui sont le complément des trois érigés à Lévis, Québec deviendra une des premières forteresses du monde, et la vraie clef du St. Laurent.

Nous voilà aux plaines d'Abraham ;[2] voyez devant vous le monument bâti sur l'endroit où expira le glorieux rival de Montcalm. A ce puits en face, l'on puisa l'eau pour rafraîchir les lèvres brûlantes de Wolfe mourant. Avancez quelques arpents vous atteindrez Wolfefield, la villa de Mr. Price ; à l'est, vous découvrez à fleur de terre les fondations du corps de garde, d'où retraita, le 13 septembre 1759, blessé au talon, le capitaine de Vergor, laissant à Wolfe et à ses farouches Montagnards et Rangers, liberté entière de pénétrer sur les hauteurs en suivant la ravine du Ruisseau St. Denis, qui sépare Spencer Wood de Wolfefield et des propriétés plus voisines du grand chemin. Qui donc enseigna aux soldats anglais ce mystérieux et difficile sentier ? Le major Robert Stobo, qui s'était évadé de Québec en mai 1759, où il était prisonnier de guerre depuis quelques années, et qui revint de Louisbourg peu de jours après avec Wolfe et Saunders ? D'autres penchent à croire que le secret en fut livré par un traître ! Denis de Vitré, ci-devant de Québec, plus tard prisonnier de guerre à Londres, où soit par menaces ou par promesses, on l'induisit à accompagner le corps expéditionnaire sous Wolfe ; et l'officier de garde, qui avait envoyé plusieurs de ses mili-

2 Ainsi nommées du nom de leur possesseur Abraham Martin dit l'Ecossais.

ciens à Lorette et à Charlesbourg[1] engranger leur récolte, pendant le siége, le capitaine de Vergor, la créature de Bigot, était-il aussi traître à son allégéance ? Car de Vergor, n'était-ce pas ce même officier, traduit devant un conseil de guerre où siégeait Bigot,[2] l'ami de son père, au château Saint-Louis et *acquitté* d'avoir livré aux anglais le Fort Beauséjour, en Acadie ? Il y aurait eu aussi un nommé Chiniquy (nom de mauvais augure), qui plus tard présenta au gouvernement anglais un placet pour être récompensé de certains services rendus à la flotte anglaise lorsqu'elle remonta le St. Laurent.[3]

L'on sait que de graves historiens, l'abbé Ferland surtout, ont prétendu que la trahison avait sa part dans les événements de 1759; très certainement Bigot et sa coterie avaient un intérêt direct à céler sous la ruine de la colonie, la trace de leurs infâmes menées.

Tout en laissant mon cheval trotter tranquillement sur cette *grande allée* qui mène à Sillery, où caracollait, en 1666, le fastueux marquis de Tracy, son état-major et ses gardes, et près de deux siècles plus tard, le non moins fastueux comte de Durham et les gardes de la Reine (Coldstream Guards), je me répétais à moi-même : que de jolis problèmes pour nos neveux ! que de nombreux matériaux pour nos antiquaires ! mais pourquoi parler d'antiquaires, quand nous, Canadiens-Français, nous n'avons seulement pas un seul *Quebec-Guide* en langue française, et que nos compatriotes saxons en ont au delà de dix, retraçant tant bien que mal les principaux événements de la domination française, parmi lesquels signalons-en un, surtout : HAWKIN'S NEW HISTORICAL GUIDE TO QUEBEC ; monument d'érudition quant au fonds, d'élégance dans la forme ; ce qui ne doit pas étonner, si l'on se rappelle que c'est le résultat des savantes recherches de feu Andrew Stuart, un des aigles du barreau canadien, écrites avec la plume élégante d'un gradué d'Oxford, le Dr. John Charlton Fisher, l'un des ex rédacteurs du *New-York Albion*, le tout publié sous la direction de Mr. Alfred Hawkins, qui en acquit la propriété exclusive. Ce livre, qui se vendait d'abord $2.50, a atteint le chiffre de $10. Dire que parmi le brillant essaim de nos jeunes littérateurs québecquois, il ne s'en est pas trouvé un seul assez patriotique pour compiler en français les annales de sa ville natale sous la domination fran-

1 Mémoires sur les affaires du Canada, 1749–1760.

2 Profitez, mon cher Vergor, de votre place ; taillez, voyez, vous avez tout pouvoir, afin que vous puissiez bientôt venir me joindre en France, et acheter un lieu à portée de moi. (Lettre de Bigot du 20 Août 1754, à M. Vergor père.)

3. M. l'abbé Verrault a vu cette requête.

çaise ! M. B. Sulte, quand viendrez vous vous établir à Québec ! Mais enfin, cet état de choses ne saurait durer, en attendant continuons nos notes de voyage. Tiens voilà le Pin Holland,[1] dormez paisiblement sous votre vert canapé, jeunes gens ! Pour vous, plus de bals, de festins, de duels !

Nous voilà bientôt sur les confins de la verdoyante et pittoresque paroisse de Sillery, qui porte depuis 1637 le nom du généreux commandeur Noël Brulart de Sillery, auquel on élèvera bientôt un monument. Inclinons-nous en passant devant la mémoire d'un savant, le botaniste Gomin, qui s'était construit, vers 1660, une résidence à l'angle du chemin Gomin—lequel a son nom,—pour étudier à loisir la flore singulièrement variée du bois de Silelry.

A ma droite, voici la verte touffe de sapins et d'aubépines qui ombragent le *cottage* de mon confrère et ami M. A. Campbell : jadis sir Francis Hincks, premier ministre de Lord Elgin, y séjournait ; il n'avait qu'à traverser le grand chemin pour aborder chez notre ex-gouverneur, qui aimait tant les frais ombrages de Spencer Wood où, selon M. de Gaspé, nos pères allaient manger des *crêmes à la glace* en 1807, quand Sir James Craig y donnait son bal annuel. Spencer Wood est bien l'Eden de nos champêtres résidences de Sillery, " non-seulement, j'aimerais à y passer toute ma vie, disait Lord Elgin, mais c'est là où je voudrais voir reposer mes os." Voisin de Spencer Wood, est Spencer Grange, la résidence de l'auteur *des Oiseaux du Canada*, n'en disons mot et pour cause, c'est tout simple.

" Un nid au fond des bois suspendu." Nous voilà à Samos, l'antique villa, en 1731 de l'évêque de Samos, Pierre Harman Dosquet. Sous l'hon. Mathew Bell, l'hon. Wm. Sheppard, et M. Jas. Gibb, le nom s'est changé en celui de Woodfield. Continuons notre route et nous franchirons mille et un charmants sites. *Sous les bois*, la demeure de M. E. B. Lindsay ;[2] Benmore, où s'écoule en paix l'utile carrière du grand Nemrod du Canada, le col. Rhodes, le beau cimetière du Mont Hermon, dont les points de vue rivalisent avec ceux de Greenwood à New-York. Cataracouy féérique, séjour où un de nos millionnaires, Chs. E. Levey, président de la banque *Union*, remplit dignement les devoirs de l'hospitalité. Ajoutons-y Clermont. petit château, faisant face à la rivière Etchemin, sur le

1 Les cinq enfants du major Holland, dont l'un fut tué en duel, reposent sous le Pin de Holland à *Holland House* chemin Ste. Foye.

2 Une importante structure le Couvent des Dames Religieuses s'élève maintenant *sous les Bois*, en face de la belle école en style gothique, offerte en don à la paroisse par feu le Lord Bishop Mountain.

haut de la rive, au pied de laquelle, la sentimentale Emily Montague,[1] en 1767, écrivait tant de jolies choses à son amant le beau colonel Rivers, sous les traits duquel un de nos antiquaires a cru reconnaître le galant col. Caldwell, le compagnon de gloire de Wolfe, mort à Québec en 1810. Clermont depuis nombre d'années, est la résidence de l'Hon. Juge Caron. Puis vient Beauvoir, où la famille LeMesurier a écoulé tant de paisibles années, maintenant la demeure de M. Dobell. Parlerai-je de Kilmarnock ; de Kilgraston, où feu le procureur Ogden, donna un déjeuner à la fourchette à un de nos gouverneurs. Longwood, résidence d'été de M. Chs. Smith, pas bien loin du lieu où l'Hon. John Neilson, alors le nestor des journalistes canadiens, a résidé si longtemps.

Décrire tous ces sites enchanteurs, où M. de Puiseau, le proc.-général Ruette d'Auteuil, Chomedey de Maisonneuve, mademoiselle Manse, plus tard, l'évêque français Dosquet, ont été chercher la paix et la santé au siècle passé, ce serait nous mener trop loin. D'ailleurs, je l'ai rempli cette riante tâche dans les *Maple Leaves.*

Hâtons-nous de descendre la côte du Cap Rouge sans crainte d'être égorgés par Chambers et sa bande d'asssassins, dont M. Ogden-procureur de Sa Majesté, nous débarrassait en 1837, au regret de personne. A la gauche, est la villa de M. Forsyth, Redclyffe, sur l'extrémité ouest du plateau élevé, couronné à l'est par la ville de Champlain ; voilà un site non seulement favorisé par la nature, au point de vue du paysage, mais historique au plus haut degré. N'est-ce pas là, en effet, il y a plus de trois siècles, que Jacques Cartier hivernait et où Roberval établissait son éphémère colonie ? On est frappé de l'exactitude du capitaine Malouin dans sa description de ce beau site, sur tout ce qui a rapport au cap rouge proprement dit : l'on voit encore à Redclyffe, la carrière d'ardoise et de Mica,—et ces diamants de quartz, ainsi que la source d'eau mentionnés dans le Journal du hardi navigateur.

Laissons à un grave historien le soin de récapituler avec non moins de beauté que d'éloquence les environs de Québec.

"Une carte de Québec, dit l'abbé Ferland,[2] par Champlain marque à environ une lieu au dessus de la ville naissante, une pointe qui s'avance dans le Saint Laurent, et qui est désignée comme étant fréquemment habitée par les sauvages. Plus tard, elle reçoit le nom de Puiseau, du possesseur du fief Saint-Michel, qu'elle borne au sud-ouest. Aujourd'hui, sur la Pointe-à-Puiseau, se trouve la jolie

1 "The History of Emily Montague 1767," le plus ancien roman de mœurs canadiennes.

2 Notes sur Sillery, par l'abbé Ferland. Côté et Cie., 1855.

église de Saint-Colomb, environnée d'un village. De ce point l'on jouit d'une des plus belles vues qu'offrent les environs de Québec. Vis-à-vis est la côte de Lauzon avec sa rivière bruyante, ses chantiers, ses nombreux vaisseaux, le terminus du chemin de fer du Grand-Tronc, les villages et les églises de Notre-Dame de Lévis, de Saint-Jean Chrysostôme et de Saint-Romuald. A droite et à gauche, le fleuve se déroule sur une longueur de douze à quinze milles, sans cesse sillonné par les vaisseaux qui arrivènt au port de Québec, ou qui en partent. Vers l'est, le tableau fermé à plus de douze lieues par le Cap Tourmente et les hauteurs cultivées de la Petite Montagne et de Saint-Féréol, présente successivement la côte de Beaupré, les verdoyants côteaux de l'île d'Orléans, le cap aux Diamants couronné de sa citadelle et ayant à ses pieds une forêt de mâts ; les plaines d'Abraham, les foulons avec tout le mouvement du commerce de bois, Spencer-Wood et la résidence vice royale, l'Anse Saint-Michel se courbant gracieusement depuis la côte de Wolfe jusqu'à la Pointe-à Puiseau. Autour de ces lieux se rattachent les souvenirs historiques les plus intéressants de l'Amérique du Nord : le contact de la civilisation française avec la barbarie des indigènes ; la lutte de deux puissantes nations pour la souveraineté du nouveau-monde ; un épisode important de la révolution qui a créé la puissante république des Etats-Unis : voilà les grands mouvements qui ont tour à tour agité ce théâtre resserré. Partout vous y trouverez l'empreinte des pas de quelque personnage remarquable dans l'histoire de l'Amérique : Jacques-Cartier, Champlain, Frontenac, Laval, Phipps, d'Iberville, Wolfe, Montcalm, Arnold, Montgomery, ont tour à tour foulé quelque coin de cet espace. Tout près d'ici, dans l'Anse Saint-Michel, M. de Maisonneuve et Mademoiselle Mance passèrent leur premier hiver en Canada, avec la colonie qui sous leur conduite allait fonder Montréal. Si l'on se tourne vers l'Ouest, la vue, quoique moins étendue, rappelle encore de glorieux souvenirs. Là, au détour du cap Rouge, Jacques Cartier établit ses quartiers, la seconde fois qu'il hiverna sur les bords du St. Laurent. Roberval le remplaça, au même lieu, à la tête de sa colonie éphémère. Près de l'embouchure de la rivière Chaudière se dressaient les tentes des Abénakis, des Etchemins, des Souriquois, lorsque des côtes de la Nouvelle-Angleterre ils venaient fumer le calumet de paix avec leurs frères les français ; la rivière Chaudière était alors le grand chemin qui reliait leur pays au Canada.

" Plus près de la Pointe-à-Puiseau, est l'Anse de Sillery, où les Jésuites réunirent les Algonquins et les Montagnais qui voulaient se convertir au christianisme, et formèrent une réduction floris

sante. De là les lumières de la foi étaient portées par les néophytes au sein des plus profondes forêts ; là venaient s'exercer pour leurs missions lointaines les apôtres qui se préparaient à annoncer la bonne nouvelle au pays des Hurons, au bord du Mississipi ou sur les côtes glacées de la Baie d'Hudson. De là, le P. Druillètes partait pour aller porter quelques paroles de paix, de la part des chrétiens de Sillery, aux Abnaquiois de Kennebecki et aux Puritains de Boston. Près de ce lieu, le Frère Liégeois était massacré par les Iroquois, et le P. Poncet fait prisonnier et emmené par les barbares.

" C'est au soutien de cette réduction et à la construction des édifices nécessaires, que M. de Sillery consacra des sommes considérables. Une chapelle, une résidence pour les missionnaires, un hôpital, un fort, des maisons pour les néophytes s'élevèrent sur le rivage et formèrent un village sauvage, autour duquel se rapprochaient, autant qu'on pouvait le permettre, quelques habitations des Français. La résidence de la famille Dauteuil était sur le côteau qui s'élève en arrière ; et la vénérable dame de Monceaux, belle-mère du procureur-général Ruette Dauteuil, pour satisfaire à sa piété, avait obtenu la permission d'habiter de temps en temps une petite maison qu'elle avait fait construire près de la chapelle.

"L'établissement de Sillery commença à être abandonné vers les premières années du siècle dernier. Après la prise du pays, le soin des bâtiments fut négligé et ils commencèrent à tomber en ruines, mais la maison des Pères fut conservée ; et les ruines des autres édifices sont restées assez longtemps debout pour qu'on puisse encore les désigner sûrement. Plusieurs des anciens habitants ont vu abattre les murs de l'église, qui étaient d'une solidité surprenante. J'ai, moi-même, (en 1835) il y a vingt ans vu une parite de ces murailles s'élevant au-dessus du sol. Les ruines de l'hôpital et du monastère n'ont été rasées que depuis une trentaine d'années, en les détruisant on découvrit plusieurs objets, parmi lesquels un garde-doigt d'argent qui avaient dû appartenir aux bonnes religieuses hospitalières."

De toutes ces ruines, il reste un bâtiment assez solide, l'ancienne résidence des Jésuites avec de noirs souterrains pour caves, maintenant la demeure massive, comfortable et élégante même de M. Beckett, le gérant de la maison anglaise Dobell.

En août 1868, l'éloquent auteur des "*Jesuits in North America*" Francis Parkman, de Boston, le Professeur F. A. H. Larue, de l'Université Laval et moi, nous quittions Spencer Grange, pour visiter l'ancienne demeure des Jesuites, et les historiques ruines de l'Anse de Sillery. Debout, tous trois sur les décombres à fleur

de terre de l'ancienne église de St. Michel, nous étions loin de nous douter que la dépouille mortelle du premier missionnaire de la Nouvelle-France, le P. Ennemond Massé, reposait depuis plus de deux siècles, à quelques pas de nous, sous le chœur de l'église même, du côté de l'évangile. Le dévoué missionnaire, comme un héros chrétien, enseveli, glorieux, sur le champ d'honneur même, dormait depuis le 12 Mai 1646, du long sommeil, dans sa chapelle élevée sur la rive du fleuve de sa patrie adoptive et les recherches de nos amis les abbés Laverdière et Casgrain, le 3 Oct. 1869, signalaient, à la vénération des bons habitants de Sillery, la mémoire du *Saint*, tandis que, de mon côté, je demandais d'inscrire sur le monument du missionnaire Massé un autre nom, aussi vénéré à Sillery—celui du Chevalier Noël Brulart de Sillery—le fondateur de Sillery.

Voici ce que disait naguère le *Journal de Québec :*

" Les habitants de Sillery ont pris la résolution d'élever un monument qui rappellera la mémoire du R. P. Ennemond Massé, " premier missionnaire du Canada." Déjà une voûte a été construite pour recouvrir les restes précieux qu'on y a récemment découverts.

Les habitants de Sillery
ont érigé ce monument à la mémoire du
P. Ennemond Massé, S. J.,
premier missionnaire du Canada
qui fut inhumé en 1646
dans l'église St. Michel, en la résidence de Sillery
Octobre, MDCCCLXIX.

Sur le côté opposé, se lira cette autre inscription.

L'Eglise de Saint-Michel,
Qui s'élevait en cet endroit,
Fut bâtie par le Commandeur de Sillery
Fondateur de la résidence Saint-Joseph.

La souscription a atteint le chiffre de $500-

II.

DU CAP ROUGE A DESCHAMBAULT.

St. Augustin, la patrie des Garneau.—Le Fort Jacques-Cartier.—La descente de Murray et Stobo à Deschambault en 1759.—La " belle amazone aventureuse " qui n'était pas une Susanne.—Les Dames de Québec, faites prisonnières —Geo. Allsopp, le secrétaire de Sir Guy Carleton.—" Pendez-vous de dépit, pauvres antiquaires."—L'auteur de Charles Guérin.—Longueuil.—de Ste. Hélène.—Juchereau Duchesnay.

Pour les hommes de chiffres, il fût un temps où le Cap Rouge, avec ses quais spacieux, ses radeaux de bois quarré, ses moulins à farine, ses vastes jetées encombrées de planches,—avait un attrait tout particulier ; à coup sûr, il a perdu de son prestige depuis que le *Cap Rouge Pier' and Dock Company* y a restreint le cercle de ses affaires, mais l'amant de la belle nature trouvera toujours un plaisir nouveau à contempler d'en bas la cime sourcilleuse du vieux cap où l'on voit suspendue, au milieu des chênes séculaires, la villa de M. Forsyth, comme une aire d'aigle.

L'on aime autant à suivre de l'œil le cours sinueux de cette belle rivière du Cap Rouge, qui se perd dans les profondeurs vers le nord, qu'à observer les ondulations du sol vers l'ouest, parsemé tour à tour de frais bocages, de vertes prairies, ou de champs aux moissons jaunissantes.

Bientôt l'on tombe dans la jolie paroisse de St. Augustin. Les chemins macadamisés, au moyen des souscriptions personnelles des *habitants*, offrent un exemple de progrès bien digne de l'imitation des paroisses adjacentes; on reconnaît dans cette amélioration l'esprit de progrès du membre pour Portneuf, le Dr. Praxède Larue, aidé de la puissante initiative du curé de St. Augustin, le Révd. Messire Millet. Je ne puis concevoir comment les habitants des paroisses voisines, qui ne macadamisent pas leurs voies publiques, peuvent se servir, *sans remords*, du grand chemin de St. Augustin. St. Augustin est la paroisse natale de l'épouse et des ancêtres d'un de nos premiers hommes de lettre, François-Xavier Garneau, l'illustre historien du Canada, qui voyait le jour à Québec pour la première fois, le 15 juin 1809. C'était des hauteurs boisées de St. Augustin, que son bisaïeul Louis Garneau, contemplait la lutte héroïque de Vauclain, le commandant de l'*Atalante*, en 1760, comme il le répétait souvent : " Mon vieil aïeul, courbé par l'âge, assis sur la galerie de sa longue maison blanche, perchée au sommet de la butte qui domine la vieille église de St. Augustin, nous montrait de sa main

tremblante, le théâtre du combat naval de l'*Atalante* avec plusieurs vaisseaux anglais, combat dont il avait été témoin dans son enfance. Il aimait à raconter comment plusieurs de ses oncles avaient péri dans des luttes héroïques de cette époque, et à nous rappeler le nom des lieux où s'étaient livrés une partie des glorieux combats restés dans ses souvenirs." [1]

C'est encore vis-à-vis St. Augustin qu'avait lieu, le 22 Juin 1857, le désastre du vapeur *Montréal*, où périrent par l'eau et le feu 200 passagers, la plupart des émigrés Irlandais, y compris le géolier de Québec, M. J. McLaren.

Six milles plus haut que St. Augustin, commence la paroisse de la *Pointe aux Trembles.* Lieu d'arrêt pour les envahisseurs Bostonnais en 1775, que Montgomery, après avoir reçu la capitulation de Montréal, conduisait à Québec, pour opérer leur jonction avec la soldatesque avide et effrénée qui avait, sous les ordres du colonel Benedict Arnold, pénétré par le Kennébec et la Beauce, Pointe aux Trembles, a fourni sa part d'incidents marquants parmi les événements du passé. Ouvrons la relation du siége de Québec en 1759, par Jean Claude Panet, notaire. "Le 21 juillet (1759) le capitaine Stobbs (Stobo ?) servait de guide à 1200 grenadiers écossais et montagnards conduits par Wolfe en personne: ils venaient s'emparer d'un nombre de dames de Québec, réfugiées là pendant le siége. La descente se fit vers le moulin et l'église de la Pointe aux Trembles, dans la nuit, sans être aperçus.

"Le 21 à trois heures et demie du matin, les douze cents hommes ont monté à la Pointe-aux-Trembles. Ils ont reçu une fusillade d'environ 40 sauvages, où ils ont perdu six ou sept hommes et autant de blessés. Ils ont environné les maisons autour de l'église, et ont fait trois hommes prisonniers, dont le Sieur La Casse, qui avait quitté la compagnie de réserve, sous prétexte d'un mal de jambes, était du nombre. Il a été pris en chemin dans un bled...... avec le Sieur L'aîné et le Sieur Fréchet, "Les anglais emmenèrent environ treize femmes de la ville réfugiées au dit lieu, dont mesdames Duchesnay, De Charney, sa mère, sa sœur, Mlle Couillard, la famille Joly, Mailhot, Magnan, étaient du nombre. Ils les ont traitées avec toute la politesse possible. Le général Wolfe était à la tête, et le Sieur Stobbs (Major Robert Stobo) du nombre qui a fait bien des compliments. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que les anglais ne leur avaient fait aucun tort, et que les sauvages ont pillé les maisons et presque tous les biens de ces pauvres réfugiées." [2]

1 Biographie de F. X. Garneau, par l'abbé R. Casgrain.

2 Journal du siége de Québec par Jean Claude Panet, page 13.

" Le pauvre Michaud a reçu un coup de balle dans la joue. Les anglais ont laissé la majeure partie des autres femmes et surtout celles enceintes."

Wolfe, comme un galant homme, libéra toutes ces belles captives à l'Anse des Mères, le lendemain à trois heures de relevée, et elles furent reconduites avec beaucoup de politesse. " Chaque officier, dit la relation, avait donné un nom aux belles prisonnières qu'il avait faites. Les anglais avaient promis de ne point canonner, ni bombarder jusqu'à neuf heures du soir pour donner aux dames le temps de se retirer où elles jugeraient à propos."

Puis, le vieux notaire décrit comment fut incendiée l'église paroissiale de Québec, et les maisons " depuis M. Duplessis jusque chez M. Imbert," comme qui dirait les maisons depuis Behan Brothers jusqu'au bureau du *Mercury*, rue la Fabrique,—sans excepter la sienne située rue St. Joseph.

Cotoyons le grand chemin tantôt aux pieds des côtes, tantôt sur les hauteurs,—une modeste maison de pension nous fournira le goûter près de l'église des Ecureuils, et hâtons nous d'atteindre le cap sublime qui domine le ravin où s'élance en grondant la rivière Jacques-Cartier. Cette rapide et pittoresque rivière s'est creusé un lit profond dans le roc ; rien de plus singulier à voir que son cours impétueux vers le pont Rouge, et où dort dans ses tranquilles étangs ces beaux saumons à écailles d'argent, que MM. Boswell et Kerr protégent avec une sollicitude quasi maternelle.

Il fut un temps où la capture à la mouche de ces superbes rois des fleuves, nous eût causé des accès délirants de plaisir ; aujourd'hui, la muse de l'histoire aura toutes nos complaisances ; nous venons voyez vous, de franchir le pont Jacques-Cartier à l'embouchure de la rivière, où notre ami le Dr. Jas. A. Sewell a ses moulins, ses usines et sa charmante résidence, le tout acquis des héritiers Allsopp, jadis seigneurs de ces lieux.

Gravissons le coteau qui mène aux hauteurs où se dressait ce mémorable fort Jacques Cartier, et où l'armée française en retraite au nombre d'au moins 10,000 y inclus les milices, passa la douloureuse nuit du 14 septembre 1759. A nos pieds, à quelques arpents de la rive l'on voit la Roche Jacques-Cartier où Baqueville de la Potherie faisait naufrage en 1698. A peine du fort reste-t il pierre sur pierre ; cependant la configuration des lieux répond exactement au plan du fort que l'on voit à la page 174 des *Mémoires sur les affaires du Canada depuis* 1749 *à* 1760,—publiés, en 1838, sous la direction de la *Société littéraire et historique de Québec.*

C'est là que Lévis rejoignit l'armée française en descendant de

Montréal, le 15 septembre ; c'est lui qui fit fortifier le fort et y laissa pour commander M. Dumas, avant de s'en retourner à Mont réal. " Jacques-Cartier était un fort irrégulier, bâti sur le bord de la rivière du même nom, à son embouchure dans le fleuve St. Laurent, à l'endroit où l'on passe cette rivière pour aller de Québec à Montréal. Ce poste fut le dépôt de tous les préparatifs du siége de Québec (en 1760), et le rendez-vous des partis que l'on envoyait dans le gouvernement de Québec. Sa garnison était considérable et commandée par un brave homme (M. Dumas) ; il y avait quelques postes en avant—comme à la Pointe-aux-Trembles et autres paroisses." [1] " Pendant l'hiver de 1759-60, " nous disent ces Mémoires, " l'on fit passer en traînes, à Jacques-Cartier, tout ce que l'on put de vivres et de munitions de guerre, et l'Intendant fit des achats considérables de marchandises de toutes espèces : les négociants de Montréal furent obligés de livrer ce qu'ils avaient ; et le sieur de Villiers, contrôleur de la marine, les taxait.........On forma deux compagnies de cavalerie à qui on donna un habillement complet, et comme on n'avait point de bayonnettes à donner à la milice, on prit les couteaux de boucherie qu'on trouva, qu'on fit emmancher de façon à entrer dans le canon du fusil ; enfin, tout fut en mouvement." Que de préparatifs pour ce qui devait se terminer par ce que les *Mémoires* appellent " la folie de Lévis."—Après le départ de l'armée, en mai 1760, pour Montréal, " les vaisseaux anglais pillèrent tout ce qui se trouva à Sillery ; et les habitants des environs firent d'abondantes provisions de pelles, de pioches et d'autres effets."

Le fort Jacques-Cartier a dû couvrir trois ou quatre arpents en superficie On distingue encore très-bien les embrâsures où étaient braqués les canons—le grand chemin actuel divise en deux le site où se trouvait le fort. Probablement que le 14 septembre 1759, l'armée française bivouaquait autour, car il devait être impossible d'y faire entrer tant de monde.

M. Geo. Allsopp, jeune fermier, le propriétaire actuel du terrain, nous donna permission d'examiner ce lieu si historique. C'était pendant la fenaison, et avouons que le descendant du haut et puissant seigneur, Geo. Allsopp, le magnifique secrétaire du gouverneur Sir Guy Carleton, nous sembla beaucoup plus préoc cupé d'engranger son foin et ses récoltes, — peut-être avait-il raison,—que des faits et gestes de l'armée française à Jacques-Cartier en septembre 1759.

1 Mémoires sur les affaires du Canada depuis 1749 à 1760—1, page 174 ; p. 177 p. 186.

Le chevalier Johnstone, qui avait servi pendant tout le siége, avait une idée fort exaltée de la stabilité du Fort Jacques-Cartier, comme point d'appui, si l'on en juge par les paroles qu'il met dans la bouche de Montcalm dans le *Dialogue des morts entre Wolfe et Montcalm.* " Si vos troupes, (les troupes anglaises) " dit-il, " se fussent rendus à Jacques-Cartier, le 18 août 1759, trois lieues seulement de Deschambault, elles y eussent découvert un poste, fort par la nature, à l'égal du passage des Thermopiles, si célèbre parmi les Grecs et que vous auriez pu défendre, comme vous étiez maîtres du fleuve, par une poignée d'hommes aussi peu nombreux, que celle que Léonidas opposait à ses nombreux ennemis. Mais votre corps d'armée stationné à Deschambault, à l'aspect de ma cavalerie, qui ne se composait que de deux cents canadiens à cheval et non disciplinés commandés par le chevalier de la Roche-Beaucourt coururent à leurs canots et s'embarquèrent avec beaucoup de désordre et de confusion, comme si toute l'armée eut été à leurs trousses.

" La rivière Jacques-Cartier, qui a emprunté son nom, de celui qui, le premier découvrit le St. Laurent et qui après la perte de son vaisseau, hiverna en Canada parmi les Indiens, est un ravin immense, avec un courant d'eau rapide, hérissé et persemé de grosses roches, lequel courant d'eau se dirige entre les deux hauteurs, dont les cimes sont à une distance d'à peu près deux cents brasses l'une de l'autre : les côtés sont des glacis, du haut desquels l'œil plonge jusqu'au bas, une hauteur de quatre à cinq cents pieds ; l'aspect de ce précipice fait frissonner d'horreur. Le côté qui fait face au St. Laurent est un roc perpendiculaire et inaccessible et les terres vers le nord sont impraticables, à cause des lacs, des étangs et des marais où l'on s'enfonce fatalement à chaque pas jusqu'au col. Il doit être impossible d'en faire le tour puisque les Indiens et les Canadiens n'ont jamais découvert un sentier à travers les bois. De sorte que l'on ne saurait pénétrer à ce fort, excepté en débarquant à Deschambault, d'où le terrain s'élève par une pente graduelle et insensible jusqu'à Jacques-Cartier, si vous M. Wolfe, vous fussiez emparé de ce fort extraordinaire, vous auriez coupé ma communication avec Montréal, d'où chaque jour me venaient les vivres pour l'armée ; en ce cas, je n'aurais eu d'autre alternative que de laisser mon armée mourir de faim ou de rendre la colonie. Comme notre mission, en venant d'Europe, était non de détruire les canadiens, mais au contraire, de les protéger et de les défendre, j'eusse été forcé de capituler pour le Canada aux conditions les plus favorables que j'eusse pu obtenir. J'espère vous avoir démontré clairement, que si vous eussiez eu une con-

naissance du *local*, vous eussiez pu conquérir glorieusement le Canada, sans verser une goutte de sang." [1]

J'ai appris du jeune M. Allsopp que M. Quetton St. George et quelques autres personnes résidentes à Jacques-Cartier, possédaient divers gobelets en argent, trouvés sur le plateau près du fleuve, et quant aux papiers de famille de M. Allsopp, ils auraient été très précieux pour les antiquaires, à en juger par la Relation Manuscripte du siége de 1759, que M. Chs. Aylwin, du Cap Santé a eu l'obligeance de nous communiquer, laquelle relation a été trouvée parmi les papiers de la famille Allsopp. M. Geo. Allsopp père occupant une position élevée dans la colonie, prit part aux affaires publiques peu après la conquête ; il est à regretter que ces papiers n'existent plus—un crocheteur de Québec les ayant acquis en 1863, à deux centins la livre pour les convertir en papier. Pendez-vous de dépit, pauvres antiquaires ! !

En laissant le fort, le chemin cotoie les hauteurs jusqu'à l'église du Cap Santé, placée au bas de la côte—les voyageurs, sont sûrs de trouver dans M. Chs. Aylwin, l'époux de dame veuve Allsopp, co-seigneuresse des seigneuries Jacques Cartier et d'Auteuil, un agréable *cicerone*, et un amant des vieilles traditions nationales.

Continuez votre trajet, et vous franchirez bientôt le pont de la jolie jeune paroisse de Portneuf desservie par un savant laborieux, l'abbé Provancher, l'auteur de la *Flore Canadienne* — du *Verger Canadien*, etc.,—puis après une course de quelques milles, votre œil embrassera les flèches luisantes de la grande église de Deschambault, qui couronne le vieux Cap Lauzon, où probablement Murray, conduit par le major Stobo, débarquait le 18 août 1759, 2000 hommes, dit Johnstone pour brûler la maison de M. Perrot.

Voyons ce que dit la relation de M. Jean Claude Panet :

" 18 août, 1759. Les anglais firent une descente à Deschambault à la maison de M. Perrot, capitaine du lieu. Cette maison servait de retraite à la belle amazône aventurière. C'est madame Cadet, femme du Sieur Joseph Ruffio." Si nous avons bien lu les *mémoires du temps*, la "belle amazône aventurière" de 1759, quel que fut son mérite d'ailleurs, ne brillait pas par la vertu théologale qui distingua *la chaste Suzanne*.

Continuons de citer la relation. " Cette maison était riche par le dépôt que plusieurs officiers avaient fait de leurs malles, lesquelles, ainsi que la maison, ne furent point sauvées. Lors-

1 Dans une intéressante petite feuille, " publiée naguère par les Séminaristes de Québec, *L'Abeille*," qui n'a, hélas ! vécu que *ce que vivent les roses*, il y a des détails sur le Fort Jacques-Cartier que je donnerai sous forme d'appendice.

que se faisait cette belle opération, quinze canadiens à la tête desquels se trouvaient le Sieur de Belcour, major de la cavalerie, se présentèrent hardiment. Les Anglais crurent sans doute que c'était un avant garde et se rembarquèrent, ce qui encouragea ce petit parti qui venait au secours, composé d'environ 300 hommes du Cap Santé. Les Anglais étaient près de 800; ils perdirent vingt-deux hommes sans compter les blessés. Nous n'avons eu qu'un canadien de blessé légèrement. Il est à observer que M. de Montcalm parut après cette noble expédition.

" Les Anglais traversèrent avec leurs berges à Ste. Croix, et rasèrent la terre pour ne point se laisser aller au courant. M. Cournoyer, officier de la colonie, qui avait 75 hommes avec lui, posta son monde en embuscade, et leur ordonna de tirer sur la première berge, ce qu'ils firent. Ils les passèrent ainsi en revue, et ils en tuèrent environ 200 sans coup férir, puisqu'ils ne voyaient pas ceux qui tiraient sur eux.

" 19 août.—Les Anglais ont recommencé à canonner la ville et à mettre le feu dans les côtes de St. Antoine et de Ste. Croix."

Que d'autres incidents des temps passés, les annales de Deschambault, de Lorette, de Ste. Foye, ne nous fourniraient-elles pas, mais hâtons-nous de revenir à l'antique cité de Champlain, tout en regrettant de ne pouvoir aller méditer sur le tombeau de cette pauvre Caroline, La Fleur des bois, assassinée tragiquement, si l'on en croit M. Amédée Papineau, au château de l'intendant Bigot, à Charlesbourg. Puis viennent les hauteurs de Beauport, illustrées par l'effusion du plus pur sang de la France et du Canada, en 1690 et plus tard en 1759. Empruntons, pour récapituler ces scènes glorieuses du passé les paroles éloquentes de l'auteur de *Chs. Guérin:*

" L'histoire est partout, autour de vous, audessous de vous, du fond de cette vallée, du haut de ces montagnes, elle surgit, elle s'élance et vous crie : me voici :

" Là bas, dans les méandres capricieux de la rivière St. Charles (le *Cahir coubat* de Jacques-Cartier) est l'endroit même où il vint planter la croix et conférer avec les seigneurs Donacona. Ici tout près d'ici, sous un orme séculaire que nous avons eu la douleur de voir abattre, la tradition veut que Champlain soit venu planter sa tente. C'est de l'endroit même où nous sommes, que M. de Frontenac donna à l'amiral Phipps, par la bouche de ses canons, cette fière réponse que l'histoire n'oubliera jamais. Sous nos remparts, s'étendent les plaines, où tombèrent Wolfe et Montcalm, où le chevalier de Lévis remporta, l'année suivante, l'immortelle victoire que les citoyens de Québec ont voulu rappeler par un monument. Devant nous, sur la côte Beauport, les souvenirs de batail-

les non moins historiques, nous rappellent les noms de Longueuil, de Ste. Hélène et de Juchereau Duchesnay. Là-bas, au pied de cette tour, sur laquelle flotte le drapeau britannique, Montgomery et ses soldats tombèrent balayés par la mitraille d'un seul canon qu'avait pointé un artilleur canadien. De l'autre côté, sous ce rocher qui surplombe et sur lequel sont perchés, comme des oiseaux de proie, les canons de la vieille Angleterre, l'intrépide Dambourges, du haut d'une échelle, le sabre à la main, chassa des maisons où ils s'étaient établis, Arnold et ses troupes. L'histoire est donc partout autour de nous ; elle se lève de ces remparts historiques, de ces plaines illustres et elle vous dit : me voici ! "

J. M. LeMoine.

…s de Longueuil,
…bas, au pied de
…ue, Montgomery
…un seul canon
…é, sous ce rocher
…des oiseaux de
…e Dambourges,
…les maisons où
…re est donc par-
…toriques, de ces

…M. LeMoine.

ét
fle

vi
ré
de
et

bie
raj
pi

cou
la p
et

Que
qui
de
Col
la p
pou
L
crét
L
on l

Le
Févr
à rai
ce q
fasci
voisi
both
imme
tion
étaie
ou pe
à la p
les fr
nadie
raient
1776,
Québ

Pag
Pag
Pag
et à S
Pag
rognez

APPENDICE, ETC.

---

*(Extrait de l'*Abeille *du 5 juillet 1850.)*

FORT JACQUES-CARTIER.

" On voit encore les ruines et le fossé où il y a presque toujours de l'eau : le fort était très avantageusement situé sur un endroit très élevé d'où il dominait le fleuve et le bas fonds de la rivière.

Il n'y a que quelques années on voyait sur la terre où se trouvent ces ruines, un vieux pin, mort depuis longtemps. Le propriétaire chez qui cet arbre se trouvait se résolut de l'abattre. Quelle ne fut pas sa surprise lorsque, dès les premiers coups de hache, il découvrit dans cet arbre qui étoit creux, trente canons de mousquets et douze gobelets d'argent.

La monture des mousquets avait été rongée par les vers, les gobelets étaient bien conservés, seulement ils étaient noircis par le temps et l'humidité ; si je me le rappelle bien, ces gobelets ont environ trois pouces de hauteur, et pèsent cinq piastres d'argent.

Ils ne paraissent pas coulés, mais faits au marteau. En les examinant, on découvrit sur un de ces gobelets les trois lettres A L G qui paraissaient gravées avec la pointe d'un instrument tranchant. On crut reconnaître les initiales d'un nom et l'on se mit à fouiller dans l'histoire.

" Dans le cours du même mois (juin 1760), le Colonel Fraser fut envoyé de Québec avec environ 900 hommes, pour réduite le Fort Jacques-Cartier. Le marquis d'Albergotti qui commandait alors, répondit à la sommation qui lui fut faite de se rendre, qu'il défendrait son fort jusqu'à la dernière extrémité, sur quoi le Colonel Fraser fit avancer deux pièces de campagne et deux obusiers pour battre la place en brèche, forma ses troupes en trois divisions et leur ordonna de marcher pour donner l'assaut.

Le commandant français qui s'en aperçut, battit la chamade et se rendit à discrétion."

Les trois lettres découvertes sur les gobelets sont-elles les initiales d'*Albergotti* ? on l'a cru."

Le Capitaine John Knox au vol. II p. 252. inscrit en son journal vers le 6 Février 1760, sur le rapport d'un prisonier. " Que la forteresse de Jacques Cartier à raison de sa situation élevée, semble d'un abord très difficile ; mais que d'après ce qu'il en a vû, les défences de la place consistent en un rempart de terre et de fascines, avec un fossé au nord et des pallisades—qu'il y une grande batterie voisine de la rivière, pour en dominer le cours, *with flank fires to secure the shore, both above and below the garrison ;* que ce fort subit des réparations considérables immédiatement après la bataille du 13 sept. (1759) et que l'on y avait mis en position sur le côté faisant face vers la campagne, plusieurs canons par la crainte où étaient les Français que nous nous en emparerions pour nous en faire un rempart ou pour le détruire...
à la page 347—Knox y fait de nouveau allusion, au moment où au 15 juillet 1760, les frégattes anglaises, doublaient la Pointe-aux-Trembles.—Page 349—Les grenadiers anglais, après avoir fait une reconnaissance à Jacques-Cartier se préparaient à canonner Deschambault : Deschambault où seize ans plus tard, en mai 1776, l'armée d'Arnold frappé de sa position stratégique, en pleine retraite de Québec, voulait se fortifier.

ERRATA.

Page 4, la note—au lieu de "*Frontenac mort en 1668,*" lisez "*mort en 1698.*"

Page 6, ligne 21, au lieu de "*Montcalm debout*" lisez "*Montcalm, dit-on.*"

Page 8, ligne 35, au lieu de "*avec Wolfe et Saunders,*" lisez "*se joindre à Wolfe et à Saunders.*"

Page 9, la note—lisez "*Profitez, mon cher Vergor, de votre place :—Taillez, rognez, etc.*"

voi
pré
mo
teu
im
dév
tion
de
Oso
que
nouv
Le
ont
sont
Holn
desce
seurs
voit
labori
droit
qui s
varie
questi
« Où
En 1
armée

OU EST MORT MONTCALM?

Nous exprimions naguère, dans le *Journal de Québec*, le désir de voir certains points de notre histoire scrutés avec la rigoureuse précision que Niebuhr apportait dans ses investigations, et, au moment même où nous invitions nos archéologues et nos littérateurs à porter sur ces questions le flambeau de la critique, une importante découverte, par les abbés Laverdière et Casgrain, dévoilait au grand jour un mystère que deux siècles de méditations, en Europe et en Amérique, n'avaient pu éclaircir : *la tombe de Champlain*, le fondateur et le *premier gouverneur de Québec.* Osons donc croire que l'on ne s'arrêtera pas en si beau chemin ; que de nouvelles tentatives, en pareille matière, préluderont à de nouveaux succès.

Les lettres canadiennes, il faut l'avouer, depuis quelques années, ont été douloureusement éprouvées. Que de brillants météores sont disparus de leur horison ! Illustre phalange ayant nom, Holmes, Bibaud, Viger, Garneau, Ferland, Faribault, seriez-vous descendue toute entière dans la tombe sans postérité, sans successeurs ? nous ne le saurions croire, tant s'en faut, car chaque jour voit éclore des écrits accusant des plumes exercées, habiles,—laborieuses, dont plusieurs réclament, et plusieurs ont déjà obtenu droit de cité dans la république des lettres. A ceux d'entre elles qui sont engagées dans de graves travaux historiques, et pour varier leurs utiles labeurs, nous nous permettrons de poser la question suivante :

« Où est mort Montcalm ? »

En 1863, un de de ces nombreux « jeune Napoléon » que la grande armée du Potomac a successivement comptés dans ses rangs,—le

général McLellan,—se trouvant, par hasard, sur les rives du lac George, pas bien loin de ce Carillon que le sang de nos victorieuses milices a consacré en 1758,—jugea expédient, afin de distraire l'attention des désastres que lui avaient infligés les petites armées du Sud, de noircir gratuitement la mémoire d'un absent—un noble frère d'armes—le héros de Carillon, Louis Gozon de Montcalm. Le valeureux champion de la démocratie prit pour texte, la prise du Fort George par les troupes françaises et les milices canadiennes, commandées par Montcalm, en 1758.

Il est superflu maintenant de raconter les détails de cette regrettable affaire : les trente-six tribus d'Indiens, alliés des Français, ayant, pendant la nuit, obtenu accès aux boissons fortes du camp anglais, sous l'effet de ce poison commirent, après la capitulation, d'horribles excès, sans égard aux ordres, aux prières même de Montcalm et de ses officiers : scalpant sans merci hommes, femmes et enfants. Il était facile, il était opportun de pulvériser les arguments du chevaleresque yankee ; c'était. de plus, une tâche douce à un canadien que de réunir en un seul dossier les pièces justificatives de ce procès jugé il y a plus de cent ans. Afin de placer sous son vrai jour ce lamentable drame, nous publiâmes «*Le Massacre du Fort George*, ou *Mémoire de Montcalm vengée*,» en français d'abord, puis en langue anglaise dans la seconde série des *Maple Leaves*. Le même sentiment qui nous faisait prendre la plume alors pour venger une mémoire si chère à tout Canadien-Français, nous pousse à nous enquérir du lieu où le héros rendit le dernier soupir : ce point, nonobstant l'aplomb de plusieurs historiens, nous paraît rien moins qu'éclairci.

Ouvrons nos annales.

Une des relations les plus complètes, les plus circonstanciées des incidents avant, pendant et après le siége de 1759, c'est le journal tenu par le Capitaine John Knox, officier servant sous Wolfe. Cette compilation seule fournit les matériaux de deux *in-quartos* de près de 500 pages chaque. Knox est un témoin idoine ; il a *vu*, il a *entendu*. Voyons l'entrée du 14 septembre 1759, 2e vol., p. 76 : «Hier soir,» y est-il dit, «le Brigadier Général Townshend alla, avec un détachement de deux cents hommes, à l'Hôpital-Général des Français, situé sur la rivière St. Charles, près d'un mille de la cité : c'est un couvent de religieuses de l'ordre de St. Augustin, lesquelles, par esprit de charité et de piété, prennent soin des blessés et des infirmes, officiers et soldats. Cette maison se soutient par le revenu de certaines terres ; en outre, le Roi de France lui accorde une subvention annuelle et y maintient, à ses frais, une table pour les officiers convalescents, directeurs, chirurgiens, apothicaires, etc. Le Brigadier (Townshend) y trouva un piquet

commandé par un officier, mais il prit possession du couvent immédiatement, en y plaçant un capitaine et sa garde ; l'infortuné marquis de Montcalm y était alors, blessé à mort, et auprès de lui, pour lui prêter secours, l'évêque et ses chapelains.» Voilà un contemporain, un acteur de cette scène, comme l'on voit, très-positif, très-circonstancié dans ses détails, et selon toute apparence nullement intéressé à travestir cet incident. D'après Knox, Montcalm, le 13 septembre 1759 au soir, gisait mourant à l'Hôpital-Général, quartier-général des blessés. L'extrait mortuaire du marquis corrobore quelques unes des particularités mentionnées par Knox; on y lit: «Muni des sacrements qu'il (Montcalm) a reçus avec beaucoup de piété et de religion.»[1]

Il est allégué dans la *Relation d'une Religieuse de l'Hôpital-Général*, témoin oculaire, que l'Evêque de Québec, Mgr. de PontBriand, se retira, pendant le siége, à Charlesbourg: il s'y trouvait encore, comme il est plus que probable, le 13 septembre ; rien de plus facile pour lui que de se rendre, en traversant le pont de bateaux, de Charlesbourg à l'Hôpital-Général pour y administrer le général à son heure suprême, comme le dit Knox.

Il est de plus constaté que la presque totalité de l'armée française en fuite se dirigea des Buttes-à-Nepveu sur le St. Charles et se retira, au moyen du pont de bateaux, dans ses retranchements à Beauport. Peu se hasardèrent à entrer en la ville de Québec, position presque intenable pendant le siége, puisque la cathédrale, l'évêché et près d'un tiers des résidences n'étaient plus que des décombres; position doublement exposée, avec une flotte ennemie devant la ville et une armée victorieuse campée à quelques mètres des murs. Pourquoi alors aurait-on transporté le pauvre général, blessé à mort, dans la ville ?

Ouvrons la relation d'un autre témoin oculaire, le journal du chevalier Johnstone,—l'aide-de-camp du Chevalier de Lévi,—présent à la bataille des Plaines d'Abraham. Traduisons :

1 Extrait du Régistre des mariages, baptêmes et sépultures de la Cathédrale de Québec pour 1759.

"L'an mil sept cent cinquante-neuf, le quatorzième du mois de septembre, a été inhumé dans l'église des Religieuses Ursulines de Québec, haut et puissant seigneur Louis-Joseph Marquis de Montcalm, Lieutenant Général des armées du Roy, Commandeur de l'ordre Royal et militaire de St. Louis, Commandant en chef des troupes de terre en l'Amérique septentrionale, décédé le même jour de ses blessures du combat de la veille, muni des sacrements qu'il a reçus avec beaucoup de piété et de religion. Etoient présents à son inhumation, MM. Resche, Cugnet et Collet, Chanoines de la Cathédrale, M. de Ramezay, Commandant de la place, et tout le corps des officiers."

(Signé)

RESCHE, Ptre Chan.,
COLLET, Chan.

« Le Marquis de Montcalm, s'efforçant de rallier les troupes dans leur fuite sans ordre, reçut une blessure dans le bas-ventre. » [1]

« On le transporta de suite à Québec et on le déposa dans la maison de M. Arnoux, chirurgien du Roi, lequel se trouvait absent, ayant accompagné M. de Bourlamarque. Le frère cadet d'Arnoux ayant examiné la blessure, la déclara mortelle. Cet homme vraiment grand et estimable entendit Arnoux prononcer son arrêt de mort avec une âme pleine de fermeté ; son esprit était calme et serein ; sa figure douce et conciliante ; avec une indifférence parfaite s'il mourrait ou s'il en reviendrait. Il pria Arnoux de lui dire combien d'heures de vie il lui accordait : Arnoux lui dit qu'il pourrait vivre jusqu'à trois heures du matin..

....

Quand j'appris le malheur de M. de Montcalm, je lui envoyai de suite son domestique Joseph, le priant de me dire si je pouvais lui être d'aucune utilité, et que, dans ce cas, j'irais le voir à Québec immédiatement. Joseph me rejoignit en un instant à l'ouvrage à Corne.» [2] Sa réponse m'émut jusqu'aux larmes : « Il était inutile de le rejoindre, attendu qu'il ne lui restait que quelques heures de vie ; il me conseillait de me tenir avec Poularier jusqu'au retour de M. de Lévi à l'armée. »

D'après le Chevalier Johnstone, Montcalm blessé aurait été transporté à Québec, à la maison d'Arnoux, père, chirurgien du roi. La maison du chirurgien Arnoux, nous dit-on, occupait jadis le site où s'élève maintenant l'Hôtel-de-Ville.

Ouvrons maintenant l'*Histoire du Canada* par Bibaud, page 383, tôme 1er : « Le général Montcalm fut porté dans la ville après sa blessure, et mourut aussi le 14 au soir......» Son corps fut enterré dans un trou qu'une bombe avait fait dans l'église des Ursulines.» [3]

Voyons l'*Histoire du Canada* par Garneau, page 213, édition de 1848, tome III : « Il rendit le dernier soupir le lendemain matin de la bataille, au Château St. Louis, et fut enterré le même soir, à

1 On fit courir le bruit, en Canada, que la balle qui tua ce grand, cet excellent, cet honnête homme, ne fut pas tirée par un fusil anglais. Mais je n'ajouterai jamais foi à ce propos. (*Note du Chevalier Johnstone.*)

2 L'ouvrage à Corne avoisinait le site où est la villa de G. H. Parke, écr., sur le chemin qui conduit à Charlesbourg. On voit à l'ouest, d'intéressantes indications de la fortification en terre où l'armée française s'arrêta quelques instants, le soir, pendant sa fuite, le 13 sept. 1759.

3 Le " trou de bombe " s'accorde avec le texte de la belle inscription latine que l'Académie des Inscriptions et Belle-Lettres composa après la mort de Montcalm.

"*Les français en pleurant, déposèrent dans la fosse,*
qu'une bombe en éclatant avait creusée,
les restes de leur brave capitaine et les confièrent à la loyauté d'un ennemi généreux.
(Traduction)

la clarté des flambeaux, dans l'église conventuelle des Ursulines en présence de quelques officiers.»

L'*Histoire des Ursulines de Québec*, travail, qui, par sa précieuse masse de renseignements, doit être considéré comme une autorité, porte 2e vol., p. 331, que Montcalm expira au Château St. Louis.

Le manuscrit de Fraser ne dit mot ; nous n'avons trouvé aucun détail sur cet incident dans [1] Mante ni dans [2] Jeffery. Venons en maintenant, à une autorité des plus concluantes : le *Cours d'Histoire du Canada* de l'abbé Ferland—Tôme II, page 579, dit que Montcalm après avoir été blessé fut «enlevé et porté dans la maison du Sieur Arnoux, [3] médecin ;» page 582—il est de plus allégué «que tous les blessés» étaient à l'hôpital général et l'on mentionne la sépulture de Montcalm aux Ursulines sans dire où il est mort—ce qui nous ramène à la version du chevalier Johnstone relativement au transport de Montcalm blessé à la maison du chirurgien Arnoux.

Le journal du siége par Jean Claude Panet, finit au 9 sept. 1759. L'opuscule intéressant : « *Notes on the Plains of Abraham* » publié en 1858 à Gibraltar par le Lieut-Col. Beatson, officier du génie, longtemps en garnison à Québec, et que nous avons connu—travail enrichi des renseignements que feu M. Faribault et Messire Maguire lui avaient fournis, porte que Montcalm expira «au Château St. Louis et relate l'entrée de Montcalm dans la ville vraisemblablement par la porte St. Louis en les termes suivants :» *Supported by two grenadiers—one on each side of his horse—he re-entered the city : and in reply to some women who, on seeing blood flow from his wounds when he rode down St. Louis street, on his way to the Château, exclaimed :—Oh mon Dieu ! mon Dieu ! le marquis est tué ?—courteously assured them that he was not seriously hurt, and begged of them not to distress themselves, on his account.—Ce n'est rien ! ce n'est rien ! Ne vous affligez pas pour moi, mes bonnes amies.*» Ces particularités, nous informe le Col. Beatson, lui avaient été communiquées par son ami G. B. Faribault, qui les avait reçues de feu l'Hon. John Malcolm Fraser, petit fils d'un des officiers de Wolfe. M. Fraser les tenait d'une des plus anciennes femmes de Québec, qui, à l'âge de dix huit ans, se rappelait avoir vu l'entrée de Montcalm après la bataille des Plaines.

Voici quelques détails qui nous ont été récemment fournis par notre estimé compatriote John Fraser, écuier, (dont la mé-

1 *The History of the War in North America, by Thos. Mante.—London—1772.*

2 *The History of French Dominion in North and South America, by Jeffery—London—1760.*

3 Arnoux me donna cette version de ses derniers moments. (*Note du Chevalier Johnstone.*)

moire est encore excellente, malgré ses 74 ans,) sur Montcalm au moment de la bataille :

« Dans ma jeunesse, dit M. Fraser, je pensionnais chez un homme très âgé et qui avait fait partie de la milice qui prit part à la lutte sur les Plaines d'Abraham. Son nom était Joseph Trahan. En 1759, Trahan était âgé de dix-huit ans. Ce vieux grognard m'entretenait souvent des incidents de cette bataille. Je me rappelle très bien, avait coutume de dire le vieux Trahan, l'attitude de Montcalm avant le combat. Il montait un cheval brun ou noir, au front de nos lignes, tenant haut son épée comme pour nous encourager à faire notre devoir. Il portait un uniforme à larges manches, dont l'une, rejetée de l'arme qu'il tenait, découvrait le linge blanc de sa manchette. Quand il fut blessé, le bruit se répandit qu'il avait été tué ; une panique s'ensuivit et nos soldats reculèrent d'abord des Buttes à Nepveu, (près de l'Asyle Champêtre, où est maintenant située la résidence de M. Dinning) au Côteau Ste. Geneviève, et de là vers la rivière St. Charles, dans la plaine, où est maintenant St. Roch. Je me rappelle les Montagnards Ecossais, nous poursuivant vigoureusement, sur le sommet de la colline, comme des démons furieux, avec leurs écharpes flottantes, leurs bonnets et leurs larges *claymores* ; des Indiens et des tirailleurs placés dans le bois que les Ecossais devaient traverser, les reçurent d'une bonne manière. Plusieurs furent tués, et leurs jupes en désordre laissaient à découvert leurs cuisses, auxquelles nos fugitifs, en repassant, faisaient des entailles avec leurs sabres, coupant de larges tranches dans les endroits les plus charnus. J'étais parmi les fuyards, et je reçus dans le mollet un boulet amorti qui me renversa par terre. Je pensais que c'en était fait de moi ; mais, peu après, je me relevai et je continuai de courir vers l'Hôpital-Général, pour gagner le camp de Beauport, sur le pont de bateaux. Sur le chemin était une boulangerie, dont le boulanger avait cuit, ce jour-là, une fournée de pain. Quelques-uns des fugitifs, épuisés, lui demandèrent à manger, ce qu'il leur refusa ; alors l'un d'eux, dans un accès de colère à cet acte d'inhumanité, lui trancha la tête de son sabre, et cette tête sanglante fut déposée sur la pile de pains. La faim m'arrachant tout sentiment, je saisis un pain tout couvert de sang, et, avec mon couteau, je fis disparaître la croûte et je dévorai la mie avidement. Ceci se passait dans l'après-midi et le soleil s'en allait au couchant. »

Tels sont les détails fournis par le vieux Trahan à M. John Fraser.

Nous avons souvenance que feu l'abbé Ferland était rien moins que positif sur l'endroit où le rival de Wolfe expira. Un an avant sa mort, il répondait d'abord à une personne qui lui posa la ques-

tion : «Où Montcalm est-il mort ?» — «au Château St. Louis,»— puis se ratrapant, il avança ingénuement qu'il ne le savait pas. Tout en laissant croire que Montcalm acheva sa carrière chez Arnoux, (page 579) il ne le dit pas positivement. S'il nous est permis d'invoquer la tradition, M. Lafleur, employé au bureau de la Trinité à Québec, nous permet de citer de son journal, l'entrée qui a trait à Montcalm. M. Lafleur, vieux milicien de 1812, et maintenant âgé de près de 78, a recueilli avec soin une foule de particularités, ayant trait au siége de 1759 et à l'invasion des Bostonnais en 1775-6. Il consigne donc en son journal une rumeur trés-accréditée dans sa jeunesse. Une jeune fille, parente de feu M. Malouin, de cette ville, se rappelait avoir vu Montcalm entrer en ville vers onze heures avant-midi de la fatale journée : «A cheval, haletant, blessé à mort, par la porte St. Jean, et non par la porte St. Louis, et se dirigeant vers la rue St. Louis ;» cette jeune fille semblait croire que Montcalm expira *en dedans* de la ville. Quoiqu'il en soit, le poids des autorités est contre Knox qui fait expirer Montcalm à l'Hôpital-Général. Nous tenons du Révd. Messire Plante que les régistres de cette ancienne maison ne contiennent aucune *entrée* à l'appui de l'assertion de Knox.

Il paraît certain que Montcalm blessé fut d'abord déposé chez Arnoux. S'il quitta la maison du chirurgien, ce qui jusqu'ici n'appert pas, pourquoi n'aurait-il pas clos sa carrière dans *sa* maison sur les ramparts, et sur le site de laquelle la résidence de R. H. Wurtele, courtier, a été en partie depuis bâtie, ou bien dironsnous qu'il est mort au couvent des Ursulines? En tous les cas, voilà une fort jolie question pour nos archéologues ; nous la leur laissons.

J. M. L.

Sillery, 1867.

1 On lit dans le *Mémoire* de M. Joannès, major de Québec cité par Dussieux p. 387—que "M. le marquis de Montcalm, qui avait été blessé mortellement, rentra dans la ville où il mourut de ses blessures." Ni les dépêches d'Amherst, de Saunders, de Murray, de Townshend, ne jettent du jour sur le lieu précis où expira Montcalm. Bigot dit que Montcalm entra en ville par la porte St. Louis :

" C'est dans cette retraite que M. le Marquis de Montcalm reçut une balle dans les reins, comme il était prêt d'entrer en ville par la porte St. Louis (Lettre de Bigot—Dussieux p. 402.)

D

Big

scè
leu
dev
inf
C
du
l'un
mei
I
ens
préc
cett
Can
P

LES DERNIÈRES ANNÉES

DE LA

DOMINATION FRANÇAISE EN CANADA.

Bigot et son groupe.—Madame Pean.—M. Pean.—Dechenaux.—Cadet.—Varin.—La *Friponne*.—Penissault.—Madame Cadet.—Corpron.—Estèbe.—Mosaïque de débauchés et de femmes galantes. Le parti des honnêtes gens.—Montcalm.—Bougainville.—Taché—Bourlamarque.—La Corne.—De Beaujeu.—De Léry et autres.

L'histoire, a-t-on dit, se répète, rien de plus vrai. La mise en scène varie ; les hommes changent, mais les passions, mobiles de leurs actions, restent inaltérables, à ce point, que leurs caractères deviennent susceptibles d'analyse et de démonstration presqu'aussi infaillibles que les calculs du géomètre.

Chez l'individu, l'infirmité physique devance, présage la mort du corps, de même l'infirmité morale dénote la chute de l'âme : l'un et l'autre terme symbolisent décadence, ruine, anéantissement.

Il en est des nations comme des individus. Nous trouvons cet enseignement admirablement développé dans les événements qui précédèrent immédiatement la cession de la colonie, pendant cette douloureuse période d'ignominie pour la France et le Canada—le règne de Louis XV.

Placez-vous au milieu du dix-huitième siècle, et que trouvez-

vous dans la vieille Europe ? Corruption, rapacité, mollesse chez les grands ; asservissement, dégradation chez les peuples ; une vile tourbe taillable, corvéable à merci et sans merci ; des maîtres et des esclaves, au lieu de souverains et de sujets.

Ne comptez pas de trouver le sens moral vivace, la noblesse dans les sentiments, le mérite en honneur dans la colonie, quand les gouvernants sont voués à toutes les infamies dans la métropole : l'onde du ruisseau peut-elle rester pure quand le fleuve qui l'alimente charrie les immondices des grandes cités ? Le Canada d'alors recevait de la France ses lois, ses inspirations, ses modes, ses fonctionnaires ; ces derniers y venaient avec leurs vices. Examinons le personnel de l'administration en Canada avant la cession ; levons le voile sur la profonde misère du peuple, et nous comprendrons bientôt pourquoi la colonie accepta sans regret le nouveau régime, le joug de l'Angleterre, dès qu'il devint un fait accompli.

L'année 1755 avait été une année de disette ; il n'y eut point de bled : pour ne pas mourir de faim, il fallut demander à la France des provisions de bouche. Les munitionnaires et les commis du roi surent bientôt trouver, dans la misère publique, le moyen de faire d'immenses fortunes ; on se gorgeait de richesses au Canada, puis on réalisait ses biens et on allait à Bordeaux, à Paris, à Rochefort, jouir du fruit du pillage. Le mot de Bigot, à son ami De Vergor avait sa raison d'être.

Le récit de l'historien Charlevoix ne va pas au-delà de 1722, comme l'on sait ; il ne reste comparativement que peu de documents écrits par des contemporains de 1722 a 1759. Heureusement, nous avons une relation assez remarquable des événements de 1749 à 1760, grâce à la Société Littéraire et Historique de Québec, laquelle, depuis plus d'un quart de siècle, remplit noblement une des principales conditions de sa charte en publiant d'importants documents historiques relatifs à l'histoire du Canada. Grâce donc à cette antique association qui s'est successivement enrichie des travaux des Vallières, des Andrew Stuart, des Faribault, des Garneau, des Ferland, des abbé Holmes, nous avons depuis quelques années à notre disposition un travail plein d'intérêt intitulé : « *Mémoires sur les affaires du Canada depuis* 1749 *à* 1760. C'est, je pense, le regretté Geo. Faribault, qui prit la plus grande part à la publication de cet écrit. Ces *Mémoires*, qui ne portent pas de nom d'auteur, sont attribués à De Vauclain ; nous les considérons comme précieux, parce qu'ils concordent avec les écrits de cette époque et qu'ils semblent l'œuvre d'un contemporain éclairé, capable de juger de la situation, et consciencieux dans ses jugements. Aidé de ce document, le lecteur pourra citer au tribunal

d'une impartiale postérité les plus fameux coquins de l'époque, leur imprimer au front une juste flétrissure et apprécier convenablement les menées ténébreuses de ceux qui avaient *intérêt* à ce que la France perdit ce beau pays : car, avec l'abbé Ferland et d'autres, nous sommes enclins à voir dans la manière dont on défendit le Canada, plus que de la tiédeur, plus que de l'indifférence, rien moins que de la trahison de la part de la coterie Bigot.

Il était de l'intérêt de cette faction de céler ses infamies sous la ruine commune : les scélérats consommés brûlent l'habitation qu'ils ont dévastée après en avoir outragé les habitants : l'incendie cache toute trace du crime.

Voyons donc ce qu'était le peuple du Canada en 1755 ; étudions le trop fameux Bigot et examinons la physionomie de son entourage.

François Bigot, treizième et dernier Intendant de la Nouvelle-France, était d'une famille de Guienne, illustre dans la robe, et il avait été Intendant de la Louisiane. Il était de petite taille, mais bien fait, d'un port agréable, d'une grande bravoure, actif, aimant le faste, les plaisirs et surtout le jeu. [1] Il vint en Canada vers 1748. Si tout son crime eut consisté à faire le commerce, il eut à peine été blâmé ; c'était dans les idées du jour : ses appointements n'étaient nullement proportionnés à l'importance de sa charge, ni aux dépenses dans lesquelles sa position l'engageait. Ses fraudes sur le trésor, sa rapacité, les extorsions que ses affidés pratiquaient sur le peuple canadien, voilà ce qui a rendu sa mémoire à jamais exécrable. Il existait à Québec une association composée du secrétaire de l'Intendant, Deschenaux ; du munitionnaire général des vivres, Cadet, et du capitaine et aide-major des troupes, Hugues Pean : le trésorier Imbert les secondait ; Pean était le chef et Bigot le grand chef. Entre Bigot et Pean il y avait commerce d'amitié *et autres.* « Le mérite de Pean, disent les *Mémoires* que nous avons déjà cités, consistait dans les charmes de sa femme, qui trouva lieu de plaire à M. Bigot ; elle était jeune, sémillante, pleine d'esprit, obligeante, d'un caractère assez doux ; sa conversation était enjouée et amusante ; enfin, elle fixa l'Intendant qui, durant tout son séjour en Canada, ne fut attaché qu'à elle, et il lui fit tant de bien qu'on envia sa fortune. Il allait régulièrement chez elle passer toutes les soirées : elle s'était composée une petite cour de personnes de son caractère qui, par leurs égards, méritèrent sa protection et firent des fortunes immenses ; en sorte que ceux qui, dans la suite, désirèrent avoir de l'avancement ou obtenir des emplois, ne purent les avoir que par son canal ; domestiques, laquais et gens de rien furent faits garde-magasins dans les postes ;

1 L'auteur des *Anciens Canadiens* en fait, d'après la tradition dans sa famille, un tout autre portrait.

leur ignorance et leur bassesse ne furent point un obstacle ; en un mot, les emplois furent donnés à qui elle voulut, sans distinction, et sa recommandation valut autant que le plus grand mérite ; aussi, bientôt les finances se ressentirent de l'avidité de tous ces gens, et le peuple gémit sous leur pouvoir arbitraire.» Tel est le portrait que l'auteur des *Mémoires* nous trace de la belle [illegible] me Hughes Pean, sous les traits de laquelle nous croyons rec[illegible]aître cette intéressante élève des Ursulines de Québec, Angélique Des Meloises, qui était au pensionnat vers 1735.

«Brassard Deschenaux, fils d'un pauvre cordonnier, était né à Québec : un notaire, qui avait été en pension chez son père, lui avait appris à lire ; comme il était d'un esprit vif et pénétrant, il profita beaucoup, et entra fort jeune au Secrétariat de M. Hocquart, alors Intendant ; M. Bigot, qui l'y trouva, l'a toujours conservé, et le fit faire, non sans peine, écrivain de la marine ; laborieux mais rampant, il sut plaire à Bigot, qui lui accorda bientôt sa confiance et ne vit et n'agit que par lui : mais cet homme était vain, ambitieux, insupportable par sa hauteur, et surtout avait une envie si démesurée d'amasser de grands biens, qu'il avait coutume de dire «qu'il en prendrait jusque sur les autels [illegible] n ne doit point s'étonner qu'avec de pareils sentiments, il ai[illegible]ent abusé de la confiance de son maître et lui ait fait faire bien des fautes.»

«Cadet était fils d'un boucher ; il fut occupé dans sa jeunesse à garder les animaux d'un habitant de Charlesbourg ; ensuite, il fit lui-même le métier de boucher, où il eut assez de bonheur. Quand il eut amassé quelque bien, il le mit dans le commerce ; son esprit intriguant le fit connaître à M. Hocquart, qui le chargea de quelques levées et lui accorda la fourniture des viandes pour les troupes. Deschenaux sentit que cet homme pouvait lui être nécessaire ; il le ménagea, se lia même avec lui et le recommanda à l'Intendant dans toutes les occasions ; en sorte qu'il fut souvent chargé de faire des levées pour la subsistance des troupes ; en effet, on ne vit guère d'homme plus industrieux, plus actif et plus entendu dans les marchés : le triumvirat en eut besoin et chercha à l'élever, ce qu'il fit en lui faisant donner le titre de munitionnaire général......il était cependant généreux, bienfaisant et prodigue même jusqu'à l'excès.

La «Belle amazone aventurière,» que le sieur Joseph Ruffio s'était choisie pour femme, était sans doute la moitié de l'heureux boucher. (Voir Relation du Siége de Québec, par J. C. Panet.)

«Pean avait trop bien débuté pour ne pas s'apercevoir qu'avec un Intendant tel que M. Bigot, on pouvait tout oser ; il avait gagné, sans s'en apercevoir, cinquante mille écus : l'Intendant, qui avait

besoin d'une levée considérable de bled, l'en chargea pour le favoriser; il lui fit compter de l'argent du trésor avec lequel il paya comptant: ensuite cet Intendant rendit une ordonnance qui fixait le prix du bled beaucoup plus haut que Pean ne l'avait acheté: celui-ci le livra au Roi sur le prix de l'ordonnance, de sorte qu'il réalisa en peu de temps un profit considérable: ensuite il fit construire des goëlettes, qui, étant continuellement employées, lui rapportaient de grands bénéfices, parce que les voyages les plus lucratifs leur étaient réservés.

« Cet avantage n'était pas suffisant: il s'établit une société dans laquelle Cadet, d'un côté, parut seul, et de l'autre, un particulier nommé Clavery, qui peu après fut fait garde-magasin à Québec. Cadet allait sur les côtes, achetait du bled qu'il faisait convertir en farine. Il avait loué un moulin en bas de Québec, et c'est là que l'on chargeait ordinairement les goëlettes pour les Isles.

« Pean avait aussi fait bâtir, sur une de ses seigneuries, de grands hangards;[1] les vaisseaux, en s'en retournant, y prenaient leurs cargaisons; de cette façon on dérobait la connaissance de ces enlèvements aux habitants de Québec, et on éludait l'ordonnance de l'Intendant: le contrôleur Bréard entrait de part dans toutes ces manœuvres, et de très-pauvre qu'il était lorsqu'il vint en Canada, il s'en retourna extrêmement riche.

« A l'égard du commerce, on joua un autre rôle; on fit bâtir, près de l'Intendance,[2] une grande et vaste maison, avec des magasins; et pour sauver les apparences, on y vendit en détail: Clavery, dont j'ai parlé plus haut, eut la garde de ce magasin: il était commis du sieur Estebe, garde-magasin du Roi à Québec; mais le but réel de cette entreprise était d'y attirer tout le commerce, et surtout de fournir tous les magasins du Roi. En effet, l'Intendant envoyait chaque année à la Cour l'état de ce qui était nécessaire pour l'année suivante; il pouvait diminuer à son gré la quantité à demander, laquelle les circonstances d'ailleurs rendaient toujours insuffisante. Ce magasin se trouvait justement fourni de tout ce qui manquait à celui du Roi; on n'avait pas recours, comme auparavant, aux négociants, dont les affaires furent par là considérablement diminuées. On trouva encore le moyen de fournir plusieurs fois la même marchandise au Roi, et toujours de la lui faire payer plus cher; c'était de ces coups concertés entre ceux qui avaient le gouvernement en main et à qui rien n'échappait. Le peuple, cependant, s'aperçut bientôt du but

1 Serait-ce à Beaumont où le fief de Livaudière appartenait à M. de Pean, Chevalier de la Livaudière?

2 Au Palais, faubourg St. Roch de Québec.

de ce nouvel établissement, et nomma, par dérision, cette maison « la *Friponne*. »

« Enfin, en 1755, les bleds ayant manqué, ceux des années précédentes ayant été enlevés, ou étant dans les magasins du triumvirat, le peuple de Québec fut réduit à la mendicité. Dans cette fâcheuse circonstance, au lieu d'avoir recours au bled caché, on fit croire à l'Intendant que cette denrée n'était pas aussi rare qu'on le lui disait, mais que les habitants refusaient de le vendre, afin d'obtenir un plus haut prix ; qu'en conséquence il devait donner des ordres pour en faire la recherche dans les campagnes, et taxer chaque habitant, tant pour subvenir à la subsistance de la population [1] de la ville qu'à celle des troupes ; [2] il fit donc dresser un état des vivres qu'il fallait pour empêcher le peuple de mourir de faim, et remit à Cadet le soin de faire cette levée. Celui-ci parcourut les campagnes avec ses commis, et il s'empara d'une plus grande quantité de bled qu'il ne fallait. Les habitants, à qui on arrachait ainsi la vie et la semence, voulurent se plaindre, quelques-uns vinrent effectivement à l'Intendance ; mais l'impitoyable Deschenaux, toujours alerte, écartait tout ce qui pouvait nuire à ses desseins ; avant de parvenir à l'Intendant, il les faisait interroger ; ces braves gens avouaient le sujet de leur visite ; alors on les

1 *Mémoires sur les Affaires du Canada, 1749—1760—Page 66.*

2 Les années suivantes furent également désastreuses.

" L'hiver de 1757 a 1758 fut extrêmement long et rude, et détruisit encore la récolte de 1758 ; la disette se changea en famine, on lit dans une lettre de M. Doreil, du 26 février : " Le peuple périt de misère. Les acadiens réfugiés ne mangent depuis quatre mois que du cheval ou de la merluche (morue sèche) sans pain. Il en est mort plus de trois cents...... Le peuple canadien à un quart de livre de pain par jour...... La livre de cheval vaut 6 sols : on oblige ceux qui sont en état d'en manger de prendre de cette viande par moitié. Le soldat a demi livre de pain par jour : pour la semaine on lui donne 3 livres de bœuf, 3 livres de cheval, 2 livres de pois et 3 livres de morue." Depuis le 1er avril, la famine augmentant, on ne donna plus au peuple que deux onces de pain. Tout était d'une " horrible cherté. "Au mois de mai, il n'y avait presque plus de pain ni de viande ; la livre de bœuf valut alors 25 sols ; autant la livre de farine ; "Et cependant, dit M. Doreil, ils prennent leur mal en patience."

" Pendant ce temps, chez l'intendant Bigot, on passait le carnaval, jusqu'au mercredi des cendres à jouer "un jeu à faire trembler les plus déterminés joueurs." M. Bigot y perdait plus de 200,000 livres au quinze, au passe-dix, au trente et quarante. " (Dussieux).

Quant aux secours et vivres à attendre, de la mère-patrie, même sous forme de charité, il n'y fallait pas penser. L'Evêque de Québec dans sa touchante lettre adressée le 9 novembre 1759, au ministre de la marine, ne put obtenir rien " pour ses pauvres canadiens sans abris et sans ressources." Cent ans après comme le fait bien observer le savant Professeur français Dussieux," cette généreuse population canadienne a donné 125,000 fr. aux veuves et aux orphelins de nos soldats morts à l'Alma (Voir le *Moniteur* du 2 mars 1855 ")—Quand l'on compare le chiffre $953,23 des dons de notre ancienne mère-patrie aux pauvres incendiés de St. Roch du 14 octobre 1866, avec le chiffre $195,302.62 des dons de notre nouvelle mère-patrie. (Voir le rapport du *Chronicle* de Québec 11 nov. 1869) il appert que le tribut que notre jeune pays offrait aux veuves et aux orphelins français de l'Alma en 1855 a éveillé un bien faible écho en France en 1866.

envoyait à Deschenaux, qui commençait par les maltraiter, et les menacer de les faire jeter en prison, s'ils persistaient à vouloir parler à l'Intendant ; puis il allait prévenir celui-ci, à qui on les avait dépeints comme des rebelles ; Bigot les faisait approcher, et au lieu d'écouter leurs raisons, les rudoyait et les maltraitait tellement qu'ils se trouvaient encore heureux de n'être point emprisonnés ; en sorte que bientôt personne n'osa plus se plaindre.

Cependant le pain n'en devenait pas moins rare. L'Intendant avait commis des personnes qui faisaient distribuer le pain chez les boulangers, à qui le gouvernement fournissait de la farine. Le peuple, aux jours indiqués, se portait en foule à la porte des boulangeries où il était inscrit ; là on s'arrachait le pain de vive force ; on voyait souvent des mères se plaindre de ne pas en avoir du tout, ou pas assez pour en donner à tous leurs enfants ; les malheureuses couraient chez l'Intendant pour implorer son secours et son autorité ; mais tout était inutile ; il était assiégé d'un nombre d'adulateurs, qui ne pouvaient comprendre, au sortir des repas abondants et délicats qu'ils venaient de prendre chez lui, comment on pouvait mourir de faim.

Si le peuple de Québec était vexé, celui de Montréal ne l'était pas moins. Il est vrai que le comestible n'y était pas tout à fait aussi rare, mais en revanche le commerce y était beaucoup plus tombé qu'à Quebec. Varin, Commissaire de la Marine, et Martel, garde-magasin du Roi, s'étaient emparés de tout. Disons un mot de ces deux personnages. François Victor Varin était Français de naissance ; les uns le font fils d'un cordonnier ; d'autres, d'un maître d'école......il était vain, menteur, arrogant, capricieux et entêté ; il était d'une très-petite stature et n'avait rien d'imposant dans la physionomie ; au reste il était perdu de mœurs...... Martel était fils d'un marchand autrefois établi à Port-Royal, qui vint à Québec, lorsque les Anglais s'emparèrent de cette place ; comme il était pauvre, il sollicita des emplois ; un de ses frères, Jésuite, lui procura, ainsi qu'à trois autres de ses frères, des protecteurs qui les firent avancer au-delà de leurs espérances...... Ces deux personnages mirent en combustion tout le commerce de Montréal : ils s'emparèrent de tous les équipements des canots...... Pour achever de ruiner le commerce, on établit, comme à Québec, une maison qu'on nomma la *Friponne*, et dont on donna la direction à un nommé Penissault qui a fait tant parler de lui sous le munitionnaire Cadet. »

« Cadet avait chez lui un nommé Corpron,—homme de néant que les coquinneries avaient fait chasser de chez différents négociants dont il était commis, mais il avait de l'esprit et entendait parfaitement le commerce : Cadet l'avait depuis deux ou trois ans

à son service ; il l'avait intéressé dans son commerce, en sorte qu'il était devenu son homme de confiance ; il fut aussi le premier de tout, et commença à prendre connaissance des affaires ; il examinait les comptes rendus ; il avait le détail du gouvernement de Québec ; on ne sait quels arrangements il fit avec le munitionnaire, mais personne n'ignore qu'il gagna de grandes sommes, et qu'en très peu de temps il devint puissamment riche. Les gouvernements de Montréal et des pays d'en haut furent confiés aux nommés Pénisseault et Maurin. Pénissault était d'un caractère vif, et entreprenant ; il était excellent pour le dehors, comme à faire des marchés, à faire travailler, et à avoir l'œil en même temps sur différentes choses ; mais il était de mauvaise foi et double dans toutes ses démarches : on prétend qu'il avait été obligé de sortir de France pour des affaires de commerce : il avait épousé une fort jolie femme, fille d'un marchand de Montréal, qui devint la maîtresse de Péan, à qui M. le Chevalier de Lévis l'enleva et l'a emmenée en France. »

Le Chevalier, sans doute en sa qualité de seigneur suzerain, réclamait comme un baron des anciens jours, le droit de *prélibation*, sur les meilleurs crûs de la colonie.—La vie galante de la belle, spirituelle mais frêle Madame Pénissault, « l'aliéna » de son digne époux, sans cependant rompre avec lui. » Quelle charmante bonhommie ! Au lieu de se flamber la cervelle, le vertueux fonctionnaire, disent les *Mémoires*, se dédommagea sur les femmes de ceux qui étaient sous ses ordres. »

Je clôrai maintenant avec le portrait d'un bossu—le sieur Maurin—cette mosaïque de voleurs—de débauchés et de femmes du demi monde, que la France envoyait ou maintenait, parmi les fonctionnaires, au Canada. Cet état de choses, sans la conquête eut sans doute duré tant que La Pompadour, qui régnait en France sous le nom de[1] Louis XV, ne s'en serait pas scandalisé : elle n'était pas, comme l'on sait, d'une sévérité draconienne à l'article de la décence publique.

« Maurin était l'homme le plus difforme de la colonie ; il était bossu et n'avait rien que de sinistre dans la physionomie et le maintien ; mais il avait beaucoup d'esprit et quelque peu orné .... il poussa le luxe jusqu'où il pouvait aller au Canada ; et à l'égard du désir d'amasser du bien, Cadet, ne pouvait choisir deux personnes qui se concilieraient mieux et qui employraient plus de moyens de vexations et de détours qu'eux ; aussi on ne

1 Le dernier représentant de la race Latine au Canada se rappellera, non sans amertume, de l'exclamation que la perte de la colonie en 1759 " des quinze milles arpents de neige " de Voltaire,—arrachait, à celle qui avait la beauté d'Aspasie, sans en avoir le patriotisme. " Enfin, le roi dormira tranquille."

vit voler et en donner l'exemple plus impunément et jouir avec plus de faste et d'arrogance qu'ils le firent.» *Mémoires* etc., page 87.)

Bigot et ses complices furent, à leur arrivée en France, écroués à la Bastille pendant l'instruction de leur procès qui dura quinze mois. Le gouvernement français, pour échapper à la réprobation générale que la perte de la colonie suscitait et pour donner le change à l'opinion publique, proclama à son de trompe, sa détermination de punir exemplairement tous ceux associés de près ou de loin au gouvernement du Canada. On enveloppa cinquante-cinq personnes dans l'arrêt de proscription—Pour comble de bassesse, le gouvernement de la Pompadour (elle qui, pendant les dix-neuf années que dura sa faveur, a reçu 36,924,140 livres) pour ruiner effectivement le commerce et l'avenir de ses colons, *déshonorait* et refusait de payer les traites de son Intendant sur le trésor,—son Intendant qu'il avait autorisé *à tirer ad libitum :* les traites de Bigot se montaient à £500,000 sterlg. et le papier-monnaie à £4,000,000 sterlg. On ne paya d'abord que 4 p. c. sur ce montant, mais « la Grande-Bretagne, dit Bibaud, obtint plus tard de la France, pour les Canadiens devenus ses sujets, un dédommagement de trois millions de livres en contrats, et de six milles livres en argent, de sorte qu'ils reçurent cinquante-cinq pour cent de leurs lettres de change, et trente quatre pour cent de leurs ordonnances. »

Une commission présidée par M. de Sartine, lieutenant général de police, et composée de vingt-sept juges au Chatelet, fut chargée de juger souverainement et en dernier ressort le procès ordonné par le Roi.[1]

1 Le 10 déc. 1763, intervint le jugement suivant contre les principaux prévaricateurs.

" Bigot, banni à perpétuité du royaume, ses biens confisqués, 1,000 livres d'amende, condamné à 1,500,000 livres de restitution ;

" Varin, banni à perpétuité du royaume, ses biens confisqués, 1,000 livres d'amende, condamné à 800,000 livres de restitution;

" Breard, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 300,000 livres de restitution;

" Cadet, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 6 millions de restitution;

" Penissault, banni pour neuf ans de Paris, 500 lives d'amende, 600,000 livres de restitution;

" Maurin, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 600,000 livres de restitution;

" Corpron, condamné à être admonesté en la chambre, 6 livres d'aumône, 600,000 livres de restitution;

" Estebe, condamné à être admonesté en la chambre, 6 livres d'aumône, 30,000 de restitution;

" Martel de St. Antoine, condamné à être admonesté en la chambre, 6 livres d'aumône, 100,000 livres de restitution;

" DeNoyan, condamné à être admonesté en la chambre, 6 livres d'aumône ; "

Avec emprisonnement pour les dix condamnés, dans la Bastille, jusqu'au paie-

On nous pardonnera la longueur de ces extraits en considération de la lumière qu'ils jettent sur cette ligue d'escrocs qui se partageait le pouvoir dans la Nouvelle-France : la galanterie allait de pair avec le pillage. Les succès de Pean auprès de Bigot étaient dus aux charmes de son épouse ; ceux de Penissault auprès de Pean et du général de Lévis, étaient de même aloi—l'accommodant monsieur Penissault s'indemnisait de ses petits mécomptes domestiques sur les femmes de ses subordonnés : madame Penissault tenait une grande table, où les commis du munitionnaire, tous gens de néant, étaient admis : on blâma souvent M. le Chevalier de Lévis d'y manger presque tous les jours comme il faisait, et de se confondre avec eux ; son mari ne la voyait pas la plupart du temps.......

Il serait facile d'assombrir encore cette peinture, tout en restant dans le domaine du vrai. On aurait tort, cependant, de se faire illusion et de croire que la société toute entière était corrompue. Deux partis bien accentués se disputaient l'empire : la coterie Bigot, la corruption même, formée de « gens de rien, » comme on l'a vu, et le parti d'honneur dans lequel on comptait Montcalm, Bougainville, Taché, Bourlamarque, La Corne, DeBeaujeu, De Léry, et une foule d'autres ; presque toutes les anciennes familles du Canada appartenaient à ce dernier parti. Nous continuerons, dans un autre article, l'étude de l'époque qui vit tomber la colonie sous la domination de l'Angleterre.

J. M. L.

Sillery, près de Québec,—1870

ment des restitutions ci-dessus prononcées. Dussieux ajoute, sur l'autorité d[e] Soulavie, que la belle madame Penissault aurait su gagner les bonnes grâces du du[c] de Choiseul lequel lui aurait accordé, à elle, des lettres de justification pour son mari et permis de conserver les gains frauduleux qu'il avait été condamné à rendre.

La perte du Canada coûta cher à la France en gloire, en argent, en prestige ; son acquisition, coûta encore plus cher à l'Angleterre, car en outre des 80 millions sterling dépensés par l'armée et la flotte, mentionnés par Lord Chesterfield, cette acquisition lui coûtait, seize ans plus tard, la perte de ses plus riches Provinces qui s'érigèrent en république parce que l'Angleterre voulait les taxer sans leur assentiment au moyen de la représentation, et comme l'a très bien fait remarquer Montgomery Martin, la taxe que l'on voulait imposer aux Provinces, en 1775, était précisément pour combler le déficit causé par la dépense faite pour la conquête du Canada. Singulière coïncidence !

NOTES DE VOYAGE, ETC.

Les Bostonnais à la Beauce, 1775.—Dinde rôti.—Vin d'Espagne.—Saint Igan.—L'Enfer.—Brise-culottes.— Saint-George.— Saint-François.— Saint-Joseph.—Sainte-Marie.

> " *Dimanche, 5 novembre 1775. On apprit ce jour, que M. Robicho* [1] *avait été fait prisonnier : grande panique s'en suivit parmi les paysans menacés par les Anglais, s'ils refusaient de secourir Québec.*
>
> *Nous arrivâmes à la Chapelle de Sainte-Marie où nous fîmes bombance. Dinde rôti excellent. Vin d'Espagne.*"
>
> (Journal tenu par le Dr. Isaac Senter, médecin et chirurgien dans l'armée d'Arnold.)

La fête de la Toussaint, dit la tradition, ne fut pas particulièrement gaie à la Beauce, en 1775. Il y avait plus que les prières et les funèbres chants de l'église pour les saints du martyrologe : une si terrible préoccupation régnait sur le sort des vivants que l'on avait peu de emps pour penser aux morts ; car ce jour même après la messe, campait en face du lieu saint, sur la rive de la Chaudière, une soldatesque déguenillée et affamée que la renommée peignait comme plus impitoyable, plus féroce que les Huns d'Attila. Sainte-Marie, qui n'avait pas donnée dans les velléités révolutionnaires de Saint-François et de Saint-Joseph, énergiquement

1 M. les antiquaires auraient-ils la complaisance de nous dire ce qu'était ce M. Robicho ?

combattues par l'évêque Briand dans son mandement [1] du 22 mai 1775 avait raison de redouter l'arrivée de ce ramas de déserteurs [2] de l'armée anglaise à Boston, décidés à porter le fer et le feu au sein même de la province anglaise de Québec. Les Canadiens d'alors n'avaient pas, paraît-il, plus de confiance dans les yankees de 1775, que leurs descendants n'en ont eu dans ceux qui les ont suivis, après un siècle d'expérience. Ni les mielleuses promesses des délégués du congrès, Franklin, Chase, Carroll ; ni la voix de sirène de Lafayette, n'avait pû faire opter pour la république, ce peuple qui adhérait encore si fermement à la monarchie, nonobstant les tracasseries et les injustices que les *nouveaux*

1 " *Jean-Olivier Briand, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège. Evêque de Québec............, A tous les peuples de cette colonie : Salut et Bénédiction,—*

" Une troupe de sujets, révoltés contre leur légitime Souverain, qui est en même temps le nôtre, vient de faire irruption dans cette province, moins dans l'espérance de s'y pouvoir soutenir que dans la vue de vous entraîner dans cette révolte, ou au moins de vous engager à ne pas vous opposer à leurs pernicieux desseins.

La bonté singulière et la douceur avec laquelle nous avons été gouvernés de la part de Sa Très-Gracieuse Majesté le roi George III, depuis que par le sort des armes nous avons été soumis à son empire : les faveurs récentes dont il vient de nous combler en nous rendant l'usage de nos lois, le libre exercice de notre religion et en nous faisant participer à tous les privilèges et avantages des sujets britanniques, suffiront sans doute pour exciter votre reconnaissance et votre zèle à soutenir les intérêts de la couronne de la Grande-Bretagne. Mais des motifs encore plus pressants doivent parler à votre cœur dans le moment présent. Vos serments, votre religion vous imposent une obligation indispensable de défendre de tout votre pouvoir, votre patrie et votre roi. Fermez donc, chers canadiens, les oreilles et n'écoutez pas les séditieux, qui cherchent à vous rendre malheureux et à étouffer dans vos cœurs les sentiments de soumission à vos légitimes supérieurs, que l'éducation et la religion y avaient gravées.

" Portez-vous avec joie à tout ce qui vous sera commandé de la part d'un gouverneur bienfaisant, qui n'a d'autres vues que vos intérêts et votre bonheur. Il ne s'agit pas de porter la guerre dans les Provinces éloignées : on vous demande seulement un coup de main pour repousser l'ennemi et empêcher l'invasion dont cette Province paraît menacée. La voix de la religion et celle de vos intérêts se trouvent réunies et nous assurent de votre zèle à défendre vos frontières et vos possessions.

" Donnée à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et la signature de notre secrétaire le 22 mai 1775.

" † J. OL. évêque de Québec,
" Par monseigneur,
" Signé : F. PERRAULT, ptre.

Plaçons maintenant en regard de ce patriotique mandement, l'allocution du colonel Arnold, adressée à quelques Canadiens et surtout aux Indiens qui habitaient Sartigan :

" Sartigan, 4 nov. 1775.—En réponse, dit Senter, à la pompeuse harangue qu'un chef sauvage prononça en présence du chef des rebelles, Arnold s'exprima comme suit : " Amis et frères," je m'estime fort heureux de rencontrer tant de mes frères, venus de différents points du grand pays, et plus heureux encore de vous rencontrer en amis et comme étant intéressés autant que nous dans le succès de cette expédition. Mes frères, nous sommes les enfants de ce peuple qui

2 Journal de Senter. Page 8.

maîtres avaient suscitées depuis la cession du pays. Le curé de Sainte-Marie, le Révd. messire Verreau, [1] dit la tradition, monta en chair à vêpres et exhorta ses ouailles à héberger ceux des soldats d'Arnold, qui n'avaient pu se procurer de gîte, comme étant le seul parti à prendre dans cette triste conjoncture. La tradition ajoute de plus qu'une partie de l'armée d'invasion dina sans invitation au Manoir du seigneur Gabriel Elzéar Tachereau lequel était absent et passait l'hiver à Québec.

a levé la hache contre nous. Il y a de cela plus de cent ans, nous étions tous comme une seule famille : de religion différente, nous vînmes en ce pays du consentement de notre roi. Nos pères ont acheté les terres des sauvages et sont devenus un grand peuple : nombreux comme les étoiles du ciel.

"Nous avons ensemencé la terre, et nous sommes par notre industrie devenus riches. Maintenant, un nouveau souverain et ses *grands*, hommes pervers, veulent nous enlever,—sans notre permission,—nos terres et nos richesses.

"Cela nous a paru injuste et tous nos grands hommes, du fleuve Saint-Laurent au Mississipi, s'assemblèrent à Philadelphie, où ils s'entendirent et adressèrent au Roi une supplique, disant qu'ils agiraient en frères et combattraient pour lui, mais qu'ils ne consentiraient pas à céder leurs terres et leurs biens. Le Roi refusa d'obtempérer à notre prière, envoya une vaste armée à Boston et s'efforça d'ameuter contre nous nos frères du Canada. L'armée du Roi, à Boston, investit les campagnes et les demeures et tua grand nombre de femmes et d'enfants, au sein de leurs paisibles occupations. Les Bostonnais firent appel à leurs frères des campagnes : ils volèrent à notre secours ; en six jours, ils levèrent une armée de cinquante mille hommes, chassant les troupes du Roi qui se réfugièrent à bord de leurs vaisseaux, tuèrent ou blessèrent quinze cents de leurs hommes. Depuis cela, elles n'osèrent franchir les limites de Boston.

"Maintenant nous apprenons que les Français et les Indiens du Canada se plaignent à nous de ce que les troupes du Roi les tyrannisent et leur font payer très-cher le rhum, etc., et les excitent à prendre les armes contre les Bostonnais leurs frères qui ne leur ont jamais fait de mal. Conformément aux vœux des Français et des Indiens, nos frères, nous sommes venus à leur aide avec l'intention d'expulser les soldats du roi : une fois ces derniers expulsés, nous retournerons en notre pays et laisserons cette contrée, à la paisible jouissance de ses habitants. Si les Indiens, nos frères, veulent se joindre à nous, nous leur en saurons fort gré ; nous leur accorderons par mois une portugaise, deux piastres de prime, avec provisions de bouche et le privilége de se choisir des chefs militaires pour leur commander."

Senter ajoute que ces promesses séduisantes—*où le rhum à bon marché était pour quelque chose*—eurent l'effet désiré ; cinquante Indiens prirent leurs canots et se mirent en route.

1 Messire Jean Marie Verreau, né le 22 mars 1740, au Château-Richer, fils de François Verreau et d'Elizabeth Gagnon ; ordonné, le 25 août 1766 ; premier curé résident de Sainte-Marie de la Beauce, en 1766. Messire Verreau semble avoir remplacé le récollet Claude Loiseau, en religion "frère Théodore", missionnaire à Ste, Marie et à St. Joseph en 1762, lequel avait succédé au récollet Claude Cliche, connu en religion sous le nom de "Frère Didace" ; lequel était missionnaire en 1759 à Sainte-Marie et à Saint-Joseph de la Beauce, il mourut le 7 février 1780.

En 1785, la paroisse parait avoir été desservie par Messire J. Maurice Jean ; en 1786, par Messire Jos. Deguise ; en 1795, par Messire Jos. Lelièvre-Duval, lequel devint plus tard aumonier du Régiment Royal Canadien et mourut à Repentigny en 1807.

Le respectable messire Verreau mourut 19 août 1817, âgé de 78 ans, à Saint-Thomas, dont il avait été le curé depuis 1796 ; en 1796, Messire Antoine Villade, né à Blois, le 8 septembre, 1768, prenait la cure de Sainte-Marie, où il décéda, le 2 juillet 1839, âgé de 70 ans.

Je dis que ceci se passait le premier novembre 1775 (jour de la Toussaint), parce que je n'aime pas à me quereller avec cette antique et vénérable Dame, qui a nom la Tradition : mais une autre Dame non moins vénérable et antique, connue des poëtes grecs sous celui de madame Clio [1] et que je nommerai tout simplement l'Histoire, fixe l'arrivée d'Arnold et de ses mirmydons à Sainte-Marie le 5 novombre 1775, un dimanche. On avait expédié le 7 Oct. à Québec avec des lettres à un ami d'Arnold que la ville recelait un allemand du nom de Jacquith et deux sauvages Penobscots du nom de Sabattis et Enneos. Ces coureurs de bois étaient munis d'un canot d'écorce et de provisions ; ils connaissaient le pays comme les canadiens eux mêmes.

Isaac Senter, médecin de l'armée envahissante, dit positivement dans son journal que j'ai cité en tête, que ce copieux dîner de "dinde rôti, arrosé de vin d'Espagne" du bon Benecarlo ou du vieux Porte sans doute,—dont il conserva si agréable souvenance, avait lieu à la chapelle de Sainte Marie.

Le Révd- messire Verreau, qui avait montré sa sollicitude pour le bien être des simples soldats, n'aurait pas, ce semble, oublié les redoutables chefs de l'armée d'invasion ; et vû la proverbiale hospitalité du curé des campagnes en Canada, il nous est permis de croire que, faisant contre fortune bon cœur, le dit messire Verreau avait à sa table, ce jour là, peut-être le général-en-chef Arnold, le chapelain des troupes, le Révd. Samuel Spring, le Dr. Senter, quelques officiers marquants, tels que le Lieut.-Col. Greene, le capitaine Morgan, Aaron Burr, volontaire âgé alors de dix neuf ans si fameux par la suite et son ami le major Mathias Ogden : l'armée d'Arnold, comme l'on sait, avait quitté Cambridge, près de Boston, le 13 septembre précédent, forte de 1,100 hommes. [2] Après la défection causée par

1 Clio était la muse de l'Histoire.

2 Le Lieutenant-Colonel Greene du Rhode Island, succéda comme second officier en grade, au Lieutenant-Colonel R. Enos. Les majors étaient R. J. Meigs, du Connecticut ; L. Timothy Bigelow, du Massachusetts. Les carabiniers de la Virginie étaient conduits par le Capitaine Morgan, Humphrey et Hette. Hendricks était à la tête d'une compagnie de la Pennsylvanie ; Thayer en commandait une du Rhode Island. Thayer, Arnold, Melvin, Senter, Meigs, Dearborn, Henry ont tous laissé, chacun un *Journal* de la compagne. Le Commandant de l'expédition, Arnold, qui était souvent venu à Québec, trafiquer sur les chevaux, avait des instructions pacifiques et conciliantes à l'adresse des Canadiens, de la part de l'illustre Washington : il lui était de plus spécialement enjoint d'avoir toutes espèces de bons procédés, pour le jeune Pitt, fils du célèbre Lord Chatham, qui s'était montré l'ami des rebelles au parlement anglais, dans le cas où il serait fait prisonnier. Ce jeune homme servait alors dans un régiment anglais en Amérique ; plus tard, il devint le célèbre ministre Pitt. Les bonnes intentions de Washington, furent sans effet, car Lord Chatham désapprouvant la politique du Roi, en Amérique, avait déjà rappelé son fils chéri, et Sir Guy Carleton en anticipation du rappel, l'avait envoyé en Angleterre porteur de dépêches.

775 (jour de la
vec cette anti-
nais une autre
poëtes grecs
it simplement
lons à Sainte-
expédié le 7
que la ville
eux sauvages
rcurs de bois
connaissaient

dit positive-
copieux dîner
Benecarlo ou
agréable sou-

llicitude pour
le, oublié les
rbiale hospita-
rmis de croire
erreau avait à
, le chapelain
quelques offi-
aine Morgan,
ameux par la
rnold, comme
13 septembre
n causée par

comme second
ent R. J. Meigs,
arabiniers de la
t Hette. Hen-
er en comman-
eigs, Dearborn,
Commandant de
ur les chevaux,
anadiens, de la
enjoint d'avoir
Lord Chatham,
cas où il serait
nglais en Amé-
intentions de
nt la politique
y Carleton en
pêches.



GOUGY LE CASTEL.

F 130

le colonel Roger Enos, qui, avec trois compagnies, rebroussa chemin, le 25 Octobre. Le gros de la bande, réduite aux dernières extrémités, par le froid, la fatigue et la faim, (scènes que nous avons retracées ailleurs) arriva, après des fatigues inouies, souvent dans l'eau jusqu'à la ceinture, exténuée par la faim, le 4 novembre, à un endroit de la Beauce, que les sauvages appelent *Satigan* les Anglais *Sartigan*, et Jean-Baptiste, qui ne manque jamais l'occasion d'enrichir le calendrier de quelque nouveau saint, *Saint Igan.*

Ces transformations de nom se rencontrent à la Beauce et ailleurs ; ainsi les côtes entre Ste. Marie et Ste. Marguerite se nomment *Serasto* ou St. Rasto, selon la dévotion des individus, [1] avec le temps, on en viendra à St. Roustaud peut-être. St. Roustaud, au reste vaudra bien Saint-Morissette (Sommerset) ou Saint Fold (Stanfold) et pour passer du sacré au profane, notons quelques autres localités nanties de pittoresques sobriquets tels par exemple, que les lieux suivants où il nous a été donné de pérégriner ; L'*Enfer*,—*Brise-culottes*,—*Vide-poche*,—*Frappe-sac.* Tremblez, infortunés voyageurs, que la nuit surprendra dans les hôtelleries, de ces sombres endroits ! si vous n'éprouvez pas toutes les horreurs de l'enfer du Dante, où l'espoir n'entra jamais, vous y subirez à coup sûr celui de la faim. Pour vous, ni " Dinde rôti,—ni Vin d'Espagne " *Experto crede.* Mais revenons au Curé de Ste. Marie et à ses pensionnaires en 1775.

Le lendemain du copieux dîner, le 6 novembre, le général Arnold débarrassa Sainte-Marie de ses soldats jusqu'au dernier, non

1 La chapelle vôtive bâtie en 1778 par Madame Taschereau et son fils le seigneur G. E. Taschereau, grand père du Juge Jean T. Taschereau de Québec, fut détruite par le feu en août 1826, ou 1827 : la nouvelle fut bâtie à quelque distance du Domaine, par la famille Taschereau en 1830 ; ses voûtes servent de lieu de sépulture aux membres de cette famille. Chaque année à la fête patronale (le 26 juillet) les curés des paroisses environnantes viennent y dire la messe et les populations s'y portent en foule. Pour ne pas dérober le moindre fleuron de la couronne de cette bonne Ste. Anne, qui a fait marcher droit tant de boiteux, voir clair tant de borgnes, guéri tant de rhumatismes, je rappellerai ici un incident miraculeux où son intercession fut invoquée au siècle dernier, par une des châtelaines du manoir. " Les soleils d'avril avaient gonflé la Chaudière, qui débordait de toutes parts, menaçant de tout engloutir ; dans cette extrémité, une des jeunes châtelaines, Delle M...... T......s'avisa de faire placer la statue de Sainte Anne, à quelques pieds au delà du torrent débordé lui adressant l'invocation suivante " *Ste Anne, si vous n'y prenez garde, la rivière va vous mouiller les pieds et vous emporter,*" aussitôt la rivière cessa de monter et l'eau se retira. Voilà un incident à l'adresse des nombreux pélerins à la chapelle Ste. Anne, à Ste. Marie, qu'en ma qualité de chro[illegible]ueur, je ne pouvais sans crime omettre. La miraculeuse statue, échappée à [illegible]endie de 1827, est la même qui orne le fronton actuel de la nouvelle chapelle. [illegible] moment où je revois ces lignes, les caveaux de l'historique chapelle s'ouvrent [illegible] nouveau pour réunir aux cendres d'une des fondatrices, Dame Julie Louise [illegible]schereau, la plus jeune des filles du loyal seigneur G. E. Taschereau—morte en [illegible]39, celles de son époux décédé le 18 janvier 1870 à Ste. Marie, Richard Achille [illegible]ortier, écuier, médecin.

cependant sans avoir, noté en noir dans son carnet, le seigneur de céans, Gabriel-Elzéar Taschereau, fieffé royaliste. Le 7 novembre, barbouillés de boue, crottés jusqu'au yeux, *les sans culottes* d'Arnold, couchaient à quatre lieues de Québec, à Saint-Henri; et à onze heures du matin, le 8 novembre, (le 10 novembre selon Bancroft,) le corps expéditionnaire s'installait à la Pointe-Lévis; mais en anticipation de leur arrivée, le commandant anglais, Cramahé, en l'absence de Sir Guy Carleton, avait fort sagement fait venir, du côté de la ville, toutes les embarcations de Lévis; de sorte que la traversée du fleuve ne put s'opérer que le 13 novembre,

" Pendant les horreurs d'une profonde nuit, "

sans bruit, sans flambeaux, au moyen de trente canots d'écorce, montés par des Indiens qu'ils avaient engagés à Sartigan, sous la direction d'un traître—un M. Haulstead, [1] natif de Jersey et alors trafiquant de Québec. M. Haulstead entreprit les fonctions de pilote, dit Senter, dans cette périlleuse et difficile entreprise. Les canots, dont le point de départ était près des moulins (ceux du colonel Caldwell ?) vers la Chaudière, firent trois voyages avant de compléter leur tâche, de neuf du soir à deux heures du matin. On débarqua à Wolfe's Cove (l'anse à Gilmour) et à Sillery, après avoir éludé la vigilance des deux vaisseaux de guerre anglais, le *Lizard* et le *Hunter* mouillés en rade, et dont les canots sillonaient le fleuve en tous sens. On alluma dans une demeure sur le rivage un grand feu, où l'on se chauffa; puis, au jour, l'on traversa le plateau des Plaines d'Abraham et comme il eût été, dit encore le Dr. Senter, absurde de tenter de prendre Québec d'assaut, les troupes d'Arnold allèrent s'emparer de la belle villa du colonel Caldwell, *Sansbruit* sur le chemin Sainte-Foye et firent main basse sur les provisions de bouche que le colonel y possédait; Caldwell, comme l'on sait, officier distingué sous Wolfe en 1759, commandait la milice anglaise de Québec en 1775, et mourut en 1810. Il était le grand-père de Sir Henry Caldwell, décédé à Londres, ces années dernières.

1 C'est sans doute le même que le M. Halsted mentionné par Arnold, dans sa lettre au Congrès du 24 Janvier 1776 "*General Montgomery on his arrival in this country* (*Canada*) *was pleased to appoint M. John Halsted commissary: he is a gentleman who has been very active and zealous in our cause—is a merchant—I beg leave to recommend his being continued*"—Ce munitionnaire serait-il le même auquel le Col. *Caldwell* fait allusion dans sa lettre du 15 Juin 1776—*The 8th November they*, (les Yankees) *got to Point Levy where they took post, as also at my mill. The fellow whom I had employed to put the mill in order, and who was to have a share in the profits of it, turned out a great scoundrel, put me to great expense and has proved to be in the rebel interest... he afterwards was appointed theircommissary of provision and acted in that position till the siege or blockade... was raised—6th May.*"

A même date, Arnold envoya un détachement d'a peu près deux à trois cents hommes, jusqu'auprès des murs de Québec : lesquels par forme de défi, poussèrent trois *hourras*. Pendant deux à trois jours Arnold campa à une demi-lieue de Québec, faisant de *Sans bruit*, son quartier général. Mais, sur examen, trouvant sa poudre endommagée et que ses amunitions lui faisaient défaut, il retraita le 19 nov. jusqu'à la Pointe aux Trembles, pour y attendre l'arrivée du Général en chef de l'armée du Nord, le brigadier Richard Montgomery.

Le 3 décembre, Montgomery fier de ses lauriers au Fort St. Jean et maître de Montréal opérait sa jonction, avec son lieutenant à la Pointe aux Trembles, et ordonnait ce jour même une grande parade devant l'Eglise de cette paroisse, des 675 " vétérans " d'Arnold, pour les complimenter, sur l'énergie, la persévérance et le succès qui avaient couronné leur tentative d'invasion, à travers les savanes, les stériles montagnes, les torrents qui séparaient le Maine et le Vermont du Canada. Puis leur ayant fait distribuer les uniformes et vêtements pillés dans les hangards du roi, à Montréal, et réunissant ses nombreuses cohortes au détachement d'Arnold et aux deux cents Canadiens du Colonel Livingstone, il descendit à Québec, affronter les baïonnettes anglaises et canadiennes aussi bien que les horreurs d'un hiver canadien l'on sait avec quel succès.

Puis, le Dr Senter dans son *Journal* fournit, comme les autres, le dénouement du drame sanglant, le 31 décembre 1775, à près de Ville, où tomba Montgomery et au Sault-au-Matelot où Arnold fut blessé au genou et mis en déroute. Revenons à la fertile vallée de la Chaudière.

Il est peu de sites en Canada, qui, pendant la belle saison, donnent une plus haute idée de richesses agricoles, que les quatre paroisses semées à la suite les unes des autres, sur les deux rives de la Chaudière , St. George,—St. François,—St. Joseph,—Ste. Marie.

St. George commence là où la Rivière-du-Loup rejoint la rivière Chaudière, à vingt lieues de Québec ; tout y parle du voisinage de la grande république fondée par Washington et Franklin ; l'on sent à chaque pas que l'on approche des *lignes* ou bornes entre le Canada et l'Union. Le mouvement de va-et-vient est plus animé : les enseignes des auberges sont écrites en langue anglaise ; les paysans oublient l'antique politesse française, vantent Lawrence Lowell, Bangor, Augusta, Watterville. Plusieurs chantiers de billots sont en opération dans les bois aux environs; les fournitures et provisions s'obtiennent en Canada. Les propriétaires et les employés se reconnaissent par leurs feutres aux vastes bords,

leurs brillantes breloques, leur haute stature, leur longue figure et leurs bottes *malouines*. Ils boivent modèrement ; mais ils *guessent*, *chiquent*, *crachent* et jurent beaucoup. Les plus *avancés* parmi nos jeunes canadiens à leur retour chaque printemps des chantiers du Maine et des manufactures de Lowell, parlent un idiome qu'ils croient être l'anglais. Le vrai *chic* yankee, à mon idée, manque à la prononciation, si la joue est vierge de la succulente torquette de tabac : *chiquer et cracher* pour le Yankee, est un besoin, une institution. A tout prendre, Saint-Georges est une belle et grande paroisse : l'aisance des cultivateurs se remarque dans leurs longues maisons bien blanchies à la chaux, pleines d'enfants et de confort ; écuries, granges, remises tout est blanc, hors la classique porte rouge de grange. La seigneurie de Saint-George-Aubert-Gallion, appartient à l'opulente famille Pozer, dont un membre, M. Christian H. Pozer, avocat au barreau de Québec, représente] le comté de Beauce au parlement provincial.

St. George-Aubert-Gallion fut concédé en fief le 24 sept. 1736 à Dame Veuve, Thérèse de la Lande Gayon, veuve de François Aubert, en son vivant Conseiller au Conseil Supérieur de Québec : ce fief avoisinait celui de Fleury de la Gorgendière, concédé le le 23 sept. 1736.

Saint-François : voilà une fort populeuse paroisse ; c'est la Californie de la Beauce,—du Canada, dirais-je. Notre ami, le seigneur De Léry, vous en donnera des nouvelles. C'est vraiment frappant de voir l'impulsion que la découverte et l'exploitation du précieux métal ont communiquée à Saint-François.

L'on ne voit que résidences de mineurs, auberges de mineurs ; la voie publique est creusée sous vos pas, *tunellée* en différents endroits par les chercheurs d'or ; vous roulez, Dieu sait, sur combien de millions—poussière d'or, or en lingots, or dans le quartz, à vos côtés, là haut sur la montagne, sous vos pieds—de l'or partout. Votre œil vient-il de mesurer les profondeurs d'un ravin tout bouleversé, comme par l'effet d'un tremblement de terre ? Qu'est-ce que cela, vous d[illegible]andez à votre charretier ?—Des excavations de mines, monsieur, dit-il.

Bientôt vous remarquez de vastes travaux dans le lit de la rivière même. Qu'est-ce ? dites-vous ? des excavations de mines, monsieur. Ici, c'est un petit château en pierre sur la rive ? la résidence des directeurs de la compagnie, vous dit-on. Là, c'est un superbe moulin à broyer le quartz. Plus tard vous franchissez successivement les deux célèbres rivières aurifères : la rivière Gilbert d'abord,—un peu plus loin, la rivière *Famine*. Heureux coquins de la Beauce qui possédez ces deux Pactole dont l'onde abrite des lingots valant

jusqu'à $410 chaque. J'ai lu que dans la cathédrale de Mexico, pays célèbre pour ses mines d'argent, la principale lampe du sanctuaire était d'argent massif et assez vaste pour admettre dans l'intérieur à la fois huit hommes, pour la nettoyer ; voilà ce qui manque à l'église de Saint-François, l'Eldorado du Canada, une lampe d'or massif capable de contenir une ou plusieurs personnes pour la nettoyer, laquelle, ça va sans dire, serait présentée en don, par le millionaire de l'endroit.

St. Joseph fut concédé en fief, par le roi de France le 23 septembre 1736, au sieur Fleury de la Gorgendière, agent de la Compagnie des Indes, à condition d'ouvrir conjointement avec le sieur Pierre Rigaud de Vaudreuil, capitaine d'une compagnie d'infanterie et le sieur Thomas Jacques Taschereau, conseiller au conseil supérieur à Québec, tous deux concessionnaires du même jour, le premier de St. François—le second de Ste. Marie—un grand chemin, pour chevaux et voitures des rives du St. Laurent, à travers les dites trois concessions; ces concessions portent *haute, moyenne et basse justice.* Les seigneurs Rigaud de Vaudreuil—La Gorgendière et Thomas Jacques Taschereau étaient beau-frères—Rigaud de Vaudreuil et La Gorgendière échangèrent le même jour chacun, leur fief l'un contre l'autre.

Nous voilà au chef-lieu. Cours de justice, prison, avocats, shérif, de temps à autre un grand juge, une superbe cathédrale, [1] assise comme une reine, sur une colline, voilà ce que l'homme t'a fait, Saint-Joseph. Mais vous, vertes prairies d'été, guerêts à perte de vue, champs fécondés, chaque printemps, de l'alluvion de la rivière débordée, nouveau Nil, c'est de la main de Dieu que vous êtes tombés; vous témoignez de son intarissable munificence, et de sa bonté ! Les paysans de St. Joseph ont dans leur basse-cour, dans leurs porcs, moutons, volailles, avoine,—des mines plus précieuses que celles de St. François. Ils sont tous à l'aise : j'entends ceux qui sont industrieux et économes de leur temps et de leur argent. Je m'incline devant ta prospérité, ô Saint-Joseph ; mais sans oublier les titres de ta belle voisine.

Ste. Marie.— Pourquoi des quatre opulentes paroisses échelonnées sur la rivière Chaudière, Ste. Marie m'impressionne-t-elle le plus favorablement ? En quoi consiste donc son charme ? Est-

1 Les campagnes de la Beauce justifient encore à ce jour la description que Bancroft naguère en traçait. " The party (Arnold's,) followed the winding of the river to the parish of St. Mary, straggling through a flat and rich country, which had for its ornament many low bright whitewashed houses, the comfortable abodes of a cheerful, courteous, and hospitable people. Here and there along the road chapels met their eyes, and images of the Virgin Mary and rich imitations of the Saviour's sorrows " (Hist. United States Vol. VII, P. 117.)

ce dans la majesté de sa grandiose cathédrale[1] gothique, et dans le solide confort de son nouveau presbytère, digne demeure pour son pasteur lettré? Est-ce dans les vertes chevelures de ses ormes majestueux—avenue ombreuse, où nous assure-t-on, bien des amoureux ont juré fidélité, hélas! éternelle,—ormes qui vous escortent pour ainsi dire, jusqu'au seuil de ses manoirs, à tourelles antiques? Est-ce dans le tranquille murmure de ton onde, dans les historiques reminiscences du passé que tu évoques, Belle Rivière[2] Chaudière?

Est-ce dans les traditions de bravoure, de loyauté, d'hospitalité, de bon ton, de jovialité qui flottent, au-dessus de ces vieux noms respectés de notre histoire, comme un suave parfum, une lumineuse auréole?—les Duchesnay, les Taschereau, les De Léry—noms pesants à porter parce qu'ils semblent obliger à beaucoup. Est-ce dans les prés accidentés, les ondulants côteaux qui reposent la vue des deux côtés de la rivière? Est-ce par-dessus tout pour le voyageur fatigué du trajet, par monts et vallées, du fond des lointains cantons de Lambton, d'Aylmer, de Broughton et de Saint-Frederic, l'idée du confort matériel qui l'attend aux hôtelleries de Sainte-Marie, ou de l'accueil cordial que lui feront de vieux amis? Ce charme réside peut-être dans toutes ces choses réunies.

Ces parages avaient pour moi, tout dernièrement encore, un charme de plus: le charme d'être témoin d'un acte de dévouement spontané, sans espoir de gloire ou de récompense, hormis le témoignage d'une bonne conscience.

Avec la permission du lecteur, je mêlerai ce petit incident aux bribes d'histoire que contiennent ces hâtives *Notes de voyages, etc.*

En novembre dernier, la glace n'avait prise que partiellement dans la rivière Chaudière, au pont de Sainte-Marie. Au centre existait une longue mare entourée de bordages: le *dégel* augmenta la mare et affaiblit les bordages: le courant n'en était, par la crue des eaux, que plus rapide. Ce soir là, je passais la veillée sous un

1 La cathédrale de Ste. Marie, desservie par le Révérend Messire Ls. Proulx, est certainement l'un des plus beaux temples du culte catholique en Canada. La révolution française donna à Ste. Marie, non seulement un prêtre dévoué dans la personne de feu Messire Villade, mais encore quelques richesses artistiques fort prisées au vieux monde. Le tableau aux fonds baptismaux, importé en Canada par des prêtres français *expatriés*, date de loin, de bien loin, dit-on. Il serait venu en France avec St. Louis, au retour de sa croisade en Palestine: si c'est le cas, merci de votre présent, Messire Villade!

2 La Rivière Chaudière était la grande voie de communication pour les sauvages qui venaient anciennement de la Nouvelle-Angleterre à Québec. Le Jésuite Gabriel Druillettes, parti de Sillery le 29 août 1646, parait avoir été le premier qui remonta la rivière Chaudière jusqu'au Kennebec,—on sait que l'idée d'Arnold de pénétrer en Canada par le Kennebec et la Chaudière n'était pas neuve. Le gouverneur Pownall en 1758 l'avait suggéré dans un écrit "IDEA OF THE SERVICE OF AMERICA." Un colonel Montrésor l'avait tenté avec succès avant Arnold.

toit hospitalier où je devais coucher. A onze heures, au moment où je me disposais à gagner mon confortable alcôve pour demander au sommeil ses pavots, on annonce " un cheval qui se noie." Chacun de courir d'abord pour arracher à une mort certaine l'infortuné maître, puis pour sauver le pauvre animal, dont les efforts pour surnager et la respiration haletante s'entendent de fort loin. Malgré l'embarras de la cariole, la courageuse bête, lassée d'avoir tenté en vain de remonter sur les bordages, refoulait à la nage le courant pour venir où nous étions, implorer comme par instinct, le secours de l'homme. Il fallut aller quérir échelles, amarres, canots pour opérer le sauvetage dans l'obscurité. Bientôt les longs gémissements du noble animal, impuissant à remonter sur la glace, devenaient plus saccadés : parfois, ils ressemblent au râle d'un agonisant. Le temps presse M. F......, que je nommerai le bon Samaritain, s'élance le premier sur la glace perfide ; cramponné à une échelle, il parvint à saisir par les oreilles le cheval qui était venu trois fois à sa voix, et, nonobstant ses désespérés efforts, on réussit à lui passer dans le col l'amarre ; on l'étouffe et à force de bras, on le tire sur la glace presque mort. Mais le maître où est-il ? Dort-il du long sommeil avec d'autres victimes sous l'onde perfide ! Demain nous le saurons, car ce soir l'obscurité dérobe toutes traces. Je complimente le bon Samaritain sur son dévouement. " Bah ! dit-il : j'en ai bien tiré d'autres du même endroit : l'hiver dernier, je fus chercher la nuit, en canot dans la rivière, un pauvre diable lequel, quand je lui demandai de la rive, s'il était mort, me répondit : " Non, mais j'achève !" Mon ami le Bon Samaritain, me racontait de la sorte ces périlleuses aventures, où il risquait très-souvent ses jours—comme une bonne plaisanterie. Vive le Bon Samaritain !

J. M. LeMoine.

NOTES SUR STE. MARIE.

Plusieurs familles canadiennes de vieille souche s'étant établies à Ste. Marie, contribuèrent à répandre l'éducation dans cette paroisse.

Le dévoué, le généreux M. Villade, y trouva en 1823, de puissants auxiliaires pour le seconder, dans la fondation d'une maison pour l'éducation des jeunes filles. Le Révd. messire Louis Proulx, dans un appel à la générosité de ses paroissiens, puisa les moyens d'agrandir ce couvent de moitié, — les dames Religieuses de la Congrégation, assistées d'Institutrices laïques, y donnent maintenant l'éducation à plus de cent enfants du sexe.

C'est encore à l'intelligente initiative du curé Proulx, aidé des dons des principaux citoyens de la paroisse, que Ste. Marie doit la construction d'un collége fréquenté d'au moins 80 enfants mâles sous la direction des *Frères de la Doctrine Chrétienne.*

La majestueuse Cathédrale gothique de Ste. Marie fut commencée en 1856—dimensions, 166 pieds de longueur—largeur, 73 pieds—hauteur de la tour qui supporte le clocher, 125 pieds—les étrangers admirent à bon droit sa triple voûte, le chœur, et le jubé où est placée l'orgue: le tout fait honneur et aux paroissiens de Ste. Marie, et à leur digne pasteur. Les archéologues iront sans doute contempler sous une grande armoire vitrée, dans le bas de l'église, du côté de la tour, pour correspondre aux fonts baptismaux qui sont de l'autre côté, l'antique bas-relief sculpté en chêne, représentant la sainte Vierge tenant le divin enfant dans ses bras, et couronnée par des anges; apporté, dit-on, d'abord de la Terre Sainte en 1254 par St. Louis, il fut par lui donné aux Frères prêcheurs. Ayant plus tard été réparé et doré, grace à la munificence de la Duchesse de Berry, il fut par son ordre transporté dans le monastère du Mont Valérien en 1829. Ce monastère ayant été pillé l'année suivante, lorsque Charles X fut chassé du trône, le bas-relief fit partie des dépouilles et fut volé; puis acheté chez un marchand de bric-à-brac et vendu $30 à l'encan.—M. Clouet, de Québec, l'acquit et en fit cadeau à messire Villade pour l'église de Ste. Marie. Voici l'inscription:

ANNO DOMINI MCCLIV
HOC ANAGLYPTUM
LUDOVICUS IX REX
PALASTINA REDUX
FRATRUM PRÆDICATORUM ORDINI
DONO DEDIT.

———

ANNO XVCCCXXIX.
DUCIS AUGUSTISSIMA BITURICENSIS
MUNIFICENTIA
RECONCINNATUM FUIT ET INAURATUM
HOC IN MONTIS VALERII CŒNOBIO
TRANSLATUM.

MLLE PRENTICE ET LORD NELSON.

(La scène se passe à Québec—au Chien d'or en 1782.)

C'est un charmant pays
Que l'île de Cythère,
Allons-y, mon Irys
Ensemble y faire
L'amour, l'amour,
La nuit et le jour.
Yup ! Yup ! Tra la la la la !
Yup ! Yup ! Tra la la la la !

(Ancienne chanson.)

Quelques mots sur les jolies femmes en général, sur une jolie québecquoise du siècle passé en particulier.

Les coquettes jeunes et jolies ont signalé leur présence parmi les enfants d'Adam par d'étranges bouleversements ; qui en doute ? Leur règne, bien qu'éphémère de sa nature, a laissé des traces indélébiles. Vouloir nier que les plus grands hommes, les guerriers les plus farouches se sont senti désarmés, faisaient piteuse figure, ont amené pavillon en présence de ces visages roses de dix-huit ans, ce serait vouloir supprimer de l'histoire le rôle de mille et une coquettes enragées : ignorer Hélène, Dalilah, Judith, Aspasie, Cléopâtre, Louise La Vallière, Mlle Lecouvreur, Ninon, Emma Hamilton, etc., etc., etc.

Un poëte français résumait cette irrévocable maxime en ces mots :

"C'est l'amour qui fait le tour de la ronde."

Un barde d'Albion :

"T'is love that makes the world go round."

Cherchez, si vous en avez le loisir, ce qu'en pensaient Goëthe. —le Tasse—Le Camoëns.

Pour le quart-d'heure, écoutez ce qu'en dit le chantre des *Harmonies*, Lamartine, dans la vie de Nelson, page 16. La scène se passe à Québec vers 1782.

Parmi les mousses légendaires, les traditions, que le temps a groupées autour de notre vieille forteresse, il en est une qui, pour n'avoir pas été suffisamment examinée, n'en est pas moins vivace ; un des premiers qui la mentionne est le capitaine John Knox, officier de Wolfe, dans son volumineux journal du siége de 1759. La mémoire de Philibert, l'effroyable vengeance infligée au coupable, aussi bien que l'inscription audessus de la porte, tout prête au *Chien d'or* un caractère particulier de mystère.

C'est également au *Chien d'or* où se tenait ce fameux *café*, fréquenté comme lieu de réunions par nos grand-pères pendant et longtemps après l'invasion d'Arnold et de Montgomery. Le Boniface était un monsieur Prentice ;[1] Richard Montgomery vraisemblablement y séjourna vers l'époque du siége de 1759, alors qu'il servait dans le 17e régiment anglais ; il était connu des hôtes, puisque le 1er ou le 2 janvier 1776, on s'adressa à Madame Prentice pour identifier le cadavre du ci-devant officier britannique devenu chef des rebelles Yankees ; de fait, elle le reconnut. Le *café* continua d'être achalandé. La fille de la maison, paraît-il, était douée d'une merveilleuse beauté. Comment autrement expliquer la violente passion qu'inspira cette Hébé, à l'homme dis-

[1] Le député-commissaire, Jas. Thompson contemporain de Madame Prentice, a bien voulu nous fournir, à notre demande, la note suivante sur cette dernière, sa parente : " Madame Prentice, la tante de ma mère, continua, après le décès de son époux," M. Miles Prentice, à tenir l'hôtel célèbre, alors connu sous le nom de " Free Masons Hall " maintenant le Bureau de poste. Elle avait une fille douée d'une grande beauté, qui épousa un M. Sprowle, lequel avait un emploi public au Nouveau-Brunswick (celui d'arpenteur général, je crois). Madame Prentice à fini ses jours dans notre résidence, rue Sainte-Ursule, vers l'année 1792. C'était une bien belle personne. Il est très probable que Nelson fut un des habitués de l'hôtel, et qu'il se soit amouraché de la belle demoiselle Prentice, mais je ne me rappelle pas l'avoir ouï dire."

Signé : JAS. THOMPSON.

Le même incident est relaté comme suit dans la vie de Nelson, par le lauréat Southey :

" At Quebec Nelson became acquainted with Alexander Davison ; by whose interference he was prevented from making what would have been called an imprudent marriage. The *Albemarle* was about to leave the station, her captain had taken leave of his friends, and was gone down the river to the place of anchorage ; when the next morning, as Davison was walking on the beach, to his surprise he saw Nelson coming back in his boat, upon inquiring the cause of his reappearance, Nelson took his arm, to walk towards the town, and told him he found it utterly impossible to leave Quebec without again seeing the woman whose society had contributed so much to his happiness there, and offering her his hand. " If you do, said his friend, your utter ruin must inevitably follow"—" Then let it follow," cried Nelson, " for I am resolved to do it "—and I, replied Davison, " am resolved you shall not." Nelson, however, upon this occasion was less resolute than his friend and suffered himself to be led back to the boat." *Life of Lord Nelson—by Rob. Southey L. L. D.*"

Un ancien nous écrit :

" Mr. Thompson says he is sure it was Miss Prentice who was so pretty—Mr. H......... says it was her cousin and that Nelson's ship had gone down to St. Patrick's Hole, when he came back—that Miss Prentice married a Colonel who was subsequently appointed Governor of Chelsea or Greenwich Hospital."

tingué qui avait, sans doute, déjà vu les plus belles femmes de l'Angleterre.

Le quartier, d'ailleurs, était fertile en aventures galantes. Vers le même temps, le fils du roi George III, le duc de Clarence, l'ami de Nelson, plus tard Guillaume IV, digne frère des roués ducs de York et de Sussex, dit une tradition, y fut étrillé d'importance. La frégate la *Pegasus*, où il servait comme *midshipman*, était en rade : il se trouvait en congé : et pris d'admiration pour une jeune beauté de Québec, (la chronique ne dit pas si c'était la Circée qui avait captivé Nelson) il la poursuivit jusque sous le toit paternel, mais le prince avait calculé sans tenir compte du père de la donzelle, lequel, muni d'un vigoureux fouet à cheval, en caressa sans miséricorde les royales épaules du duc qui s'exclamait comme un possédé : *Ne frappez pas ! je suis le fils du roi ! je suis le fils du roi !*—« Vous êtes le fils du roi, » répliquait le père outragé, « eh bien, voici comme l'on traite *le fils du roi :* » et il lui administra une dose que le royal duc n'oublia pas de sitôt, mais revenons à ce qui se passait vers 1782 au *Chien d'or*. Le héros de cette aventure-ci devint, quelques années plus tard, le plus grand homme de mer de la Grande-Bretagne.

Nelson commandait alors le brick *l'Albemarle* de vingt-six canons. « Ayant reçu ordre de venir en Amérique, il passa, » dit Lamartine, « quelques mois à Québec. Epris d'une ardente passion pour une belle canadienne d'une classe inférieure à son rang, il n'hésita pas à sacrifier son ambition à son amour et à quitter le service pour épouser celle qu'il aimait, au moment où l'escadre faisait voile pour l'Europe. Ses officiers, inquiets de son délire, descendirent à terre pour l'arracher à son idole, et lui firent violence pour le ramener à son bord. On pressentit, dès cette époque, que l'amour, cette ambition insatiable des âmes tendres, serait l'écueil de sa vie. »

Un ancien de Québec, le colonel John Sewell commandant les volontaires, nous a fourni le nom de l'héroïne de cette aventure. Ce serait Mlle Prentice, la fille du propriétaire du célèbre café—qui a été mentionnée plus haut. Le colonel Sewell tient ce fait de l'hon. Wm. Smith, greffier du conseil, un des contemporains du duc de Clarence. L'hon. M. Smith ajoute une circonstance que Lamartine a omise, savoir, que le duc abandonna l'idée de ce singulier mariage à l'instance de Mathew Lymburner, ancien négociant de Québec. Quoiqu'il en puisse être, cet incident, décrit en détail par Lamartine, fait naître bien des conjectures—d'utiles enseignements.

Il a son côté plaisant. L'imagination se reporte à cette côte, rue la Montagne qui nous est si connue, à cette époque de 1782, pour

y contempler le cortége des gais marins « faisant violence » à leur jeune capitaine pour le « ramener à son bord, » loin du doux sourire de la belle canadienne. On se figure l'amoureux Horatio, le futur amant de la séduisante mais sanguinaire Lady Hamilton, le boulevard de la Grande-Bretagne, le vainqueur d'Aboukir, de Trafalgar, de Copenhague, se débattant, se tordant de désespoir, sous l'étreinte de ses compagnons de gloire, pour se dérober, mais en vain, à sa brillante destinée. Voilà la partie comique de cette affaire.

Mais quelle perspective se présente, si le Titan de la mer eut réussi à se soustraire à la tendre sollicitude de ses officiers ?

Que de changements dans la carte de l'Europe ; que de nouveaux horizons dans l'histoire, si Nelson eût déserté le service naval de sa patrie en 1782 ! Napoléon eût sans doute dicté la loi au monde entier. Sa suprématie sur mer eût consolidé sa domination sur le continent européen ; et cela, parce qu'un amoureux, jeune capitaine de frégate, s'était pris de passion pour une ravissante canadienne.

Sillery, juillet 1867.

NOTES DE VOYAGE.

Les Bostonnais à Saint-Pierre' rivière du Sud, 1776.—Le curé Bailly.—Loyauté des quatre seigneurs De Beaujeu.—Couillard.—Taschereau.—De Gaspé.—Triste état des rebelles au spirituel et au temporel.—Encan des meubles et effets du seigneur Gabriel-Elzéar Taschereau à Ste. Marie, d'après les ordres d'Arnold.—Procès-verbal de la vente.—Une curieuse pièce.

I.

Que de fois, ai-je contemplé, sous leur aspect le plus riant, en juin, les vertes prairies de Saint-François et de Saint-Pierre, Rivière du Sud : je les ai vus aussi en automne, ces guêrets à perte de vue, couverts d'une abondante moisson, et j'ai eu occasion plus d'une fois, d'admirer ces terres à blé,—planches, unies comme un marbre, quelquefois labourées avec symétrie :—elles me rappellaient la fertile vallée de la rivière Chambly, lieu choyé de l'agriculteur canadien. Tout dernièrement encore je revoyais ces lieux—mornes et silencieux: une de nos grandes tempêtes d'hiver grondant dans les airs me fit regagner à la hâte l'hôtellerie du village où je cherchai,—en attendant que la voie ferrée pût reprendre ses voyages,—dans les livres, une distraction à l'ennui qui m'obsédait. Bientôt je me rappelai que Saint-Pierre avait un nom dans les annales du passé : que la tradition et les vieux manuscrits y placaient un incident assez notable de la *guerre des Bostonnais ;* qu'un belliqueux curé le Rév. messire Bailly, en compagnie du seigneur Couillard et du seigneur deBeaujeu, y devint la victime de sa martiale ardeur pendant l'hiver de 1775-6. Messire Bailly était-il le curé de Saint-Pierre pour cette année, me dis-je ? allons compulser les registres de paroisse ? Je m'adressai de suite à mon excellent ami, messire Narcisse Beaubien, prêtre desservant, lui expliquant l'objet de ma recherche. Mon aimable hôte, non-seulement me produisit sans délai de vénérables Folios étiquetés

« 1775-6,» etc., il mit encore à ma disposition un petit tableau chronologique des prêtres desservant Saint-Pierre depuis la fondation de l'église, « 1727 à 1869,» imprimé à ses frais et distribué en don à ses paroissiens. Grande fut ma surprise de n'y pas voir figurer le nom du belliqueux messire Bailly. Néanmoins, en compulsant le régistre des MARIAGES, BAPTÊMES ET SÉPULTURES, nous trouvâmes, sous la date du 31 janvier 1776, une entrée signée par Chs. Frs. Bailly, prête., constatant que ce jour, lui, le dit Chs. Frs. Bailly, « Directeur du Séminaire de Québec,» avait baptisé Marie Charlotte Bernache.» *Eureka ! Eureka !* m'écriai-je. Mon hôte me fit promettre de lui donner connaissance des faits d'armes du patriotique curé........., et voici.

A part quelques détails que l'on trouve dans nos histoires du Canada sur l'*affaire de Michel Blais*, [1] tel est le nom qu'on donne à ce combat, les renseignements suivants puisés à des sources peu connues pourront intéresser.

Parmi les manuscrits, présentés par notre regretté ami G. B. Faribault, à la *Société Littéraire et Historique*, il en est un sur l'invasion de 1775-6. M. Faribault dit tenir ce document de feu l'hon. J. M. Fraser, mort vers 1860, dont l'ancêtre servait en Canada à l'époque de 1775 lequel semble l'avoir reçu soit de Hugh Finlay ou du capt. Pat. Daly du régiment Royal Emigrant, (84th) commandé en 1775 par le Col. McLean. Ce journal est assez circonstancié, mais à chaque ligne, il y perce une haine si implacable contre les Canadiens que la lecture en devient ennuyeuse. Sous la date du 6 avril 1776, on lit : « *A deserter came in, says : That Gen. Lee is on his way to this place,* (Quebec) *with* 4,000. *About* 100 *Canadians were got together by one William Ross who formerly served in the* 78*th* (*Col. Fraser's*) *and one Mr. Beaujeu and Mr. Gaspé, to whom our Governor had sent secret orders by the Beaumont men, and with these they intended to seize the rebel battery at Point Levy, and open a communication with the town but the other Canadians betrayed them, and a great body of them having joined* 100 *Bostonians, they all marched and attacked the small party of Royalists whom they routed, after killing four or five : amongst the rest, one Mr. Bailly, a priest, who was a zealous Royalist was much wounded. Though the Canadians in general are treacherous, yet there are a few honest amonsgt them.*» Le dernier trait n'a que faire de commentaire : l'histoire est là pour prouver que, sans les Canadiens-français en 1775 et en 1812, le Canada était perdu pour l'Angleterre les Anglais de 1775 devraient être les derniers à jeter aux Canadiens le mot de traîtres, quand le chef de l'armée d'invasion, le géné-

(1) Michel Blais,, si mes renseignements sont exacts, est l'ancêtre du député pour Montmagny, Louis Blais, écr., de St. Thomas, avocat.

ral Montgomery était un de leurs officiers qui, avec Wolfe, vint en Canada en 1759 ; on trouve deux autres officiers anglais le major Moses Hazen, et le capitaine Donald Campbell parmi les « rebelles » et plusieurs des principaux marchands anglais de Québec et de Montréal, sympathisaient ouvertement ou secrètement avec les hordes de Montgomery et d'Arnold, les Lymburner, les Wells, les Bonfield, les Zacharias McCauly, Murdock Stewart, etc. Le Col. Henry Caldwell, le grand père de Sir Henry Caldwell qui est mort ces années dernières, écrivant en juin 1776, à son ancien chef et ami le général Murray, mentionne le fait d'armes de messire Bailly comme suit :

« *I forgot to mention a circumstance in favour of the Canadians (I would willingly say as much in their favour, consistent with truth, as I could.) A habitant from Beaumont (the only one that crossed to town during the winter from that side) came to Quebec in a canoe with some fresh provisions, and mentionned that many of the inhabitants of the south side were inclined to serve the government, if they knew how. The general by this man wrote to* [1] *M. de Beaujeu, who lived in obscurity on the Isle aux Grues, to try and endeavour to assemble the Canadians, and cut the guard they then had at Point Levy. He engaged about 150 Canadians in that design ; but they were betrayed by others of the disaffected Canadians. Some of them assembled in a house together, were surrounded, and about thirty taken prisoners. Messire Bailly, a priest, was shot through the body, and also taken ; he, however has soon been released, and recovered of his wounds. The priests, in general behaved well and refused to confess the Canadians in the rebel interest, for which they suffered persecution. Messire de Lotbinière, alone eccepted, he they proposed to make Bishop. Monsieur De......... was almost the only person of the noblesse that did not every thing he could for the public service.* » [2]

Les curés de campagne, ayant, comme le dit le colonel Caldwell refusé de confesser les annexionnistes, pendant l'hiver de 1776, il est à présumer que plusieurs ne firent pas leurs pâques. C'est ce que le brigadier général Wooster écrivait au colonel Warner le 6 janvier 1776 : « *The clergy refuse absolution to all who have shown themselves our friends and preach damnation to all who will not take up arms against us.* » Il faut avouer que les temps étaient durs pour nos amis les ennemis, au spirituel et au temporel. Les journaux tenus à l'armée d'invasion, avant d'arriver à la Beauce mentionnent entre autres friandises un potage confectionné d'un gras terreneuve appartenant au capitaine Dearborn pour le gouter de

(1) Frère du héros de la Monongahela ; il mourut vers 1811.

(2) Lettre du col. Caldwell au général James Murray, publié en 1867 par la société Littéraire et Historique.

ces Messieurs ; potage et bouillon, entrailles y comprises, tout fut dévoré avidement ; on avait d'abord prétendu que c'était de la viande d'ours, attendu que ce potage avait une teinte verdâtre.[1]

Enfin, pour varier les mets, on faisait bouillir pour les *attendrir* et ensuite frire des pantalons de peau d'orignal, pour nourriture ; l'attirail d'un barbier, se transforma en une soupe. « *Old moose hide breeches were boiled, and then broiled on the coals and eaten, a barber's powder bag made a soup in the course of the last three or four days before we reached the first settlement in Canada.* » Tout changea de face, une fois entrés dans la terre promise de la vallée de la Chaudière. Les cultivateurs de ces endroits n'eurent pas la peine de remettre aux fêtes de Noël ou de Pâques à faire leurs boucheries, les *yankees* les firent pour eux. Les poulaillers et les lards de la Beauce contribuèrent beaucoup au soutien de ces désintéressés patriotes, la plupart Irlandais, dit Caldwell, qui devaient par leur courageuse initiative régénérer le monde. Mais ceci nous éloigne de l'incident principal de cet écrit : le fait d'armes de messire Bailly. Ouvrons donc un mémoire du temps, le manuscrit de Simon Sanguinet, avocat de Montréal, dont l'intéressante relation sera sous peu, espérons, livrée à la publicité. Nous y trouverons au moins un historien sympathique.

« Le 25 mars, » dit Sanguinet, » il se forma un parti de canadiens « royalistes dans les campagnes du sud en bas de Québec, au nombre « d'environ trois cent cinquante hommes, commandés par M. Beau- « jeu, ancien capitaine canadien : Il fit avancer un avant garde de « cinquante hommes jusque dans la paroisse de Saint-Pierre, com- « mandée par le sieur Couillard, pour favoriser sa marche, jus- « qu'à la Pointe Lévis, vis-à-vis pour entrer dans la ville s'il était « possible, afin de donner du secours. Mais il s'assembla un autre « parti d'habitants de différentes paroisses, avec environ cent cin « quante Bostonnais qui cernèrent la maison où était l'avant-garde « des Royalistes, les attaquèrent vivement et le firent prisonniers « dans le combat. Il y a eu trois habitants Royalistes tués, dix de « blessés avec M. Bailly, prêtre qui était avec eux ; ils auraient « tous été tués après s'être rendus prisonniers si les Bostonnais ne « l'eurent empêché. Il fut envoyé dix-huit prisonniers à Montréal « et le reste renvoyé chez eux avec promesse de ne plus prendre « les armes. M. Beaujeu fut obligé de congédier sa petite armée et « de se cacher de crainte d'être fait prisonnier. L'on vit dans cette « affaire des pères se battre contre leurs enfants et les enfants « contre leurs pères, ce qui paraîtra sans doute bien étrange. » De quels autres faits-d'armes, Saint-Pierre et les autres paroisses de

1 Journal de Ware.

la côte sud furent-elles le théâtre pendant l'hiver de 1776, l'histoire ne dit mot.

Le brave seigneur de l'Isle aux Grues retourna à son île fortunée, et Messire Chs. Frs. Bailly, [4] revint probablement au séminaire de Québec, dont il paraît avoir été le directeur. Enfin, les braves habitants de Saint-Pierre et des paroisses circonvoisines n'eurent pas à attendre bien longtemps pour un changement de fortune ; le 6 mai, tous les Yankees échappés à la picotte, ou à la mitraille, tous ceux qui survécurent aux suites des indigestions que durent leur causer les grasses volailles de la Beauce ; tous ceux enfin dont l'estomac fut assez robuste pour digérer les fragments de pantalons de peaux d'orignal bouillis, puis rôtis, ou du potage d'entrailles de terres neuves, «au jus verdâtre» ; tout ce qui avait encore vie parmi cette bande de tanneurs, de chapeliers, de forgerons, de cordonniers, d'aubergistes, la plupart irlandais de naissance «*hatters*, *tanners*, *blacksmiths*, *shoemakers*, *tavern-keepers*, *chiefly Irish*, dit le col. Caldwell, qui les avait étrillés d'importance ; tous prirent la clef des champs ; maintenant leur mémoire est immortalisée en belle prose, par le grand historien des Etats-Unis ; d'un coup de baguette, Bancroft transforme le tout en héros dignes de la Grèce antique ! ! !

Je dois dire que ces traditions de combats sont vivaces parmi les bons habitants de ces paroisses et que l'esprit militaire paraît y avoir de fortes racines ;— au moment de mon arrivée dans le village St. Pierre, une escouade d'alertes volontaires, en tuniques brillantes, revenaient de chez leur commandant le Capt. Landry, où l'on se disposait, par un examen préparatoire, à passer en revue devant le major de brigade le col. Duchesney, qui y était attendu ce soir-là même.

II

Le lecteur a pû voir par les pièces précédentes, combien de détails intimes de la palpitante période de 1775, existent enfouis, inconnus dans les vieux manuscrits et les traditions du passé : que de beaux faits d'armes, que d'actes de dévouement à la patrie pendant ce terrible blocus de Québec en 1775-6 !—qui donc nous retracera les angoisses de nos pères dans toute leur hideuse réalité pendant le douloureux hiver que les hordes d'Arnold —plus féroces que les Féniens de Ridgeway—promenaient la

(4) M. G. R. Charles-François Bailly de Messien coadjuteur de M. G. R. Hubert—né à Varennes, district de Montréal, 4 nov. 1740—ordonné prêtre à Québec, 10 mai 1767—nommé curé à la Pointe-aux-Trembles en 1777—coadjuteur, 30 juin 1788—nommé à Rome évêque de Capse, *in partibus*, 26 sept. 1788. Mort à l'Hôpital-Général, 20 mai 1794—et inhumé à la Pointe-aux-Trembles, dont il était curé depuis 16 ans. (L'abbé Tanguay.)

torche et la dévastation au sein de nos campagnes, jusque dans les faubourgs de nos villes? A Montréal, au Fort St. Jean, Montgomery règnait en maître, Québec seul tenait bon.

Les annexionistes du temps, esquissés par le Col. Caldwell et l'avocat Sanguinet, posent, comme on a dû le remarquer, peu avantageusement. Maltraités quant au temporel, leur sort était peu enviable quant au spirituel. Les morts, enterrés sans façon dans les champs, près des clôtures, avec les bêtes de fermes atteintes du charbon; les vivants privés de sacrements, heureux de pouvoir faire même des *pâques de renard* par le ministère du père jésuite Charles Carroll, plus tard archevêque de Baltimore, lequel accompagnait à Montréal son frère John Carroll, un des envoyés du Congrès—«On avait espéré, dit Bancroft, que son caractère servirait à «tempérer l'opposition du clergé canadien.»

Malgré les défections que l'on voyait parmi les Anglais et les Canadiens, causés tantôt par les promesses séduisantes, tantôt par les menaces, le pillage et les exactions du[1] *double* traître Arnold et de ses *sans-culottes*, la majorité du peuple se déclara pour la monarchie et non pour la république,—pour défendre ses foyers et non pour accepter la démocratie.

En l'absence d'autres chefs politiques, les paysans canadiens se rangèrent en grande partie sous la bannière de leurs seigneurs, dociles à la voix de l'évêque Briand. Au combat de Saint-Pierre, connu aux anciens Canadiens sous le nom de l'*affaire de Michel Blais*, on trouve au moins trois seigneurs Canadiens, d'abord le capitaine Louis Lienard de Beaujeu, qui avait servi à Michellimakinac, vers 1759, et qui, en l'automne de 1775, conduisit un nombreux détachement de volontaires au secours de Carleton à Montréal alors aux mains de Montgomery. Dévouement inutile, il traversa le fleuve vis à-vis Montréal et fut contraint de fuir devant les nombreuses hordes des envahisseurs. Plus tard, il retourna dans son manoir à l'Ile-aux-Grues, et mourut en 1797. Notre ami, M. P. A. DeGaspé, nous dit avoir assisté à son lit de mort. Notons au susdit combat la présence d'un autre seigneur canadien, Jean-Baptiste Couillard, seigneur du fief Lepinay à Montmagny, puis un troisième, Ignace A. DeGaspé, le grand-père de l'auteur des *Anciens Canadiens*, seigneur de Saint-Jean-Port-Joli. Ils étaient en bonne compagnie, ces braves chefs royalistes, ayant à leur côté Messire Chs. Frs. Bailly, alors directeur du séminaire de Québec, mort coadjuteur du diocèse.

N'allez pas croire pour tout cela que les royalistes de 1776 n'a-

1 Benedict Arnold fut un double traître : d'abord à l'Angleterre—plus tard aux Provinces de l'Amérique : il offrit de livrer West Point aux anglais moyennant £30,000 et la retention de son grade dans l'armée anglaise ; méprisé de tous, il mourut à Londres,—juin 1801.

vaient pas de temps à autre des mécomptes, aussi bien que les annexionnistes. Ainsi, non seulement *le combat de St. Pierre* se termina par un sauve-qui-peut général, où les vaincus faillirent être scalpés jusqu'au dernier; mais le capitaine De Beaujeu, frère du héros de la Monongahela, sauva ses jours par un expédient assez burlesque. *Il se blottit dans un ratelier*, dit-on. La fortune des plus grands cœurs, tourne quelquefois au comique. Le féroce Marius, envasé jusqu'au menton dans les marais de Minturne,[1] «avec un mouchoir de poche sur le chef» pour le garantir des courants d'air; le courageux Jeff. Davis, ex-président des confédérés du sud—enjambant quatre à quatre les clôtures de la Georgie, encombré, pour ne pas dire vêtu,—d'une ample crinoline; le frère du vainqueur de Braddock, de Beaujeu, tapi sous une botte de foin dans un ratelier, voilà bien de tes coups, inconstante Déesse, que les pauvres mortels nomment *La Fortune*. Plus tard, le 6 mai, à l'arrivée des frégates *Isis*, *Surprise* et *Martin*, c'était le tour des annexionnistes de se cacher—la tradition nous laisse ignorer où se blottirent ces patriotes en détresse.

Que d'autres singuliers incidents pour le chroniqueur dans cette mémorable invasion projetée par Washington, et par notre ancien maître de poste, Benjamin Franklin?

Il est curieux de noter combien de circonstances peu importantes en elles mêmes, mais propres à peindre les hommes et les temps de 1775, se dévoilent chaque jour, grâce aux sociétés Historiques du Massachusetts, du Rhode-Island, de New-York, du Wisconsin, aussi bien qu'à celles du Canada, qui toutes ont rivalisé depuis un certain temps, à publier des documents historiques sur les palpitantes périodes de 1759 et 1775-6.

Jared Sparks et Bancroft, tous deux parlent de la terreur que la simple méprise d'un mot causa parmi nos paisibles campagnards. Plusieurs des guerriers du «trafiquant de chevaux,» Arnold, portaient, comme par-dessus, des blouses de toile:[2] on fit circuler qu'ils étaient vêtus en tôle, et l'Attila de 1775, Arnold, passa bientôt pour le chef d'une bande féroce, bardée de fer—à l'épreuve des balles.

Ce qui, pourtant, dit la tradition, ne l'empêcha pas de laisser en chemin, dans la rivière, à un endroit appelé Jersey, dans Saint-George de la Beauce, le coffre-fort de l'armée, contenant les finances fournies par le Congrès; malgré les tentatives réitérées qui ont été faites, ces années dernières, pour recouvrer le susdit coffre en fer, plongeurs, clairvoyance, magie blanche, magie noire, on le

1 Beckett's Comic History of Rome.

2 Lossing's Field Book.

cherche encore. Dernièrement, un plongeur ramenait à la surface un bloc de pierre en guise du coffre-fort tant convoité : voilà tout.

Au moyen des relations de témoins oculaires du blocus de Québec en 1775-6, on peut suivre pas à pas les acteurs dans cette lutte mémorable ; on recueille leurs sentiments intimes, leurs discours; on leur arrache, pour ainsi dire, le secret de toutes leurs démarches; on touche du doigt le ressort de leurs actions.

On voit que la batterie des Bostonnais à la Pointe-Lévis se composait de *three light guns and one*, et celle à la traverse, que nous croyons vouloir désigner la Pointe Argentenay à l'Ile d'Orléans, l'*ancienne traverse*, n'était que de deux canons.

L'officier qui commandait la batterie à la Pointe-Lévis, était le colonel Clinton (plus tard le général Clinton) père du célèbre De Witt Clinton [1]

Le journal du Docteur Isaac Senter, mentionne le nom de l'officier qui défit les royalistes du curé Bailly, comme étant le major Dubois.

Le journal de Meigs dépeint l'Hôpital-Général, où le chapelain des Bostonnais, le Révd. Samuel Spring, prêcha un sermon le jour de Noël 1775, « comme étant » *exceedingly elegant inside and richly decorated with carvings and gilt works.*

Le journal de Henry (plus tard le juge Henry) dit que les marchands de Québec obtinrent la permission du gouverneur Carleton, de faire cadeau le jour de l'an 1776 d'une barrique de *porter* avec du fromage et du pain aux Bostonnais prisonniers.

Le journal de Melvin peint ainsi le dépit et les *diables bleus* des prisonniers. « *March 17th. The guard set over us are old frenchmen and boys, who are very saucy, telling us we shall be hanged, pointing their bayonets at us ; threatening to shoot us for opening a window, or any such trifle.*

En d'autres temps le susdit Melvin se moque de ses compatriotes comme suit : « *Same day*, (10*th may* 1776) *two Jersey dumpling eaters were brought in ; they were found among the bushes, not having tried to make their escape, being too heavy, laden with dumplings and pork, having forty pounds of pork, a knapsack full of dumplings and a quantity of flour.* »

Le juge Henry peint comme suit l'officier *Bostonnais* qui commandait à l'Ile d'Orléans : « *Lieutenant William Cross* » *a handsome little frenchman, always neatly dressed, and commanded a detachement of about twenty men?* Ailleurs il donne le nom de l'officier qui commandait les pionniers charger de *blaiser* les arbres pour guider l'armée d'invasion comme étant le capt. Ayres.

1 The Sexagenery p. 44.

Je n'en finirais point, si je prétendais extraire de toutes ces relations, leurs piquants détails sur le blocus de Québec en 1775. En voici un qui me paraît si improbable que je le signale en préférence à d'autres. L'armée d'invasion est à la Beauce. « *We visited an old peasant's house, where was a very old woman at her loom, and two or three fine young girls. They were exceedingly rejoiced with our company. Bought some eggs, rum, sugar, sweetmeats, &c., where we made ourselves very happy. Upon the old woman being acquainted from whence we came, she immediately fell singing and dancing « Yankee Doodle » with the greatest air of good humor* (Senter's Journal). Cette gaillarde Penelope, avec ses belles fileuses chantant un « Yankee Doodle » pour regaillardir les féroces guerriers vêtus en tôle, nous intrigue fort. Qui donc était-elle ? Qui nous donnera son nom ? Etait-elle alliée, parente ou amie de ces Pamerleau, ces Rodrigue, ces Goulest, ces Barbeau, ces Parent, ces Patris qui achetaient à si bonne composition les vaches, les porcs, les poules les moutons du Capt. Gabriel A. Taschereau, leur seigneur, vers le même temps. Voici le procès-verbal de ce curieux encan.

Inventaire des effets appartenant au seigneur Gabriel Elzéar Taschereau, grand-père de l'honorable Juge J. T. Taschereau, vendus à la criée publique à la *Beauce, en 1776 par les Bostonnois.* « Etat des effets qui ont été criés et vendus au domaine de mon- « sieur Taschereau à Santigan et appartenant à mon dit sieur « Taschereau, par le nommé John Mack revêtu de l'ordre de « monsieur le colonel Arnold, qu'il a fait interpréter à Etienne « Barbeau, fermier et meunier de mon dit sieur Taschereau et « son dépositaire, par le nommé Robertson interprète. »

SAVOIR.

14 février, 1776	sch.	sols.
Payé.—Une chaudière et une marmite de fer adjugée à Etienne Barbeau, à quinze livres, argent courant, de Québec............	15	
" Un miroir adjugé à Etienne Barbeau, à vingt-quatre livres......	24	
" Une vache adjugée à Joseph Pamerleau, à trente livres.........	30	
" Une vache adjugée à Charles Goulet, à trente-deux livres	32	
" Une vache adjugée à Claude Patris, à trente-et-une livres 4....	31	4
" Une taure adjugée à Louis Proteau, à vingt-neuf livres.........	29	
" Une vache adjugée à Michel Pamerleau, à vingt-quatre livres, dont dix sols pour le veau..............................	24	10
" Deux veaux de l'année adjugés au sieur Barbeau..............	27	
" Une petite taure adjugée à Joseph Gagné.....................	10	15
" Un cheval avec son harnais adjugé au sieur Toulouse..........	61	
" Une vache adjugée à Antoine Marcou..........................	24	
" Deux mères moutonnes adjugées à Fabien Marcou............	12	10
" Deux jeunes moutons adjugés à Frs. Parent...................	10	4
" Deux moutons adjugés à Robertson l'interprète..............	16	12
" Deux béliers adjugés à Jean Patry...........................	9	12
" " " Jacques Parent.........................	9	12
" " " Joseph Gagnon.........................	8	
" Un cochon " Frs. Quirion.........................	12	
" " " P. Rodrigue.........................	12	

Payé.		sch.	sols.
"	Six poules adjugées à P. Bourg..................................	4	
"	Six autres poules et un coq adjugés au J. Bourg................	3	15
"	Dix minots d'avoine adjugé à Claude Patry, à 24 sols le minot...	12	
"	Dix minots de bled adjugé à C. Patry, à 54 sols le minot.......	27	
"	Dix minots de bled adjugé à Adrien Langevin à trois livres cinq sols le minot..	32	10
"	Dix minots de bled adjugés à Louis Proteau, à trois livres huit sols le minot..	34	
"	Dix minots de bled adjugés à Pierre Thibaudeau, à trois livres douze sols le minot..	36	
"	Un poële de fer avec son tuyau adjugé à Morisset..............	120	02
"	Un lit adjugé à Etienne Pomerleau................................	28	16
"	Un matelat adjugé au sieur Barbeau..............................	14	
"	Une paire de draps adjugés au sieur Robertson.................	9	12
"	Un traversin, oreillet et courte pointe adjugé au sieur Barbeau...	10	10
"	Une couchette et une paillasse adjugé à Dumergue..............	3	17
"	Un lit de plume adjugé à Jean Patry..............................	21	12
"	Une paire de draps adjugés à Robertson..........................	10	
"	Une couverte adjugé au sieur Toulouse..........................	10	
"	Une courte pointe de coton et un traversin adjugé au sieur Roch	16	
"	Un matelas adjugé à Pierre Rodrigue.............................	17	1
"	Une couchette et paillasse adjugées au sieur Garon.............	4	
"	Deux chesnes de ménoire adjugées au sieur Barbeau.............	3	
"	Deux pioches adjugées à Frs. Verreau............................	3	6

Faucilles, charrettes, pelles et tout l'attirail complet d'une ferme est ainsi vendu à vil prix.

Le procès-verbal ajoute : " En outre il a retiré par devers moi, un cheval de la ferme, harnais et carriole qu'il a vendus après coups, à vil prix, au nommé Poiré de la Pointe-Lévis, dix piastres, tandis que le tout valait au moins trente piastres.

" Une moutonne qu'il a donnée à Breton.

" Une autre moutonne qu'il a donnée à Turcot.

" Cent livres de lard qu'il a pris pour lui et six minots de bled.

" Une paire de bœufs qu'il a donnés aux sauvages, valant 15 piastres.

" Le tout se monte à.. 980 6
ou à £50 15 sch. 11d."

Sillery, mai 1869

L'ANNIVERSAIRE DU 31 DECEMBRE 1775.[1]

Un diner à bord de la frégate *Aurora* le 31 décembre 1866.—Le [3] brave Major Evans.—Le combat du Sault-au-Matelot—raconté par le Colonel Caldwell et par Sanguinet. Caldwell.—Nairn.—McLean. Dambourges.—Charland.—Voyer.—Dumas.

—Il y a longtemps, s'écria le gros major Evans—de l'*Aurora*—que les citoyens de votre ville hospitalière n'ont eu l'occasion d'ac-

1 Le Dr. F. A. H. Larue dans ses chansons Historiques mentionne ainsi d'après la Gazette de Québec pour 1778, ce fameux anniversaire : "Nous sommes au 8 février 1778, époques des fêtes et des visites du jour de l'an. Dans un cercle aussi restreint, les visites sont probablement terminées, mais les fêtes ne le sont pas encore. Transportez-vous en imagination à cette longue maison, connue aujourd'hui sous le nom de *maison rouge*, près la barrière Saint-Valier, et qui portait alors le nom euphémique de *Taverne de Menut*. C'est là que vous alliez voir "le bal le plus splendide et le plus élégant souper ;" car on y célèbre le troisième anniversaire de la victoire "remportée sur les rebelles dans leur attaque de cette ville" en 1775. Vous y rencontrerez "Son Excellence Messire Guy Carleton. ainsi que tous les messieurs qui ont servi sous lui pendant le siége. Messire Guy Carleton est accompagné de milady Maria, etc., etc. Enfin vous compterez plus de deux cents trente personnes, tant dames que messieurs.

On danse jusqu'à minuit et demi, et à cette heure les dames sont conduites dans la chambre du souper "où le sieur Menut montre de nouvelles preuves de ses talents supérieures dans l'art de traiter, qu'il prétend, à juste titre, avoir sur ses pareils." Alexandre Menut avait été, comme l'on sait *le cuisinier* en chef du général Murray : c'était en gastronomie une bien haute autorité, que le sieur Menut—C'est encore à cette époque qu'il faut rapporter la chanson suivante, autrefois si populaire.

Le premiers coups que je tirai
Sur ces pauvres rebelles,
Cinq cents de leurs amis
On perdu la cervelle.

Yankee Doodle tiens toi bien.
J'entends la musique,
Ce sont les américains
qui prennent le Fort Pique.

Le Red Hou[illegible]t cessé d'être le rendez-vous de la fine fleur parmi le bon ton, le banq[illegible]t annuel se donnait comme à l'ordinaire, seulement au lieu de se rencontrer à l'hôtellerie de Menut ce fut au Merchant's Coffee House. Au premier Québec du *Quebec Herald* pour le 4 janvier 1790, on [illegible] : "Thursday last being the 31st of December, the VETERANS held their annual dinner at the Merchant's Coffee House, all of whom that health would permit were présent, to the number of about 30. Songs, toasts etc. of course. Information likewise adds, the worthy veterans have established themselves as a society, the officers appointed, we learn, are four stewards and a secretary ; and that they conclude in future to meet twice a year.

Il ne faut pas confondre les VÉTÉRANS de Caldwell et Voyer avec les vingt-quatre Chevaliers de la Table ronde de Cramahe.

2 Le Major Evans, s'était distingué pendant la guerre de Chine ; dans une circonstance critique, exposé, ainsi que ses soldats a un feu d'enfer, il fit preuve d'un sang froid remarquable au moment opportun, et prévint de la sorte une panique sur le point de se déclarer.

3 Nom donné jadis à une partie du faubourg Saint Jean

cepter une invitation à dîner à bord d'un vaisseau de guerre de Sa Majesté Britannique—dans la rade de Québec—en plein hiver.

—Oui, sans doute, lui dis-je—il y a longtemps ; mais ça s'est vu —et au moment où mon ancêtre était fait prisonnier de guerre, à Longueil, par les troupes de Montgomery en 1775, j'ai tout lieu de croire que les citoyens de Québec avaient autant de plaisir à se réunir à bord des frégates *Lizard* et *Hunter*, en quartier d'hiver dans le *Cul-de-Sac*, à quelques pas d'ici, là même où vous voyez maintenant la spacieuse halle du marché Champlain, que nous en éprouvons ce soir à venir finir gaiement l'année avec les officiers de l'*Aurora*, envoyée tout exprès par notre bonne reine, protéger[1] nos foyers contre les féroces féniens qui menacent nos frontières

—C'est donc bien vrai, répliqua le brave major, que ce n'est pas la première fois que des vaisseaux de guerre anglais hivernent à Québec.

—Non, très certainement, lui répliquai-je, et le capitaine Hamilton avait sa frègate le *Lizard*, et le capitaine Barnsfare, son navire, au *Cul-de-Sac* le 31 décembre 1775. Car le 31 décembre, mon cher major, est un jour mémorable pour tout Québecois, qu'il soit d'extraction anglaise ou française—nos ancêtres, ce jour-là, oubliaient leurs vieilles antipathies de race pour solemniser dignement par un copieux banquet l'anniversaire si glorieux du 31 décembre 1775—où leurs efforts réunis conservèrent le Canada à l'Angleterre en défendant Près-de-Ville et le Sault-au-Matelot contre les attaques de Montgomery et d'Arnold.

—Vous paraissez connaître les particularités de ce combat, me dit le major—de grâce racontez-le tout : nous sommes ici à vos ordres jusqu'à l'heure de la Diane s'il le faut.—Garçon, encore un peu de cette petite tisanne.—« A la santé des vainqueurs d'Arnold et de Montgomery »—entonna le jovial major—une rasade, mes amis, hip ! hip ! ! hurrah ! ! !

Or la petite tisanne du major, c'était bel et bien un croustillant punch au Bordeaux et au cognac, avec une quantité infiniment petite d'eau pure comme accessoire : le punch avait succédé a divers vins plus ou moins spiritueux, mais d'un fumet exquis. Je promis de me rendre à la prière du major, mais je posai comme condition préalable qu'il me serait permis d'offrir au nom des citoyens de

1 Il avait été décidé par le Capt. De Horsey que l'*Aurora* hivernerait à la jettée des Commmissaires du Hâvre—à Québec—afin d'être prête, en avril, pour repousser les agressions féniennes que l'on anticipait.

Québec, une santé à un des officiers de l'*Aurora*, le Lieut. [1] Douglas, natif de Québec et dont l'héroisme, pendant le grand incendie à St. Roch du 14 oct. alors dernier, était dans toutes les bouches —je demandai d'y joindre la mémoire de l'héroïque Lieut. Baines, qui avait sacrifié ses jours, dans ses tentatives pour sauver des victimes aux ravages de l'incendie—puis comme il avait été précédemment convenu entre mon hôte le major Evans et moi que je donnerais un récit détaillé de l'anniversaire que nous célébrions, voici le sommaire de mes remarques :

« Messieurs, il y a analogie entre le 31 décembre 1775 et le 31 décembre 1866—nous avons parmi nous en 1866, à cette date, la majestueuse *Aurora* [2] et vos *cannonnières* sur les lacs—et j'ose croire que les braves marins du *Lizard* et du *Hunter* en 1775, étaient pour le moins aussi bruyants dans leurs ébats, tout aussi bien vûs. dirai-je, en cette ville ce 31 décembre là que les votres le sont par nous gens de Québec—car, le matelot de frégate, par sa carrière pleine de hasards—de dangers—par son chevaleresque dévouement à la patrie—son insouciance,—sa prodigalité proverbiale, une fois à terre, a été de tout temps un personnage populaire—aimée du peuple. Il n'y a qu'un point par lequel les deux anniversaires ne se rassembleront pas—car. il est peu probable que demain le 1er janvier 1867, vous aurez capturé des Féniens—des envahisseurs—tandisque le 1er janvier 1776, les défenseurs de Québec avaient sous l'écrou un grand nombre de prisonniers. L'histoire nous dit que par compassion, ce jour là les marchands de Québec se cotisèrent pour donner aux dits prisonniers sous forme d'Etrennes—une barrique de *Porter* avec pain et fromage *ad libitum*; mais laissez moi vous lire un extrait d'une lettre qu'un officier anglais distingué, sous Wolfe et qui avait l'honneur de commander aux milices anglaises de Québec, en 1775—le Col. Henry Caldwell, écrivait après le blocus levé, à son ancien chef, le général Murray alors en Angleterre ; comme il fut témoins oculaire de la lutte qui eut lieu à quelques pas seulement d'où nous sommes, vous sentez que son récit a droit à votre attention : vous verrez aussi que le brave Colonel n'a pas l'habitude d'amoindrir

1 Archibald Douglass, écuier, Lieutenant de la fregate anglaise l'*Aurora* commandée par le Capt. De Horsey est le fils ainé de feu le Dr. George M. Douglass de Québec—Les services que le Lieut. Baines et lui rendirent à la terrible incendie de 1866 resteront longtemps gravés dans la mémoire des Québecois : Baines y perdit la vie—Québec lui éleva un beau monument au cimétière Mount Hermon. Douglas,—grievement blessé au pied—tint le lit longtemps : on pense qu'il boitera toujours—Honneur à leur dévouement ! Il y avait aussi à bord de l'*Aurora* parmi les *midshipmen*, un artre Canadien—M. Vankoughnet, fils de lHon. P. Vankoughnet, Chancelier du Haut-Canada. Le Capt. Storey qui commande un de nos garde-côtes était aussi un des Lieut. de l'*Aurora*.

2 Le port de l'*Aurora* était d'au-delà de 3,000 tonneaux

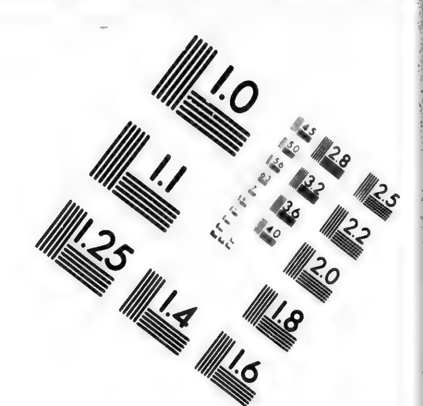
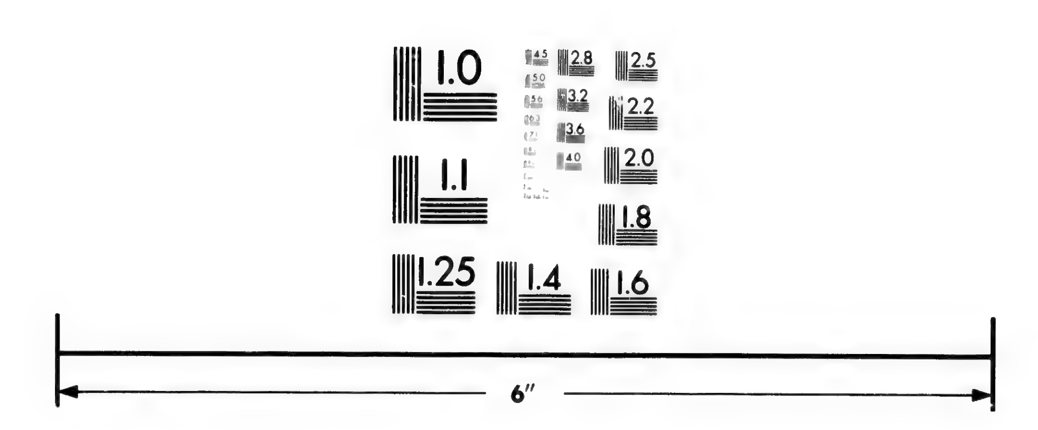


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.0

les services que ses co-nationnaux rendirent pendant cette mémorable matinée.

Après avoir fait remarquer que les vaisseaux du roi le *Lizard*, capt. Hamilton, le *Hunter*, sloop de guerre, une frégate de 28 canons, et trente navires marchands et transports, étaient en hivernement dans le *Cul de Sac*, Caldwell dit "que les matelots étaient enrégimentés dans une brigade commandée par le Capt. Hamilton. L'ennemi resta tranquille jusqu'au 31 décembre; vers cinq heures du matin, le Capt. Fraser, capitaine de la principale garde, en revenant d'inspecter ses sentinelles, jeta l'alarme à notre poste en nous disant qu'il se tirait plusieurs coups de fusil au Cap aux Diamants, il faisait encore noir et une neige épaisse tombait. McLean (qui commandait en second dans la garnison et qui, à vrai dire, était infatigable dans ses efforts) me pria de conduire une partie de mon commandement au Cap aux Diamants, et au cas où je trouverais que ce n'était qu'une fausse attaque (comme nous le supposions tous deux) d'y laisser un renfort et de ramener le reste de la troupe. J'y allai donc et je trouvai que l'ennemi tirait de loin: je vis que l'on n'y méditait rien de sérieux et y ayant donné mes ordres, je retournai à la porte Saint-Louis. Là je rencontrai le capitaine Laws, un militaire auquel le général avait donné le commandement d'un piquet extra composé des meilleurs soldats d'un détachement du 7e et du corps de troupes commandés par McLean."

J'enjoignis à ce dernier de revenir et d'attendre les ordres du général: je m'avançai jusqu'à la porte Saint-Jean: là j'appris pour la première fois que l'ennemi avait surpris le poste du Sault-au-Matelot et qu'il avait pénétré dans la Basse-Ville. Une portion des miliciens anglais m'accompagnait; j'ordonnai aussi à ceux qui n'étaient pas requis pour la défense des ramparts d'aller recevoir des ordres. Je pris un officier et un peloton des *Fusileers* (le 7e) avec moi et m'élançai par la porte du Palais, justement au moment où le militaire (le capitaine Laws,) que j'ai mentionné, assisté de 70 hommes, avait ordre de faire une sortie et d'attaquer l'ennemi, par derrière. Je courus en toute hâte, en passant par derrière l'Hôtel-Dieu, vers la Basse-Ville et chemin faisant je cotoyai le piquet, montant la garde sous les ordres de l'officier qui le commandait, ce jour-là: cet officier était le major Cox, ci-devant du 47e, maintenant [1] lieutenant-gouverneur de Gaspé. Il me permit d'emmener avec moi votre ami Nairn, avec un lieutenant et trente hommes; j'arrivai bientôt à la Basse-Ville, où les choses bien qu'en un mauvais état, n'étaient pas désespérées. L'ennemi avait pénétré au Sault-au-Matelot, mais, ayant négligé de pousser d'avant, comme il eut dû le faire, il trouva sa marche obstruée par la barrière que nos gens fermèrent au moment où j'arrivais. Cette barrière était disposée de manière à intercepter toute communication entre le Sault-au-Matelot et le reste de la Basse-Ville. Comme j'arrivais, je trouvai les nôtres,—les Canadiens surtout,—peu empressés d'avancer vers la barrière; ce qui nécessita de ma part beaucoup d'efforts. Pour rendre justice aux vieux Voyer, leur colonel, bien qu'il ne soit pas un fameux officier, il ne montra aucun manque de courage. Cependant mon arrivée avec Nairn, un lieutenant et cinquante matelots donna aux nôtres une nouvelle ardeur. Je disposai nos hommes dans les différentes maisons qui dominaient la rue du Sault-au-Matelot; les uns dans la maison où Levy le Juif, résidait, les autres chez Lymburner; je plaçai les officiers des Fusileers dans la rue, la baïonnette au bout du fusil, prêts à recevoir l'ennemi s'il retournait de notre côté de la barrière; ils avaient placé une échelle sur leur côté de la barrière et une autre de notre côté, cette dernière nous servit bien. Je la fis emporter, et je la fis appuyer sur le pignon d'une maison en face de nous, dont le front dominait la rue Sault-au-Matelot ainsi que leur côté de la barrière; alors, j'envoyai le capitaine Nairn et Dambourgès, un officier du détachement de McLean, avec une escouade de soldats. Nairn et Dambourgès entrèrent par la fenêtre avec beaucoup de courage, au moment où l'ennemi entrait par la porte de devant. Mais Nairn les eut bientôt délogé avec ses baïonnettes, les poussant dans la rue: et ils ne tentèrent pas de s'approcher plus tard de la barrière. Ils continuèrent de faire un feu très-vif des fenêtres de derrière des maisons qu'ils avaient occupées dans la

1 Nous aimerions fort à savoir ce en quoi consistaient en 1775, les devoirs, attributs et émoluments de ce mystérieux fonctionnaire. "Le Lieutenant Gouverneur de Gaspé."

rue du Sault-au-Matelot sur nos gens placés dans la [1] maison de Lymburner, sur le quai de Lymburner et sur la rue adjacente. Je l'échappai bel ; étant allé en reconnaissance au point du jour sur le quai plus bas, au moment où ils occupaient le poste, ils demandèrent "qui va là ? Je m'imaginai d'abord que ce pouvait être quelques uns des hommes de Nairn, que je savais être en possession de la maison voisine de la leur. Je répondis : "un ami." Qui êtes-vous dis-je ? "La compagnie du capitaine Morgan," répondirent ils. Je leur dis d'avoir bon courage, qu'ils seraient bientôt dans l'intérieur de la ville, et je me blottis derrière une pile de planches, à dix ou douze pas d'eux ; j'échappai de cette sorte. Leur feu se ralentit beaucoup après neuf heures, surtout quand j'eu placé en position sur le quai de Lymburner un canon de neuf ; la première décharge tua un des leurs et en blessa un autre. Je criai alors à Nairn de manière à ce qu'ils purent m'*entendre*, lui disant de me laisser savoir quand les nôtres tireraient de l'autre côté : notre général avait envoyé 500 hommes cerner l'ennemi de ce côté, ils se mirent bientôt à se rendre à Nairn qui nous les envoya prisonniers par la fenêtre. Bientôt ils se rendirent en si grand nombre que nous ouvrîmes la barrière et ils déposèrent toutes les armes de ce côté là, tandis que nos soldats qui avaient fait la sortie étaient employés de la même manière du côté opposé : le retard à nous joindre était causé par la capture des fuyards qu'ils envoyèrent prisonniers dans la ville par la rue du Palais. Ils n'essuyèrent pas un seul coup de feu et arrivèrent à ce côté de la barrière où l'ennemi avait pénétré au moment où l'officier envoyé par moi pour s'emparer de notre ancien poste, y arrivait avec un petit détachement, supporté par Nairn et cent hommes. Ainsi se termina notre assault de ce côté, l'ennemi y laissa près de 20 morts, plus de 40 blessés et à peu près 400 prisonniers. Avec plus de vigueur, ils eussent pu s'emparer de la Basse-Ville entière et y admettre leurs amis du côté opposé avant que les nôtres eussent pu se remettre de la panique que la nouvelle de leur succès causa d'abord."

Quand cet extrait de la lettre du Col. Caldwell eût été lu, le major Evans me dit :

—J'avais compris que c'étaient les effort *réunis* des Anglais et des Canadiens qui sauvèrent Québec ce jour là : jusqu'à présent, les héros de l'aventure sont surtout Nairn, Laws, McLean et Caldwell.

—C'est, voyez-vous, lui dis-je, qu'il y avait en 1775 deux manières d'écrire l'histoire, comme il y avait deux poids, deux mesures pour évaluer les services que les Canadiens et les Anglais pouvaient rendre : laissez-moi maintenant vous lire la relation de ce combat par un homme bien renseigné, un avocat de Montréal, qui prit une part active dans les événements de 1775-6, M. Simon Sanguinet.

Le 31 décembre 1775, à cinq heures du matin, les Bostonnais au nombre d'environ trois cent cinquante, ayant à leur tête le général Montgomery, vinrent pour escalader près de la ville, et en même temps cinq cent cinquante, ayant à leur tête M. Arnold, s'avancèrent pour attaquer le Sault (le poste du Sault) au Matelot. Le capitaine McLeod, du royal émigrant, qui était de garde à ce poste, malgré qu'il fut averti par les factionnaires de l'approche des Bostonnais, feignit de n'en vouloir rien croire. La garde voulut prendre les avances, mais il s'y opposa, de manière que les Bostonnais montèrent les palissades, s'emparèrent des canons qui étaient sur un quai ; alors les factionnaires se rendirent à la garde sans tirer un seul coup de fusil et s'emparèrent de toutes les maisons du Sault-au-Matelot ; alors le capitaine McLeod qui commandait la garde fit le soûl ; il se fit porter par quatre hommes, il y avait tout lieu de croire qu'il avait des intelligences avec les Bostonnais ; il fut mis aux arrêts jusqu'au printemps après le départ des Boston-

1 La maison de Lymburner était bâtie sur l'emplacement où la Banque de Québec à depuis été construite ; l'onde du St. Laurent, battait sur le quai en arrière, car la rue St. Jacques n'existait pas alors (Renseignement fourni par M. J. B. Martel, secrétaire de la Commission du Hâvre.)

nais devant Québec. Quelques écoliers qui étaient à cette garde vinrent donner l'alarme à la Haute-Ville: à l'instant l'on fit sonner toutes les cloches et battre le tambour. Tout le monde se réveilla et chacun court à la place d'armes. Les écoliers et plusieurs citoyens qui étaient de piquet ce jour-là se rendirent au Sault au Matelot, à la garde de ce poste, ne croyant pas que les Bostonnais étaient dans cette partie, mais la surprise fut grande quand ils se trouvèrent parmi les Bostonnais qui leur présentèrent la main en disant: *vive la liberté ;* à ces mots, les écoliers s'apercevant qu'ils étaient au milieu de leurs ennemis, se trouvèrent dans un triste embarras : plusieurs d'entre eux commencèrent à s'évader, mais les Bostonnais voyant leur dessein, les désarmèrent; cependant plusieurs montèrent à la Haute-Ville sur la place d'armes où toute la garnison était assemblée, en criant de toute leur force que les ennemis étaient dans le Sault an Matelot, qu'ils avaient pris la garde et une batterie. Comme c'étaient des jeunes gens on eut peine à les croire: cependant le général Guy Carleton donna aussitôt ordre au colonel (McLean) de courir à la Basse-Ville afin de connaître la vérité; il revint à l'instant en criant: "Oui, pardieu, il est bien vrai que les ennemis sont dans le Sault au Matelot." Alors le général Carleton dit aux citoyens que c'était le temps de se signaler et de montrer leur courage. Il donna ordre à deux cents hommes d'aller au Sault au Matelot: quand ils se virent près de l'ennemi, ils se trouvèrent saisis de crainte et de surprise du grand progrès que les Bostonnais avaient fait, car ils avaient déjà posé trois échelles sur la troisième barrière qui était la plus faible et la dernière à franchir. L'alarme augmenta et tout était en combustion. Le désordre régnait partout et tous ceux qui devaient commander ne se pressaient pas d'avancer. La crainte s'empara davantage de l'esprit des meilleurs royalistes qui entendirent crier les Bostonnais "mes amis" en nommant le nom de plusieurs citoyens de la ville, "êtes-vous là ?" On s'aperçut alors par ces paroles qu'il y avait encore plusieurs traîtres dans la ville et c'est ce qui fit trembler les bons citoyens. Qu'importe ? un nommé Charland, canadien, aussi fort qu'intrépide, tira par dessus la barrière les échelles de son côté; il y avait alors plusieurs Bostonnais tués le long de la barrière parce que l'on commençait à fusiller de part et d'autre. Les Bostonnais avaient, pour se distinguer, un papier cacheté sur le sommet de la tète où était écrit: "*vive la liberté,*" d'autres "*mors aut victoria.*" Alors les Bostonnais abandonnèrent le dessein d'escalader cette dernière barrière et se retirèrent dans les maisons, ouvrirent les fenêtres et tirèrent de tous côtés. Ils approchèrent de maison en maison et s'ils n'eussent été arrêtés, ils seraient parvenus à celle qui faisait le coin de la barrière, mais M. Alexandre Dumas, qui était un capitaine, ordonna de s'emparer de cette maison. Dans l'instant le sieur Dambourgès monta par une fenêtre, par le moyen des échelles enlevées à l'ennemi, suivi de plusieurs Canadiens, défonça la fenêtre du pignon de la maison ; il y trouva déjà plusieurs Bostonnais. Après avoir tiré son coup de fusil, il se précipita avec sa baïonnette et entra dans la chambre avec plusieurs Canadiens qui le suivaient armés du même courage, jetèrent la frayeur parmi les habitants qui se rendirent prisonniers. Sur ces entrefaites, le général Guy Carleton fit sortir deux cents hommes par la porte du palais, commandés par M. Law, afin de couper la retraite aux Bostonnais s'ils voulaient s'en retourner et les mettre entre deux feux. On en donna aussitôt avis aux citoyens qui avaient arrêté les Bostonnais au Sault au Matelot, ce qui augmenta leur courage. M. Law se rendit avec ses deux cents hommes à l'autre bout du Sault au Matelot ayant sorti par la porte du palais et entra dans une maison où étaient tous les officiers des Bostonnais qui tenaient conseil sur le parti qu'ils avaient à prendre; alors plusieurs officiers Bostonnais tirèrent leurs épées pour le tuer, mais il leur dit qu'il avait douze cents hommes qu'il commandait et que s'ils ne se rendaient à l'instant ils seraient tous tués sans miséricorde. Quelques officiers regardèrent par la fenêtre. Il leur parut effectivement y avoir beaucoup de monde quoiqu'il n'y eut que deux cents hommes, alors ils traitèrent plus favorablement M. Law et se rendirent prisonniers. Cette ruse leur conserva la vie.

Comme les Canadiens étaient à l'extrémité du Sault au Matelot, du côté de la Basse-Ville et qu'ils tiraient continuellement sur les Bostonnais, ils entendirent une voix qui criait: "Ne tirez plus, Canadiens, car vous allez tuer vos amis." L'on crut d'abord que c'était une feinte de la part des Bostonnais et comme l'on continuait à fusiller, on entendit encore proférer les mêmes paroles. On cessa alors de faire feu, reconnaissant la voix de plusieurs des nôtres qui avaient été faits prisonniers: en même temps les Bostonnais demandèrent quartier, en disant

qu'ils se rendaient prisonniers, les uns jetèrent les armes par les portes et par les fenêtres des maisons; les autres, saisis de frayeur, se cachèrent dans des caves et des greniers et la plus grande partie présentèrent la crosse de leurs fusils. Le combat dura deux heures.

—Tout en laissant à Caldwell et à ses braves compagnons leur lauriers, vous voyez que les Canadiens eurent leur part des dangers et des succès : [1] Car, Dambourgès, Dumas, Charland, Dumont et Voyer, mon cher major, sont des noms vénérés parmi nous.

La séance fut close par une santé aux braves défenseurs de Québec le 31 décembre 1775.

1 Le 2 janvier 1777, le Gouverneur, Sir Guy Carleton, répondait comme suit à une adresse de félicitations que lui présentèrent "les nouveaux et fidèles sujets de Sa Majesté en la ville de Québec :" les Canadiens-Français.

"Messieurs,

"Je vous remercie de votre adresse qui me flatte d'autant plus qu'elle me prouve "votre fidélité et votre attachement à notre très-gracieux Souverain, et je parti- "cipe sincèrement avec vous à la joie de cette journée que vous avez à jamais rendue "célèbre par le courage et la fermeté que vous et vos concitoyens avez eus, qui "seuls vous ont sauvés et vos familles de la ruine qui vous menaçait."

Au reste, en 1775 aussi bien que plus tard il y avait des "faquins" qui s'imaginaient exalter une race s'ils rabaissaient l'autre : voici une autre chanson du temps, citée par le Dr. F. A. H. Larue :

AIR :—*Un Chanoine d'Auxerrois.*

J'entends quelquefois des Faquins.
Qui méprisent les Canadiens,
Mais ce sont des Vipères ;
Quand il a fallu batailler,
Ils n'ont cherché qu'à reculer
Demi tour en arrière ;
Et tous ces braves citadins
Sont fanfarons et bons à rien.
Bon, bon, bon,
Le bruit du canon
Leur vaut un bon clystère.

En temps de guerre ils sont cagnards,
En temps de paix ils sont bavards,
Jaloux et peu sincères,
Sans bravoure, sans loyauté,
Ils déguisent la vérité
Par différentes histoires,
Et qui ne les connaîtrait pas
Les croirait tous propr's au combat.
Bon, bon, bon,
Le bruit du canon
N'est pas pour eux la gloire.

Je méprise tous ces gens-là
Qui n'aiment point le Canada
Et qui voudrait faire croire
Que les habitants du pays
Ne sont loyaux qu'à demi,
Quand on sait le contraire.

Ce sont de méchants serviteurs
Qui cherchent à nous ravir l'honneur.
Bon, bon, bon,
Le bruit du canon
Les chasse en Angleterre.

Amis prenons le verre en main,
Remplissons-le de ce bon vin
Et répétons sans cesse :
A la santé de George Trois,
Buvons tous à lui trois fois,
Ne craignons pas l'ivresse ;
Si quelqu'un vient à culbuter
Les plus vaillants pourront chanter
Bon, bon, bon,
Canon et flacon
Conduisent à la victoire.

LES ÉLEMENTS QUI COMPOSENT NOTRE NATIONALITÉ.

M. Prevost Paradol, dans un de ses brillants écrits, prédisait naguère à la race anglo-saxonne en Amérique, de bien magnifiques destinées. Selon lui, «les Etats-Unis compteront plus de 100 millions d'habitants à la fin du siècle et cela, sans tenir compte de l'annexion probable du Mexique et de l'extension de la république américaine jusqu'à l'isthme de Panama ; à côté d'une pareille puissance, le Brésil et les divers Etats de l'Amérique du Sud ne sont d'aucun poids et disparaîtraient le jour où il plairait aux maîtres du continent septentrional de s'etendre.» Si l'on en croit le célèbre publiciste, les chances d'avenir, de viabilité pour la race latine au nouveau monde ne sont pas encourageantes. Il est toutefois permis d'avouer que ceux qui naguère se hâtaient de prédire stabilité et durée au naissant empire de l'infortuné Maximilien, appuyé sur les aigles napoléonniennes, se gaudissaient un peu prématurément. Quelque soit, plus tard, le sort de la race anglo-saxonne, l'histoire du passé fournit à la race latine des enseignements qu'elle ne saurait méconnaître. La désertion du Canada par la France en 1759.—la vente de la Louisiane aux Etats-Unis en 1804—l'abandon récent de l'empire fondé au Mexique sous l'égide de l'Empereur Français, prouvent assez que la protection des métropoles européennes envers le colon éloigné dépend quelquefois des exigences politiques—quelquefois de l'intérêt—souvent du caprice du moment. M. Rameau a tenté de réunir en un faisceau, les ceps vivaces de la race latine dispersés dans le nouveau monde. Il donne ses raisons pour appuyer sa thèse : que le million de Français que renferme notre Canada vivront et s'affirmeront comme peuple ; ses calculs ont autant d'actualité pour nous que les théories et les spéculations de M. Prevost Paradol.

Le lecteur trouvera ici un écrit, de notre plume, en langue anglaise, où nous n'avons fait qu'effleurer cette question des races en Canada. Si nous avions autorité pour donner un conseil nous répèterions avec notre illustre et regretté ami, l'historien *national* du Canada et cela tant que durera le vasselage colonial,

"Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes; qu'ils soient sages et persévérants, qu'ils ne se laissent point emporter par le brillant des nouveautés sociales ou politiques. Ils ne sont pas assez forts pour se donner carrière sur ce point. C'est aux grands peuples à essayer les nouvelles théories. Ils peuvent se donner des libertés, dans leurs orbites, assez spacieuses. Pour nous, une partie de notre force vient de nos traditions; ne nous en éloignons ou ne les changeons que graduellement. Nous trouverons dans l'histoire de notre métropole, dans l'Angleterre elle-même, de bons exemples à suivre. Si l'Angleterre est grande aujourd'hui, elle a eu de terribles tempêtes à passer, la conquête étrangère à maîtriser, les guerres religieuses à apaiser et bien d'autres traverses. Sans vouloir prétendre à une pareille destinée, notre sagesse et notre ferme union adouciront beaucoup les difficultés de notre situation, et en excitant leur intérêt rendront notre cause plus sainte aux yeux des nations."

The component parts of our Nationality.

BY THE AUTHOR OF « MAPLE LEAVES. »

Tracing the origin of the various nationalities who inhabit British America,—fixing the exact epoch,—describing the true causes of their migration from their European homes to Western soil,—determining the precise proportion in which each element enters into the formation of the composite population of the Dominion,—this, indeed, would be a theme replete with interest; on which, at some future period, one hopes to see the genius of some of our leading writers exercise itself. Many eloquent pages would this study, viewed in its multifarious phases, furnish for philosophical investigations; nor would it be foreign to enquire whether the various types of the Caucasian race, to be found in the new world, are really undergoing the extraordinary transformation which some *savants* pretend. Geoffroi St. Hilaire, Edwards, Smith, Carpenter, certainly hold on these points opinions startling in the extreme, and calculated, if founded, to make one feel at times quite uncomfortable. M. A. de Quatrefages, a member of the *Institut de France*, in a remarkable book, edited in Paris in 1861, *L'Unité de l'Espèce Humaine*, asserts that the air of this continent produces in time strange modifications in the structure of man — the human body, especially the neck, elongates — the oleageneous tissues diminish; the eye is more sunk in its orbit,

langue an-
es races en
nseil nous
en *national*

s et persévé-
utés sociales
ur ce point.
t se donner
rtie de notre
ons que gra-
d'Angleterre
aujourd'hui,
atriser, les
prétendre à
beaucoup les
e cause plus

nality.

inhabit
the true
Western
element
n of the
interest;
genius of
nt pages
nish for
enquire
found in
transfor-
Edwards,
startling
e feel at
mber of
Paris in
is conti-
cture of
es — the
its orbit,



HOLLAND FARM.

F-110.

&c. Smith and Carpenter are of opinion that the European left to to himself on American soil, will in process of years change to the aboriginal savage, so that eventually the true Yankee will become a fullblooded Huron, a fierce Mohawk, or a blubber-loving Esquimaux, according to his *habitat*. Did we, men of the New Dominion, by reason of our superior monarchical institutions or better descent, cherish the fond delusion that we might perchance escape this formidable though gradual process of desintegration? Abbe Brasseur de Bourbourg, a high European authority, rudely dispels it: nay, his utterances are so positive, that at the very time we indite these lines, an occasional, a grave doubt, now and again, hovers over our mind, lest we should already be in our tastes, samething of a Huron or a Mohawk. In our dark moods, we take to thinking our great-grand-children, or their children, may turn our scalp hunters. No hypothesis is too far fetched for a European *savant*, and, doubtless, ere long, we will be told that the exact epoch, when it can be prognosticated this metamorphosis will be complete, is settied on undisputable grounds. As Tom Hood's "Last man" is expected to flourish in the year 2001, would it then be premature to fix the year 1970 for the time when the progressive native of the Empire State, which claims to lead on all points—will take to carrying tomahawks, first as a substitute for a black thorn or a revolver, and next as his natural weapon of attack? It may not be unreasonable to infer that, thirty years after, the next generation will think it derogatory to close up a social gathering without the war-dance; the European press will, about that time, probably, teem with accounts of Yankee, pardon Indian, ferocity in New-York, such as white men from beyond the seas, being scalped for presuming to enter, without permission, the precincts of Manhattan for purposes of barter. Still how much work yet to be done by enterprising Jonathan, ere this comes to pass: the conquest or annexation of England; the dismemberment of France, of Italy, &c., not to mention a variety of minor changes in the map of the globe!!!

Verily, our respect for *savants*, great though it be, does not permit us to accept this new theory of races, except *sous bénéfice d'inventaire*. The old maxim is much more to our fancy

Non animun, sed cœlum mutant qui trans mare currunt.

Our brethren of « Dear Old England, » as Sir George E. Cartier quaintly calls her,—can breath in peace for a time—a long one possibly—as this direful consumnation will likely be coeval with the conquest of England and dispersion of the Britishers by the Maories, when Macaulay's New Zealander will stand on

Blackfriars bridge, surveying complacently the ruins of London, and trying by dint of a native interpreter to decipher Milton's Paradise Lost. The next transformation might be the conquest of Europe by the Cossacks, who will soon after cross over to wrest America from the Mohawks of Manhattan!!!

But let us revert to the history of the races of the New Dominion, as we find them at present and examine their component parts. This disquisition brought to a successful issue, would involve deep research; nor are we sure that all the historical data required are readily accessible. Possibly, an abler hand than ours may weave into one harmonious whole the silky webs now floating about, to many unnoticed. May this soon be so! Until the task be completed, we may be allowed to offer a few desultory thoughts, which have occurred to us in the course of our readings.

For the Province of Quebec, the chief fountains of such ethnological knowledge appears to us to be :—1st. The census tables under French and English dominion. 2nd. The registers of marriages, baptisms, and burials of the different churches (and students of history must ever feel grateful to the *Notes* already published on this subject by the late Abbé Ferland, and by the Bishop of Rimouski, when Pastor of Beauport). 3rd. The biographical dictionnary of the families who emigrated from 1600 to 1700, the fruit of the long and patient researches of the Abbé Tanguay, made in Canada and in France ; a work now in press. Amongst many striking features, one will be apparent to all,—the preponderance of the military element in the population of the colony. Very different, indeed, was the *status* of our early settlers, when compared to that of those who settled in other French colonies, or in some of the English ones. Canada never had to build up her fortunes on the success in after life of ex-convicts, ex-garroters, or ex-ticket-of-leave-men. Hardy farmers, industrious mechanics, soldiers, adventurous fishermen landed in crowds on the shores of a country reported to contain something more than fertile fields—mineral wealth in exhaustless quantities. The first nobles of the French realm vied with one another in finding men and treasure to built up this New France, whose future so flattered the vanity of their great monarch. High-born women, such as the Duchesses de Bouillon, D'Aiguillon, and Madame de La Peltrie, undertook to provide virtuous young girls to go and seek their fortunes and husbands in this favored land. It is astonishing to see with what sollicitude the morals of these emigrants were watched over before they left France, until they landed in Canada. In some cases, the slightest indiscretion caused them to be sent back to where they came from. This is a very

different version, let it be remembered, to that circulated by Baron Lahontan; but it is nevertheless a true one.[1] Retired officers and many French gentlemen of ancient lineage, but unable to maintain their families in the extravagant splendour which obtained at Court, asked for grants of lands in Canada. The progeny of some of those—our *seigneurs*—exist amongst us to this day. At that early period, none but gentlemen could obtain commissions in the French army; and it required Court influence to procure these appointments.

Canada was then singularly fortunate, both under French and under English rule, in the class of settlers attracted to it. Under the latter, political persecution deposited on its shores the cream of the population of other countries. The war of Independence in the New England provinces brought over our border crowds of the most educated, influential and refined men; their descendants exist and exercise a powerful influence amongst us to this day.

The historian Ferland has devoted the first fifteen pages of the second volume of his excellent work to vindicate his countrymen from the aspersions which some ignorant writers, such as [2] Lebeau and [3] Lahontan, had attempted to fasten on them. The antecedents of the early settlers of St. Christopher, one of the West Indies, *may* have been doubtful; but, on reference to history, nothing of the kind can be imputed to New France.[4] From 1621 to 1641, the emigration came plentifully from Perche, Normandy, Beauce, Ile de France, Saint Onge, Poitou, and le Pays d'Aunis. The Huguenots were not encouraged to settle, for fear of religious strife.

The Company of Rouen, and that of M. de Monts, which had preceded it were under the control of merchants and traders, who resided chiefly in Normandy. It is, then, not surprising that they selected their *employés* at Rouen, at Dieppe, at Cherbourg, at Fecamp, and at Honfleur. These *employés* became familiarized

1 Father Le Jeune says, in the "*Relation* for 1636." Maintenant nous voyons tous les ans aborder bon nombre de très honorables personnes, qui se viennent jeter dans nos grands bois, comme dans le sein de la paix, pour vivre ici avec plus de piété, plus de franchise et plus de liberté."

The historian Ferland quotes, as a striking proof of the purity of morals in the colony, the fact gleaned from the register of the R. C. Church at Quebec, that out of 674 children baptized at Quebec, from 1621 to 1661, one only appears to have been illegitimate.

2 Aventures et Voyages au Canada—1727.

3 Nouveaux Voyages de M. le Baron Lahontan dans l'Amérique Septentrionale.

4 Ferland's Cours d'Histoire du Canada, Vol. I., p. 274.

with the country; and when England returned it to France in 1632, and France appeared inclined to keep it, they enticed over to Canada their friends and relatives, who occasionally sailed for America with their whole families. It was from Dieppe that Champlain, after his return from England, where he had been carried a prisoner by the English, sailed in 1633, with a party of officiers, missionaries, and colonists. These pioneers had doubtless been taken from Normandy and the Pays de Caux.

In 1634, arrived Robert Giffard, the first *seigneur* of Beauport, accompanied by his wife and children, and seven other large families. They were soon followed by others from Perche, who took lands in the Cote de Beaupré (Beauport, Ange-Gardien, &c.)

Two important families landed from France in 1636—named Le Gardeur and Le Neuf. All the families who arrived before 1642 clustered round Quebec, except some few who removed to Three Rivers, to take advantage of the abundance of game (fish and fur) in the neighborhood of Lake St. Peter.

The first lands cleared and conceeded at Quebec, were the *Coteau Ste. Geneviève* (St. John's suburbs) the shores of the river St. Charles; the *seigneurie Notre Dame des Anges*, west of G. H. Parke's, on the Charlesbourg road; the little village of Fargy, at Beauport; the fiefs St. Michel and Sillery, near Quebec. Champlain had noticed, long before this date, the beautiful, natural meadows of Cape Tourmente, and had placed herdsmen to look after the cattle in the pasturage. Some people settled there in 1633; and in 1636 Governor Montmagny and Father Le Jeune found some French families there, which the missionaries visited several times every year. Father Le Jeune—whom we may call one of our most devoted missionaries—states why the place is named *Beaupré*, « *car les prairies y sont belles et grandes et bien unies.* »

After 1640, the stream of French emigrants increased. From 1641 to 1655, several inhabitants of Brittany came over. The registers of Quebec Cathedral show a number of persons emigrating from Paris; many girls taken from the royal charitable institutions. « Several of them, » says Revd. Mr. Ferland, « were orphans, whose parents had died poor whilst in the King's service; some were the daughters of French army officers; and one, for certain, was the child of a former Governor of Nancy. » About 1660, the children born in the country began to count in the population; but emigration continued, composed, as Mr. Rameau[1] observes, « of an importation of French peasants, peaceable, laborious and well trained under their feudal seigneurs. » In 1664, the famous re-

1 Ferland's Cours d'Histoire du Canada, Vol. II., p. 6, 7.

giment of Carignan, commanded by Col. de Sallieres, accompanied the Marquis of Tracy. A couple of centuries later, in 1838, we read of one of the English *noblesse*, the magnificent Earl of Durham, obtaining from his royal mistress the distinguished favor of bringing out, as a suitable escort, her household troops, the Coldstream Guards; but, beyond carrying away in legitimate wedlock, some of our city belles, we do not find the population of Canada affected by their sojourn. Not so with the Carignan regiment, four companies of which were disbanded shortly after their arrival in Canada. This splendid corps of warriors, with laurel fresh from European battlefields, [1] seems to have been victimized *en masse*, by the Quebec fair. Every *Josette* had a militar *Joe;* the officers made fierce love to the daughters of the *seigneurs*, of the *Procureur du Roi*, of the *conseillers du Conseil Supérieur*, &c., &c.; whilst their gallant men vowed undying attachment to the «black-eyed Susans» of their own class. The natural result, a not uncommon one, was, that ere many seasons, were over, the parish priest and his *vicaires* were kept busy as could be, christening the numerous young *Carignans*, whom the next census would claim. [2] The sons of Mars spread over the country: some became the sires of most patriarchal families, and rose to be Governors—witness Baron Saint Castin in Acadia; others obtained grants of seignories, and built forts at Ste. Therese, at Chambly, at Sorel,—such as Col. de Sallieres, Captains de Chambly and de Sorel. Capt. Du Gue married mademoiselle Moyen, of Goose Island, (county of Montmagny,) whose island home had been burned and relatives tortured by the Iroquois in 1653; whilst others, either returned to France, or made love-matches or marriages *de convenance* with Canadian heiresses,

1 The battle of St. Gothard, in Hungary, &c.

2 "The beneficial manner in which this infusion of superior blood, operated on the education and domestic manners of the colonists, previously devoted to the humblest occupations of trade, may be easily imagined. Liberal tastes were encouraged, sentiments of honor and generosity pervaded the highest rank in society, the influence of which was speedily felt through every class of the inhabitants

"Measures were adopted to infuse a more liberal spirit in the colony, to raise the quality and character of the settlers, and to give a higher tone to society. The King (Louis XIV) took a most judicious method to accomplish this. He resolved to confer upon the Government a degree of comparative splendor, worthy of the great nation of which it was a dependency. In 1664, he sent out to Quebec the most brilliant emigration that had ever sailed from France for the New World. It consisted of a Viceroy, a Governor-General, an Intendant and other necessary officers of the civil Government, the régiment de Carignan, commanded by Colonel de Sallières, and officered by sixty or seventy French gentlemen, most of whom were connected with the *noblesse*. Many of these gentlemen settled in the Province, and, having obtained concessions of the waste lands, became the *noblesse* of the colony, and were the ancestors of the best French families of the present day."—*Hawkins' New Historical Picture of Quebec.*

viz.: Capts. Saint Ours, De Berthier, De Contrecœur, La Valtrie, De Meloises, Tarieu De la Perade, De la Fouille, Maximin, Lobiau, Petit, Rougemont, Traversy, De la Motte, La Combe, De Verchères, &c. Several of the domains owned by those military swells are yet in the possession of their descendants.

To trace step by step the career of the descendants of these stalwart colonists would take us much further than the limits of these historical jottings will permit. A compendious work, of some six hundred pages, t'is said, by Abbé Daniel, a French ecclesiastic of the Sulpician Seminary of Montreal, contains a mass of material, on these families which, some day or other, may be wrought into shape.[4]

Fathers Le Clercq and Charlevoix testify in glowing terms to to the morality, frugality, bodily strenth, and courage of the first settlers.

« As to bravery, » adds M. Aubert, [5] « even, if as Frenchmen, it was not theirs by birthright, the mode of dealing which in warfare they have to employ towards the Iroquois and other savages, who generally roast alive their prisoners, with incredible tortures, compels the French to look on death in battle as preferable to being captured alive ; they, therefore, fight like desperate men, and with very great indifference to life. »

That our French ancestors were brave, hardy, devoted to their adopted country, and moral in their conduct, history abundantly proves ; that they considered themselves of goodly stock and ancient descent, seems beyond a doubt ; that their proud monarch, Louis XIV., thought the same, abundantly appears, by his own assertion, that « New France contained more of the best blood of Old France than all the other numercus French colonies of the day put together. »

We regret that this portion of our subject should come to a close without having an opportunity of referring to the census tables kept under French rule in Canada, and which are now to be found in the Parliamentary Library at Ottawa.

In the first portion of this sketch, it was stated that the military element occupied a prominent position in the component parts of our nationality. Let us then, at one bound, overleap a century, and see what is going on in 1764, when the celebrated 78th Regiment, «F's Highlanders,» were disbanded. These 78th men spread over th .gth and breadth of the land. Some attracted, no doubt, by the

4 Histoire des Principales Familles Françaises du Canada. Montréal : Eusèbe Sénécal ; 1868.

5 Mémoire par M. Aubert.

name, settled in (New Scotland),[1] Nova Scotia; some remained in the parishes round Quebec. The Fraser Clan alone, with its offshoots at Murray Bay, Fraserville (Témiscouata), St. André, St. Thomas, Beaumont, Québec, Montréal, Nova Scotia, &c., has attained to such dimensions that an enterprising descendant, the Hon. John Fraser de Berry, L. C., thought seriously of reconstructing the clan last winter—tartans, claymore, philibeg, kilts, and all,—January frosts to the contrary notwithstanding. Several of Wolfe's followers had also become Canadian landholders, viz., General James Murray, the distinguished owner of Belmont, on the St. Foy Road, Québec,—which on his return to England, passed over by purchase to one of his officers, Col. Henry Caldwell, who became the founder of a Canadian family of note, and was the father of Sir John Caldwell. Another of Gen. Wolfe's officers, Maj. Samuel Holland, purchased an adjoining domain, of some three hundred acres, which to this day is known as Holland's Farm; whilst another again, Major Moses Hazen, settled at St. John's, near Montreal, and joined Brigadier-Gen. Montgomery in his unsuccessful attempt to conquer Canada in 1775. In 1762, we also find Meadow Bank,[2] on the St. Louis Road, near Quebec, owned by Hon. Hector Theophilus Cramahe, afterwards Lieut.-Governor.

The idea pervading the minds of these distinguished men seems to have been, that those beautiful sites selected by them would increase rapidly in value, by the introduction of British rule in Canada. and become, in time, mines of wealth, or happy homes for their children. But British rule, with British freedom left out, did but little, either for Canadian soil or Canadians, during the dark period which began in 1759 and closed in 1841. About this time, Lord Sydenham, a most astute politician and ruler, with the view of anglifying the French Canadians, united the Lower to the Upper Province, hoping by the preponderance of the English element in both Provinces, to swamp and kill out that nationality *which would not die.* The new constitution had a most seductive name, «Self-Government» It was readily accepted, as it contained by implication, with much that was evil, a principle of life,—*equality to all races.*

Emigration from France mostly ceased during that period. One-half of the French families of wealth, who could sell their

1 It is stated that in Nova Scotia alone there are at present more than 9,000 descendants of the Frasers.

2 The country seat of John Porter, Esq.

lands, left Canada in 1760-1-2,[1] rather than live under British rule; though several again returned to Canada from France about 1783; one of our most respected French families, that of Col. Dambourges,[2] for instance, emigrated to Canada after the conquest. The emigration however, was in the main British (until, we may say, the year 1810)—of men of means often, sometimes of men of superior education.

The closing of the Baltic to english ships during Napoleon's continental wars, by creating a demand for Canada's valuable woods, opened up new fields of enterprise. Canadian oak and pine became so sought after that several english merchants established themselves at Quebec about 1810. Thus in this very year, one week after the death of the noted Col. Henry Caldwell, assistant Quarter Master to General Wolfe, arrived at Quebec William Price, Esq., the respected Laird of Wolfe's Field—better known from his extensive lumber establishments and mills in the Lower St. Lawrence and in the Saguenay District as *The King of the Saguenay*: several other large Canadian Timber Firms trace to that period their origin. To the first Napoleon's continental blocade and closing of the Baltic, we owe our immense exportation business — which for Quebec for half a century became so vast as to overshadow all other commercial or manufacturing enterprise. Surrounded with water powers—with one of the finest ports in the world, frequented annually by some fifteen hundred ocean ships and steamers, teeming with a numerous population, as yet remunerated by low wages, Quebec has in herself, the means of becoming as great as prosperous by her manufactures, as she was once by her exportation of the wealth of the forest—whenever her capitalists wake up to the fact.

A most noticeable element of prosperity and refinement, was added to our population by the war of Independence,—the United Empire Loyalists. Some 10,000 staunch adherents to the House of Hanover, came across our border, or penetrated by ships to New Brunswick and Nova Scotia. Though Western Canada benefitted the most by the exodus from the late British Provinces, Eastern Canada got her good share. These brave men had sacrificed fortune and position to consistency, and their allegiance to

1 An other migration to France, of the educated and wealthy class, took place in 1763, on the conclusion of the Treaty of Paris (10 february 1863) which ceded Canada to England.

2 Dambourges' heroic conduct in repelling with Capt. Nairn, the attack of Arnold's soldiers, at Sault-au-Matelot street, Quebec, 31st Dec. 1775—mérited for him more than empty compliments; as brave as DeSalaberry, his heroism was as ill as requited.

King George; and King George, as a good and paternal sovereign, indemnified them by pensions, land grants, honors, and emoluments, to the best of the ability of the English exchequer. Of such were the Ogdens, Holts, Sewells, Smiths, Gambles, Andersons, Jones, Robinsons, Baldwins, Sir James McCauley, Hon. John Wilson, John Strachan, Captain James Dettrick, Roger Bates, Joseph Brant, Hon. John Stewart, Hon. Samuel Crane, Hon. George Crookshank, Sir Joseph Brook, Hon. James Crooks, Dr. Schofield, Hon. John McDonald, Thomas Merritt, Hon. Henry Ruttan, Hon. John Elmesley, Chief Justice; Hon. Hector Russell, Adminstrator; Hon. Henry Allcock, Chief Justice; John White, Atty.-General; Mrs. Secord; Colonel Clark, Hon. W. H. Merritt, and Philemon Wright; all sons or descendants or connections of the glorious 10,000, who were aptly enough, at one time, denominated by Upper Canadians, « The Founders of Western prosperity. » To follow them in their after fortunes, and describe their brilliant careers, would take us beyond the scope of this paper.

We next have to note an appreciable increase to our population, by the intermarriages of the officers and men of the De Watteville and Meuron Regiments, [1] disbanded in Canada, after the war of 1812. The descendants of the De Montenachs, Labrueres, Dufresnes, D'Orsonnens, and others, are amongst us to this day.

To statists, such as our Auditor-General, and his able assistants, we shall leave the congenial task of fixing, with the census tables before them, the exact ratio of the foreign element, settling of late years in our midst; prominent among which must of course appear the [2] Celtic race, whose prolific nature does not seem to suffer in the least from its national grievances; and next

1 These regiments, we think, had been formed in England from French officers and soldiers detained as prisoners of war, and who had been granted their liberty, on agreeing to serve against all the ennemies of England, except their own country —France. On the breaking out of the war of 1812, they were sent out to fight the armies of the United States.

2 We have here strangely united together all the original elements of the British race. We have the Celt, with his traditions of "good King Arthur" from whom, through her ancient British ancestors Her Gracious Majesty may claim descent; we have the Saxon or Teutonic element, and in Quebec we have a race that have come from Normandy and Brittany, the one the land of the Northerner or Normans, and the other inhabited by a Celtic race, cherishing the ancient British traditions of King Arthur and his twelve companions. The Norman French of Quebec may well feel proud when they remember that they can claim what no other portion of the Empire can assert—that they are governed by a monarch of their own race, who holds her sceptre as the heir of Rollo, the norman sea-king who first led their ancestors forth from the forests of the North to the plains of Normandy.

"*The men of the North and then place in History,*" *a Lecture by* ***R. G. Haliburton, F. S. A.***

the canny Scot, with whom in the great race of wordly wealth few indeed can keep pace.

Some, however, of the best and fairest of our population, and we say it with a feeling akin to regret, we are liable to lose, and do lose, by causes beyond the control of legislators : we allude to that not inconsiderable portion which annually carries to other climes its youth, its freshness, its refinement owing to that unaccountable and perverse hankering of British officers to rob Canada of her brightest gems,—her fair daughters. Does this necessarily prove that the beauty, manners, and accomplishments of the colonial lass are superior to those of her English sister ; or, is the Canadian Belle chiefly sought for in marriage, as being a species of «forbidden fruit,» taboed by Belgravian mammas, whose «hopefuls» are serving in the colonies. *Quien sabe?*

Having, as we hope, fulfilled the promise made at the inception of this paper, of furnishing for abler pens — a few hints and suggestions, to be hereafter enlarged on, we shall close the subject with a tabular statement compiled especially for us, by a youthful lady friend, with a *penchant* for ethnological studies,—under the heading *Military Marriages in Canada of late years;* it helps to prove some of our propositions, and shows statistically to what an alarming extent the union sentiment, to use an Americanism, prevailed in the Canadas. Here goes this curious document which we fear, is very imperfect :—

BRITISH OFFICERS WHO HAVE RECENTLY MARRIED IN CANADA.

Earl of Errol.......Miss Gore.

7th Hussars.

Col. White........Miss De Montenack.
Major Campbell... " Duchesnay.

13th Hussars.

Capt. Clarke......Miss Rose.
Lieut. Miles...... " Esten.
Dr. Milburn...... " Allan.

Royal Artillery.

Col. Shakspear....Miss Panet.
" Pipon........ " Ashworth.
" FitzGerald..... " LeMoine.
" Clifford....... " LeMesurier.
" Walker.......Mrs. Ball.
" Kirkland.....Miss Paterson.
Capt. Noble...... " Campbell.
" De Winton.. " Rawson.
Dr. Duff.......... " Sewell.
Dr. McIntosh..... " Wood.
Capt. Brackenbury " Campbell.
Lieut. Irwin...... " Hamilton.
" Sandilands. " Stevenson.
Capt. Hotham.... " Hale.
" Turner..... " Gzowski.
" Sandham... " Maria Gzowski

Royal Engineers.

Col. Gallwey......Miss M'Dougall.
" Brown....... " Hunt.
" Ford........ " Racey.
" White........ " Gibson.
Capt. Noble...... " Lunn.
Col. Murray...... " Fisher.
Capt. De Montmorency.......... " Motz.
Capt. Mann...... " Geddes.
" Burnaby.... " Felton.
Lieut. Savage..... " Joly.
" Turner..... " Spragge.

Grenadier Guards.

Lord Abinger.....Miss MacGruder.
Capt. Herbert.... " LeMoine.
Dr. Gerdwood.... " Blackwell.

Coldstream Guards.

Capt. Clayton.....Miss Wood.

1st Royals.

Capt. Davenport..Miss Sewell.

7th Royal Fusiliers.

Capt. W. Pryce Brown Miss Prior.
Lieut. Winter........ " Sewell.

15th Regiment.

Lieut.-Col. Nash..Miss Manton.
Major Temple.... " Sewell.

16th Regiment.

Major Lucas......Miss McKenzie.
" Baker...... " Cunningham.
Capt. Carter...... " LeMesurier.
" Lea........ " Alloway.
" Serocold.... " Duval.
Dr. Ferguson..... " Alloway.
Lieut. Kane...... " Coursol.

17th Regiment.

Capt. Heigham....Miss Fraser.
" Webber.... " Jeffery.
" Utterson.... " Burstall.
Lieut. Burnett.... " Kreighoff.
" Lees....... " Motz.
" Torre......Mrs. Stevenson.
" Harris.....Miss Motz.
" Presgrave.. " Day.

23rd Royal Welsh Fusiliers.

Lieut. Benyon....Miss Allen.
" Hawley....

25th Borderers.

Capt. Smith......Miss Perrault.
Dr. Gibbon...... " Allen.
Lieut. Lees...... " Maxham.

26th Regiment.

Col. Crespigny....Miss Buchanan.

29th Regiment.

Capt. Phipps......Miss Geddes.

30th Regiment.

Col. Atcherley....Miss Heward.
Capt. Moorson.... " McCutcheon.
" Birch....... " Vass.
Dr. Paxton....... " Murray.
" Hooper...... " Dalkin.
Capt. Clarkson.... " Cogwell.
" Glasscott.... " Cayley.
" Nagle...... " Bell.
" Tryon...... " McLeod.
Lieut. Fleming.... " Sewell.
" Charlewood " Poston.

39th Regiment.

Capt. Dixon......Miss Antrobus.
" Hawtayne.. " Healey.
Lieut. Osborne..... " Smith.
" Hoare...... " Scott.

47th Regiment.

Capt. Larkin.....Miss Savage.

53rd Regtment.

Capt. Brown......Miss Dewar.
Lieut. Hitchcock.. " Ferguson.

54th Regiment.

Capt. Lake.......Miss Phillips.
" Thomson... " Boxer.

60th Rifles.

Capt. LeBreton...Miss George.
" Hamilton... " Willan.
" Travers.... " Johnson.
" Henderson.. " Starnes.
" Worseley... " Sicotte.

66th Regiment.

Col. Dames.......Miss Kemble.
Capt. Torrens..... " Price.
Dr. Henry........ " Geddes.

68th Regiment.

Col. Rhodes......Miss Dunn.
Capt. Barlow...... " Boxer.
Lieut. Brown...... " Stevenson.

71st Regiment.

Major Denny....Miss Richardson.
Capt. Scott....... " Stayner.
" Ready...... " Hincks.

73rd Regiment.

Lieut. FitzGerald..Miss Hamilton.

78th Highlanders.

Capt. Colin McKenzie Miss Falkenberg.

79th Cameron Highlanders.

Col. Butt.........Miss Sewell.
Major Ross....... " Lindsay.
Capt. Cummings.. " Coxworthy.
" Reeve...... " Fraser.

93rd Sutherland Highlanders.

Lieut. Elliot......Miss Wood.

100th Regiment.

Lieut. Latouche...Miss Bouchette.

Rifle Brigade.

Capt. Glynn......Miss Dewar.
" Kingscote... " Stuart.
" Dalzel...... " Harris.
" Swinhoe.... " Reynolds.
Lieut. Swann..... " Price.
Dr. Hunt......... " Jeffery.
" Walters...... " Geddes.

Canadian Rifles.

Col. Moffatt......Miss Bucanan.
" Walker...... " Yule.
Capt. Gibson...... " Gibb.
Lieut. Dunn...... " Gibb.

Royal Navy

Sir J. Westphall..Mrs Gore.
Commander Ashe..Miss Percy.
Capt. Orlebar..... " Hale.
" Bayfield.... " Wright.
Lieut. Story...... " Murray.
Mr. Knight....... " Poeter.

Commissariat Department.

Com.-Gen. Weir..Miss Stayner.
Sir Randolph Routh " Taschereau.
Dep. - Com. - Gen. Routh.......... " Hall.
Dep. - Com. - Gen. Leonce Routh... " Pardey.
Assist.-Dep.-Com.-Gen. Price...... " Watson.

Medical Staff.

Dr. Woodman....Miss Stevenson.
" Henry........ " Geddes.
" Blatherwick.. " White.

Note.—One glance will suffice to show how many names have been omitted in the above.

Sillery, near Quebec,
Dominion Day, 1869.

IN MEMORIAM.

Qu'il me soit permis de consigner en ces lignes confidentielles, destinées à quelques amis seulement, mes sincères regrets, de la perte d'un littérateur ami—dont les données spontanément fournies et les sages conseils ont contribué, j'aime à le reconnaître, au succès des *Maple Leaves*. Il me plaisait de voir dans l'Honorable Wm. Sheppard, le riche, le courtois, le savant Châtelain de Woodfield,—du gentilhomme lettré en Canada, le beau idéal. Woodfield ou, si on le préfere, Samos, était sans contredit le site le plus enchanteur—non-seulement de Sillery, où les paysages sont ravissants—mais, le dirai-je, du Canada entier. Choyé, admiré des grands, M. Sheppard était également aimé du peuple. Doué d'une heureuse mémoire, alerte, gai comme un jeune homme : je me le rappellerai toujours avec plaisir—un jour que, âgé de 83, il venait me convier à un examen des fougères indigènes dans les profondeurs du ravin du ruisseau St. Denis. Excursion intéressante, mais passablement ardue, comme j'eu lieu de le constater.

Je désirerais consacrer à sa mémoire plus qu'une hâtive notice nécrologique. Dans la carrière militante que les *Maple Leaves* m'ont faite auprès de plusieurs de ceux qui n'ont appris nos luttes du passé que de l'historien Wm. Smith, M. Sheppard était un de ceux qui s'offensait le moins de mes appréciations.

« Au milieu des salves d'artilerie, des feux de joie qui, le 1er juillet 1867, marquaient le nouveau régime que la Confédération introduisait en ces contrés,—le télégraphe annonçait la maladie, bientôt le décès, d'un homme qui avait vu bien des régimes. Les Nestor de Québec apprenaient qu'un des *anciens* de la ville, un des leurs, venait de clore une longue, une honorable carrière.

Né en 1783, M. Sheppard remontait presque au premiers temps de la domination anglaise : il avait vu le Canada sans constitution politique : puis la constitution de 1791 créant la *Province de Québec* : puis l'Union de 1841, imaginée pour détruire la *Province de Québec* et anglifier sa nombreuse population d'origine française : plus tard la Providence, dans ses décrets, octroyait à cet homme

des anciens temps, quelques jours, ou mieux quelques heures, pour saluer l'aurore de la constitution nouvelle, le nouveau pacte politique qui ramenait la *Province de Québec*: M. Sheppard a vu tous ces changements.

Notre ancien ami se plaisait à évoquer les heures roses de sa jeunesse, perdues parmi les scènes palpitantes du passé. Il avait souvenance du Prince Edouard, quand ce dernier résidait à Beauport en 1793 : il avait donc vu, ou pu voir, la belle Madame St. Laurent, cette élégante baronne, veuve du col. Fortisson, qui avait tenu sur les fonds baptismaux un des fils de l'illustre député du comté de Beauport, M. De Salaberry. Du moins il se rappelait distinctement que le duc de Kent, père de notre auguste souveraine, était allé à un bal, chez un des premiers négociants de Québec d'alors, M. Adam Lymburner, qui, à ses connaissances dans le négoce, réunissait une science profonde dans la politique, et fut député en 1791, en Angleterre, pour faire des remontrances à la mère-patrie. Son éloquente harangue se trouve dans le *Canadian Review* publié à Montréal, en 1826. M. Lymburner, avec nombre de négociants anglais, résidait dans le quartier fashionable des marchands en 1793—le Sault au-Matelot. Sans doute, des fenêtres du salon, l'aimable hôte désigna au Prince du doigt le lieu voisin où Arnold, seize ans plus tôt, avait été blessé : c'était une journée mémorable que celle-là pour toutes les nationalités du Canada—M. Sheppard ne parait pas avoir pris une part bien active dans la politique: ses goûts littéraires l'emportaient sur l'amour des succès dans l'arène parlementaire. Il a pourtant contemplé de près cette époque brulante de l'ancienne chambre d'assemblée. Tout absorbé avec le Dr. John Charlton Fisher, le comte de Dalhousie et autres studieux amis dans la création de la *Société Littéraire et Historique*,—engagé dans de grandes entreprises commerciales, il ne voyait les *illustrations* du jour que dans l'intérieur de sa villa à Samos, sur le chemin du Cap Rouge, à Sillery.—La villégiature remplit une partie notable de l'existence de M. Sheppard et bien que ses connaissances, son entourage, son caractère élevé, le désigna de bonne heure au gouvernement comme digne de figurer au Conseil Législatif, il ne semble y avoir brillé qu'au second rang.

Disons un mot de sa villa, à coup sûr une des merveilles du Canada.

Sur la rive verdoyante du grand fleuve, sous le canapé d'une ombreuse forêt de pins et de chênes, à trois milles de Québec, à l'ouest, il existe un site que la nature semble s'être complu à orner de ses plus coquets appats.

Une rive escarpée en borne l'étendue vers le sud-est : au bas, à cent pieds, et d'avantage, le majestueux St.-Laurent laisse miroiter sa belle onde. Parcs, prairies, jardins, serres, vergers, guérêts le tout couvre à peu près cent arpents.

Un prélat français, amateur de la belle nature, Monseigneur Herman Dosquet, évêque de Samos *in partibus*, dans ses visites pastorales vers le commencement du siècle dernier, frappé sans doute de l'éclat du paysage, y fonda une villa. Une plaque de métal découverte dans les fondations, quand la maison fut rebâtie par M. Sheppard, marque 1732 ; cette relique du passé fut déposée, dans les salles de la société Littéraire et Historique et périt plus tard dans l'incendie. Monseigneur donna à son manoir le nom de Samos. Ce superbe domaine passa peu de temps après la cession du Canada, au juge Adam Mabane décédé en 1792. En 1775-6 Samos fut occupé par les soldats de Montgomerry et d'Arnold. Le 10 novembre, 1775, une portion de ces hordes barbares traversèrent le fleuve, à Sillery, occupèrent entre autres la Villa du colonel Caldwell,—Sans Bruit—sur le chemin Ste. Foye. Samos devint un des hôpitaux pour les infortunées Yankees, que la petite vérole moissonna si abondamment pendant cette campagne. Le juge Mabane eut soin de se faire indemniser pour les ravages que l'ennemi avait causés à sa splendide résidence ; a son décès le manoir échut à sa sœur : plus tard, en 1792, Samos reçut dans ses vastes salles, un autre évêque, cette fois, l'évêque anglican Mountain. Il y séjourna plusieurs années.

L'Evêque Mountain paraît avoir fort goûté la solitude bocagère de Samos, plus, dirons-nous, que son prédécesseur Mgr. Dosquet. Ce dernier trouva l'existence ennuyeuse dans la colonie—même sous les pins de Samos. Au temps de St. Louis, l'archevêque Odon Rigault, frappé de la beauté d'une des royales Villas de France, s'était écrié : « Que ne suis-je châtelain de Gaillon ! » et pourtant, ni l'archevêque français du treizième, ni l'évêque canadien du dix-huitième siècle, ne trouvèrent le bonheur où ils l'avaient rêvé—dans un paradis terrestre. En 1807, l'hon. Mathew Bell, alors un des princes du commerce canadien, fit l'acquisition de Samos, qui avait pris le nom de Woodfield ; M. Sheppard l'acheta en 1816, époque où il commença à donner libre essor à ses goûts littéraires.

Bientôt, une bibliothèque nombreuse et bien choisie, une savante horticulture, des serres, une jolie volière d'oiseaux, ajoutèrent aux charmes du manoir canadien : la châtelaine, madame Sheppard, aimait aussi les lettre et fit de la botanique et de la conchologie, ses études favorites. Les Comptes-rendus de la Société Historique en font foi : elle fit présenter à cette Société, par l'entremise de son époux qui en était le Président, un essai sur la con-

chologie auquel fut décernée une médaille. Le premier rapport des comptes-rendus de la Société publié en 1829 contient l'écrit de madame Sheppard [1] ainsi que le Catalogue des Plantes du Canada préparé en 1827 par son amie la comtesse de Dalhousie. [2]

En 1842, l'incendie, en l'absence des maîtres, réduisit en cendres le manoir. Sans perdre courage, M. Sheppard se mit de nouveau à l'œuvre, restaura le tout avec améliorations nouvelles. En 1847, année tristement célèbre par bien des désastres parmi nos marchands, exportateurs des bois canadiens, un revers de fortune atteignit l'Honorable membre du Conseil Législatif et nécessita sa retraite et de Woodfield et du Conseil Législatif. Woodfield fut alors acheté par feu Thos. Gibb, écr., de Québec, lequel l'échangea avec son frère James Gibb, écr., alors Président de la Banque de Québec; le nouveau et opulent propriétaire puisa largement dans ses coffres pour embellir un séjour que sa famille occupe encore.

M. Sheppard, oublié de tous, excepté de ses vieux amis, mais plein de vigueur et amant [3] des lettres comme dans ses meilleurs temps, alla ensevelir, dans une petite villa à Drummondville, ses regrets et ses goûts littéraires. Il y a passé ses vingt dernières années. Chaque été il revenait à Sillery retirer ses rentes au village qu'il avait fondé, Sheppardville, ou comme il s'appelle aujourd'hui, Bergerville. Pensif et fier, on eu pû, par une belle après-midi de juin ou de septembre, voir un beau vieillard à haute taille, à cheveux blancs, cotoyer silencieusement le ruisseau Belle-Borne, qui serpente sous les verts bocages de Woodfield, les mains pleines de fleurs des bois ou de quelques fougères. De loin, il s'arrêtait pour contempler les créneaux du château qui lui rappelaient tant de joies, de revers, de succès, de larmes.........

M. Sheppard fut frappé d'apoplexie, au moment où il se rendait à Québec comme un des délégués au synode anglican. S'il ne fit que peu de bruit dans cet étang troublé que l'on appelle la politique, où grouillent parfois tant de fangeuses intrigues, comme homme de lettres, comme homme de bien, la patrie reconnaissante lui doit un souvenir. Il avait 84 ans à son décès.

L.

Sillery, 10 juillet 1867.

1 M. Sheppard of Woodfield on the Recent Shells which characterize Quebec and its environs.

2 Catalogue of Canadian plants collected in 1827, and presented to the Literary and Historical Society by Her Excellency the Countess of Dalhousie.

3 M. Sheppard a laissé plusieurs causeries littéraires et petits travaux historiques—dont quelques-uns ont été insérés dans les Comptes-rendus de la *Société Littéraire et Historique* de Québec.

ORNITHOLOGIE.

ORNITHOLOGIE.

L'OISEAU BLEU.

(INDIGO BIRD.)

J'ai souvenance, une belle matinée de juillet, d'être descendu dans mon jardin au moment où l'aurore de ses premiers feux illuminait les cîmes altières de mes grands chênes. Au milieu d'un parterre de fraises, était un vieux pommier chargé de fruits et de feuilles et cher à mes enfants pour avoir abrité le berceau de plusieurs générations de rouge-gorges (merles). Un couple de ces aimables oiseaux en avait alors choisi la fourche hospitalière pour y construire leur nid : là, sur du fin foin et des mousses pétries de boue, reposaient, doux espoirs de la future couvée, quatre émeraudes. Mes yeux s'y portèrent comme par instinct. La femelle était à son poste, l'œil vigilant ; le mâle, perché sur la plus haute branche d'un grand orme voisin—l'orgueil de Spencer Grange—roucoulait à sa compagne une de ses chansonnettes les plus tendres. Près du pommier croissait un *tournesol* [1] dont la corolle, amoureusement penchée vers l'astre du jour, laissait épanouir une fleur orange, au milieu d'un feston de verdure. A l'extrémité de chaque feuille, étincelaient—saphirs vivants—d'innombrables goûtelettes de rosée ; au centre du tournesol gisait une ravissante petite créature dont la poitrine et les ailes azurées se détachant de l'acanthe et du vert tendre, miroitaient aux rayons du soleil levant : le petit *maëstro* me salua de quelques roulades mélodieuses, puis il s'envola. J'étais ravi de tant de splendeurs : ce spectacle, que peut-être il ne me sera jamais donné de revoir, avec une telle mise en scène, m'éblouit par sa magnificence—par la variété et l'harmonie de ses contrastes. Etait-ce, me

1 L'héliante.

demandai-je, la réalité ou bien une scène féerique des *Mille et une nuits?*

Aurai-je dû m'écrier comme jadis Aristophane : « Cher oiseau, « ne perds pas de temps, je t'en supplie ; va tout de suite dans le « taillis réveiller Progne ! Que l'hymne sacré jaillisse de ton go- « sier divin en mélodieux soupirs ; roule en légères cadences tes « fraîches mélodies. » [1] Ce n'était pas une vision féerique qu'il m'était donné de voir, mais simplement l'oiseau bleu du Canada, dans tout l'éclat de sa livrée printanière—de son costume nuptial.

Une riche livrée distingue ce petit oiseau, (que Buffon a décrit sous le nom de « ministre ») parmi les nombreuses familles ailées que le sud nous envoie le printemps, de ses bosquets parfumés. Jusqu'à présent, on ne l'a remarqué dans le district de Québec, que dans les grands bois, les profondes forêts ; tandis qu'il est fort commun tout autour de Montréal, et même à quelques pas de cette ville, sur le Mont-Royal ; les oiseleurs l'exposent souvent en vente pendant la belle saison. C'est un oiseau actif, alerte et bon musicien. Il choisit la plus haute branche d'un grand arbre et y gazouillera pendant une demi heure sans interruption. Son ramage est une répétition de notes courtes, émises d'abord avec force et rapidité, ensuite décroissantes, comme s'il était épuisé : puis il recommence. Ce chant se continue depuis mai jusqu'en juillet et août, temps où il cesse. Quand on le dérange sur son nid, il fait entendre un seul cri, *chip*, d'un ton sec.

Dans le mois d'août il perd avec son chant, ses couleurs vives et ne les reprend que dans le mois de mars ou avril de l'année suivante. Sous certaine incidence de lumière, le plumage de cet oiseau paraît d'un beau bleu azur : sous d'autres aspects, on dirait un vert éclatant et couleur de *verdigris*, excepté la nuance de la tête, dont le bleu foncé ne change pas.

Le nid est généralement placé dans un petit arbrisseau : il est fait d'herbes, de treffle et suspendu entre deux petites branches qui le supportent de chaque côté. Les œufs généralement au nombre de cinq, sont bleus avec une tache pourpre au gros bout.

Le plumage du mâle est d'un beau bleu, à reflets de pourpre, avec les changements produits par la lumière tel que ci-haut dit : les ailes sont noires, frangées de bleu clair, et plus brun à leurs extrémités ; les couvertures inférieures, d'un bleu clair ; les supérieures, noires bordées de bleu ; la queue, noire, marquée de bleu à l'extérieur : le bec, noir en dessus, blanchâtre en dessous. Les pieds et les jambes sont noirs,

Longueur totale 5 ; Envergure 7.

1 Aristophane—*Les Oiseaux.*

La femelle a moins de bleu ; sa livrée est plus pâle : à la mue d'automne le mâle ressemble à la femelle. Cet oiseau est granivore aussi bien qu'insectivore ; il vit bien en volière.

Les aigles du Canada.

J'ai consacré un chapître entier, dans l'*Ornithologie du Canada*, à décrire les quatre belles variétés d'aigles que l'on compte en Canada : plaçant en regard les tableaux de main de maître, tracés par le comte de Buffon et par l'immortel Audubon. J'écrivais alors sur le rapport d'autrui : en avril 1868, je fus assez heureux pour me procurer deux magnifiques aigles que j'ai gardés treize mois avant de les céder à un amateur qui les amena avec lui à Londres : le mode, le lieu de leur capture sont décrits dans la correspondance suivante que je publiai dans le temps :

A Chs. D......... écr.,

Ste. Anne, comté de Kamouraska.

Cher monsieur,

Vous nous avez demandé des renseignements sur les oiseaux de proie du Canada qui nous parviendraient. Le fait suivant est authentique, nous pouvons le garantir en toute lettre, *le chapon seigneurial excepté.*

Dès notre plus tendre jeunesse, nous étions habitués à considérer la présence de l'aigle-doré, comme une apparition phénoménale,—un de ces oiseaux que l'on n'avait chance de voir qu'une seule fois dans sa vie. « Un aigle vivait cent ans ; chaque haute montagne avait le sien,—au plus un couple ; farouche et solitaire, il construisait son aire loin du regard des humains,—ne s'approchait que rarement du toit domestique ; le prendre vif était quasi impossible. » Audubon, Buffon, Wilson nous peignent ce féroce roi des airs, décrivant de majestueuses spirales dans la voute éthérée, tantôt se laissant cheoir de la nue avec la rapidité d'un trait, et enlevant sans effort un jeune faon, un lièvre ou l'agneau qui vient de naître ; tantôt, l'effroi de toute la commune, se balançant en sûreté à la cime de la montagne et inaccessible au plomb du chasseur, dépeçant à ses aiglons les membres palpitants d'un jeune enfant ravi aux baisers de la tendresse maternelle ; eh bien ! il faut en rabattre de toutes ces séduisantes théories. L'oiseau de

Jupiter, que Linnée nomme *aquilà* ou *falco canadensis*, a bien, il est vrai, la noblesse de port, l'indomptable férocité qui sied à sa haute et royale prérogative de messager du maître de l'Olympe, mais il n'est pas à beaucoup près aussi rare que les grands naturalistes nous l'ont dit. Il est donné au commun des mortels de le voir plus qu'une fois dans la vie d'un homme ; et loin d'avoir à gravir la cime des Alpes, des Alleghanies, du mont Oural ou du Chimborozo, pour contempler la noble créature, on les prend par couple, et d'une rare beauté, rien qu'en appâtant avec de la volaille, dans les environs de la Baie St. Paul. Au fait :

Une oie criarde échappée au tribut que le dîner de Pâques prélève d'ordinaire sur les sauveurs du Capitole romain, grâce à sa réputation de bonne pondeuse, naguère suivait à la rivière, « d'un pas majestueux et lent » son futur époux, sultan au blanc plumage.

Tout à coup, grand bruit comme d'une trombe dans les airs, et un forban ailé s'abat, empoigne dans ses serres l'appétissante volatille dont les cris étouffés et décroissants indiquent assez la courte durée de son agonie. Le rapace déployant sa vaste envergure, remonte sans effort sur la nue et disparaît parmi les pics « coiffés de nuages, » des Laurentides ; le tout se passait à la Baie Saint-Paul, vers le 1er avril 1868.

Le vol de l'aigle est puissant ; son audace, sa force— sans pareille ; il possède en apanage l'empire des airs, mais s'il y plane en maître, l'homme a reçu en partage la souveraineté du monde : il règne sur toutes les créatures : nulle qui sache lui échapper. Voilà donc qu'un trappeur fameux, de nom Jean Doré, entreprend de capturer l'ennemi de la basse-cour : or, il advint qu'un vieux chapon éclos au printemps de 1854, végétait oublié dans le poulailler d'un voisin. Il avait été, cette mémorable année, mis à part pour le seigneur de l'endroit, comme faisant partie de la rente seigneuriale ; mais la fameuse loi [1] de M. Drummond, en abrogeant les droits seigneuriaux, vint inopinément octroyer aux chapons et aux censitaires, de longs jours. Le dit chapon résumait, voyez-vous, en lui toute une époque,—l'extinction d'un régime oppresseur, l'aurore d'une nouvelle existence. Il avait atteint une verte et florissante vieillesse par la faveur de M. Drummond ; mais sa voix chevrotante, ses éperons racornis et la perte des grandes et chatoyantes plumes de sa queue faisaient craindre un trépas prochain ; on voulut que sa mort comme sa vie, fut entourée d'une auréole de gloire—qu'il devint « morceau de roi. » *Le dit chapon servira d'appât aux aigles* ;—le lendemain soir, l'oiseau de Jupiter, lequel, comme les anciens seigneurs, avait toujours été friand de chapons, était capturé bel et bien.

1 La loi de M. Drummond abolissant le régime seigneurial, date de 1854.

Les grands chasseurs sont insatiables ; à DuChaillu il fallait des gorillas ; à Jules Gérard, des lions de l'Arabie. Les trappeurs de la Baie Saint-Paul leur ressemblent : ce sont de vrais DuChaillu, des Jules Gérard en herbe. Ils aiment la grande vènerie. Nous les considérons, à tout prendre, comme les Alexandre de l'espèce. Le roi des trappeurs de la côte de Beaupré est Olivier Cauchon. Jean Doré en a fait son type ; il emploie sa jeunesse à trapper des aigles. Nous ne serions pas du tout surpris d'apprendre son départ prochain pour les montagnes rocheuses, en quête d'ours bruns ou de panthères. Un seul aigle ne suffisait pas à J. Doré. Deux jours après la première capture, l'aigle femelle était prise. Puis le couple superbe entrait avec pompe au hâvre du palais, à bord de la goëlette du Capt. Boily. Ces deux beaux aigles sont maintenant la propriété de l'auteur des « Oiseaux du Canada » qui va pouvoir se renseigner à loisir sur leurs mœurs et leur physique, et peut-être trouver moyen de rectifier, par ses propres observations, les romans que les naturalistes du vieux monde ont écrits avec tant d'aplomb sur les aigles vivants, sans en avoir jamais vus que dans les musées, et empaillés.»

Votre ami

ACTÈON.

J'ai donc pu observer ces oiseaux à toute heure du jour. Ce qui souvent m'a frappé, c'est la patience inaltérable, l'excellent tempérament de mes deux prisonniers. J'ai pu m'assurer, par les expériences faites, qu'ils souffraient peu de la faim, si je remettais au lendemain de leur donner leur nourriture. Leur appétit, leur digestion, leur gaieté calme, ne les abandonnaient jamais. Au printemps, ils émettaient assez souvent une note plaintive. J'ai cru que c'était un couple ; mais ils n'ont jamais pondu, ni montré de désir de couver. Exposés au froid pendant un hiver assez rigoureux, ils n'ont jamais semblé souffrir.

Puisse maintenant le royal couple—ornement prisé d'un beau parc anglais—couler de longues et prospères années sur les rives de la Thamise, sans perdre souvenance, des rives verdoyantes du St. Laurent, qui les ont vus naître.

Une chasse à la Perdrix.

Mon journal de chasse me fournit l'extrait suivant :

« Je compterai toujours parmi mes chasses, sinon les plus fructueuses, du moins les plus agréables, une excursion que je fis avec un mien ami, une fraîche matinée de septembre dans les éra-

blières qui tapissent le versant sud des montagnes du Château-Richer, côte de Beaupré.

« L'astre radieux du jour, vainqueur des brumes du matin, dorait en ce moment les cîmes sombres de quelques chênes rabougris laissés dans les pâturages au pied des côtes, pour donner ombrage aux troupeaux ; la chûte des feuilles approchait, c'était donc l'époque où les forêts du Canada se drapent dans leurs habits de fête. Vous êtes vous jamais, cher lecteur, rendu compte du coup d'œil éblouissant qu'elles présentent chaque automne à l'approche de ces jours alcyonniens,—enivrants de mélancolie, que le paysan nomme l'*Eté de la Saint Martin.* On a bien raison de dire qu'à cette saison, la chaumière du plus pauvre bucheron canadien est encadrée de splendeurs telles que l'Europe chercherait en vain dans ses parcs les plus fastueux. Avez-vous noté l'incomparable beauté des pins à cette saison ? les avez-vous vus,—au moment où les autres arbres forestiers tout tristes paraissent s'étoiler,—revêtir leur livrée la plus vive, la plus séduisante ? Qui peindra l'effet ravissant de l'aurore, versant de son urne, une pluie d'or sur leurs vertes chevelures ruisselantes de perles—de rosée, tandis que le côté de l'arbre, opposé au soleil, semble de bronze ? Sous certains rayons de lumière, le vert foncé, invisible prédomine ; sous d'autres, cette nuance se confondra avec l'acanthe. Dans cette partie de la forêt, quelques rares épinettes semées avec un beau désordre parmi des groûpes d'érables, de hêtres ou de bouleaux, donneront matière a de merveilleux contrastes ; dans cette autre region, une plaine brillante de jeunesse et de verdure, étalera à sa cime une touffe de feuilles rousses irrisées de violet : magiques guirlandes, bouquet féerique, c'est la forêt enchantée d'Armide, moins les cyprès saignants et les myrtes mystérieux ? Ici une feuille aura un côté carmin ; l'autre, marron. Là un svelte érable ceindra son sommet verdoyant d'une zone écarlatte ou d'un ruban d'or. Voyez là bas, ce solitaire, vieux géant de la montagne, aux ramées pendantes, aux vert feuillage, abandonnant son tronc noueux aux caresses des vignes sauvages dont les festons empourprés l'enlacent, l'étreignent en tout sens ; bref, les monts semblent avoir dérobé à l'Empyrée, son inimitable coloris ; à Iris, sa ceinture : partout des teintes à désespérer le pinceau de l'homme ! Vous pourriez peut-être, si vous étiez Kreikoff, [1] transférer à la toile quelques-uns des détails, mais l'ensemble, la vivacité des contrastes, la délicatesse des nuances, le divin afflatus qui vivifie ce tableau...... qui me le donnera ? Pouvez-vous maintenant concevoir quelques unes de nos gloires,—les reflets de l'aurore illuminant nos grands bois pendant une belle matinée d'automne.

1 Artiste Canadien, célèbre ici et aux Etats-Unis pour la vivacité de son coloris dans les paysages forestiers.

" Nous cheminions rapidement l'un devant l'autre dans le sentier de la montagne, au sein des fougères et du thé sauvage dont les tiges nous mondaient d'une abondante rosée. Soudain notre chien d'arrêt d'aboyer énergiquement, puis : *Wi-r-r-r ! Glouc ! Glouc !* la note d'alarme de la perdrix parmi les feuilles ; nous fîmes feu ensemble et un beau jeune coq de bruyère à l'œil noisette, à la fraise noire, tomba palpitant, sur la rive d'un cours d'eau voisin. Mon camarade, bon luron, de s'écrier : «Excellent augure ! et pour nous préserver du rhumatisme et de l'humidité, trinquons à la naïade du russeau, qui nous a valu ce coup ; puis nous mettrons à la broche notre perdreau pour notre repas du matin."

Regrets—Souvenirs—Vœux d'un chasseur.

Grand St. Hubert.
Ora pro nobis ! [1]

O ! qui me rendra mes dix-huit ans,—mes joviales chasses d'automne,—mon fidèle terreneuve,—mon grand fusil à canards, qui ne *rattait* jamais : et pourtant oncques je ne fus chasseur que de menu gibier !

Nemrod, Ismaël, Esaü, Chiron, Pollux, Castor, ces messieurs adoraient la chasse, les chiens, les chevaux. «Ulysse fut blessé

(1) " Saint-Hubert, d'une famille noble d'Aquitaine, était dans sa jeunesse au service de Pepin d'Héristal, père de Charles Martel. Il aima d'abord le monde et la chasse avec passion ; bientôt les conseils de saint Lambert, évêque de Maestricht, lui firent embrasser l'état ecclésiastique, et quand saint Lambert mourut, il devint évêque à sa place, en 708.

Tout en détruisant le culte des idoles dans les Ardennes, le saint s'amusait à tuer les loups et les sangliers. Sa réputation s'étendit au loin ; il faisait des miracles, entre autres, la pluie et le beau temps, recette fort agréable pour un chasseur.

En 721, il transféra son siége épiscopal de Maestricht à Liége, dans la cathédrale qu'il fit bâtir, et mourut en 727.

Son corps, déposé d'abord dans cette église, fut transporté, par ordre de l'empereur Louis-le-Débonnaire, à l'abbaye d'Andain, dans les Ardennes, et dès ce moment, en l'année 825, cette abbaye prit le nom de Saint-Hubert.

Cette translation, approuvée par le concile d'Aix-la-Chapelle, se fit avec une grande pompe. L'empereur y voulut assister, tous les chasseurs l'accompagnèrent. L'année suivante, on fit une procession commémorative de cette cérémonie, et de là, les pélerinages qui se font encore tous les ans.

La dévotion pour saint Hubert devint si grande, que tous les seigneurs des environs offraient à l'abbaye d'Andain les prémices de leur chasse et la dixième partie du gibier qu'ils tuaient chaque année : probablement saint Hubert ne les mangeait pas, mais les moines s'arrangeaient de manière que rien ne fût perdu. "
—(*Blaze.*)

par un sanglier qu'il chassait : Mithridate, dans sa jeunesse, chassa pendant sept années consécutives, couchant toutes les nuits à la belle étoile : Darius fit écrire sur son tombeau qu'il avait été chasseur. Sylla, Sertorius, Pompée, Jules-César, Ciceron, Marc-Antoine, etc., étaient bons Veneurs » n'en voilà-t-il pas plus qu'il en faut pour ceux qui prennent pour modèles les grands chasseurs des temps antiques? *Venandi studium cole!* a dit Horace.

« Si Pepin-le-Bref fut élu roi des Français, dit Blaze, s'il devint la souche des Carlovingiens, il le dut encore plus à sa renommée de chasseur intrépide, qu'à l'honneur d'être fils de Charles-Martel. Pepin pourfendit un lion monstrueux et du même coup entama le taureau que ce lion étranglait. Cet acte de force et de courage imprima le respect aux nobles qui l'accompagnaient; dès ce moment, la déposition de Childeric fut résolue. »

« Par la chasse, on a de bons soldats, avec de bons soldats, on « conserve sa liberté » comme l'a dit Michel-Ange Blondus, dans son livre sur la chasse, dédié à François I.

La chasse au faucon—la fauconnerie—précéda la chasse au tir—laquelle ne s'affermit que vers 1630. La fauconnerie était surtout l'amusement des grands et des dames. Dans l'ancienne monarchie française, le Grand Fauconnier du Roi, était un personnage important. Les princes et les prélats aimaient furieusement la chasse ; ils transportaient partout leurs oiseaux même dans les églises. On les plaçait pendant la messe, sur les marches des autels, au bord des chairs. Les dames suivaient la chasse, partout, le faucon sur le poing. C'était un plaisir de plus pour elles ; aujourd'hui les chasseurs les laissent à la maison, et souvent c'est tant pis pour eux. "

Et le chien, l'ami de l'homme, n'a t-il donc pas sa part des dangers et des plaisirs de la vénérie ?

En effet, dit encore Blaze, cette intelligence du chien qui prend le vent, qui marche avec précautions, qui châtonne est une chose admirable. Médor, mon fameux Médor, me rapportait un lièvre, chemin faisant, il tombe en arrêt sur un perdreau : Médor est immobile, la patte en l'air, le lièvre à la gueule ; le lièvre, le chien, le perdreau, rien ne bouge. Quel tableau plus ravissant ! quel spectacle plus suave peut jamais inonder l'âme d'un chasseur de jouissances plus positives ! Quand on voit un trait pareil, on nourrirait son chien avec des écus de six livres, si l'on en pouvait trouver encore. "

Les chiens de chasse avaient eux aussi leur fête patronale en France à la Saint Hubert, car Saint Hubert a détrôné Diane. [1]

1 " On vient de réparer, au château de Chantilly, la chapelle où se célébrait la messe des chiens. Du temps des Condé, cette messe avait lieu chaque année à la

Aux glorieux jours du Canada primitif, le gibier abondait, dans les forets, sur les battures, les grèves, les cours d'eau—jusque dans le voisinage des villes. Panthères du nord—ours—élans—loups—cariboux—loups-cerviers—renards—vaches-marines: voilà pour les amateurs de grosses pièces : pour les DuChaillu et les Jules Gérard de l'époque. Il est fait mention dans le dernier voyage de Jacques Cartier [1] de la férocité des panthères—grosses comme des lionnes—dans le voisinage d'Hochelaga : dont deux se seraient pendant la nuit, introduites jusque dans l'une des chaloupes de la *Ville de Bordeaux*—et aurait enlevé le Lieutenant St. Pierre qui commandait cette chaloupe, avec un compagnon—et cela malgré les coups de mousquets que Jacques Cartier et ses compagnons tirèrent.

Les grèves de Beauport, donc, que d'hécatombes de canards, a dû y immoler en 1634 le Nemrod de l'endroit, le seigneur Robert Giffard, de sa *cache*, sur les bords du ruisseau de l'*Ours*, à la Canardière !

Le brave gouverneur de la Nouvelle France, concessionnaire en 1646, des Iles aux Grues et aux Oies. [2] Chs. Huault de Mont

Saint-Hubert. La chapelle était parée comme aux grands jours ; des fleurs étaient répandues sur les dalles ; des fleurs jonchaient le chenil, composé, comme on sait, d'une aile entière de la seconde cour circulaire du château.

Le plus vieux gentilhomme, monté sur le plus vieux cheval, suivi du plus vieux chien, accompagné du plus vieux piqueur, ouvrait la marche des chiens se rendant à la messe. Ce jour-là, le peigne, la brosse et l'éponge donnaient au poil tout le lustre de l'étiquette ; les queues et les oreilles adoptaient la forme la plus grave. Les remontrances et l'eau de savon venaient à bout des plus rebelles.

Introduits par ordre de race, au centre de la chapelle, on les rangeait de front, d'après l'âge ou le mérite, devant le tableau de Saint Hubert exposé sur le maitre-autel. L'aumônier du château commençait ensuite le sacrifice de la messe et rien n'était omis dans la liturgie spéciale ; puis il montait en chaire et prononçait le panygérique du patron des chasseurs et des chiens. Malheur au pointeur qui eût baillé à l'exorde ! Malheur au lévrier qui eût dormi sur ses pattes au second point !

Cette cérémonie, qui a très réellement existé pendant de longues années, avait pour but d'éloigner des chiens—la gale, le flux du sang, les vers, le mal d'oreille, les crevasses, les morsures des serpents, les piqûres des plantes vénéneuses, les blessures de sanglier et surtout la rage." -

1 Manuscript découvert dans la Bibliothèque Royale de Bruxelles en 1855 par M. Vigier.

2 L'Isle-aux-Coudres et l'Isle-aux-Oies méritent d'être nommées en passant. La première est souvent remplie d'élans qui s'y rencontrent; la seconde est peuplée en son temps d'une multitude d'oies, de canards, d'outardes, dont l'île, qui est plate et chargée d'herbe comme une prairie, en parait toute couverte. Les lieux circonvoisins retentissent incessamment des cris de ces oiseaux."

(*Relations des Jésuites*,—le Père P. Lejeune.

Il y a deux Isles-aux-Oies ; la première se nomme la petite, l'autre, la grande-Isle-aux-Oies. Les dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu acquirent cette dernière en 1711 du sieur Paul Dupuy, vieillard septuagénaire, qui y avait élevé une nombreuse famille, après avoir quitté le régiment de Carignan où il était officier—Le nom de Ste. Marie qu'elles lui donnèrent, n'est pas resté. (*Histoire de l'Hôtel-Dieu.*)

Le 8 juillet 1714, la mère Juchereau, huit religieuses et l'aumônier, le Révd. M. Thibault, avec la permission de l'évêque, allèrent en barque de Québec, visiter

magny, pense-t-on qu'il ne s'en tenait qu'aux canards et aux bernaches, épargnant les vols d'outardes—oies sauvages et même les cygnes qui en aout et en septembre fréquentaient la Dune ou les battures ! Ces mâles figures de nos temps héroïques, les Longueuil Les Lauson—les Lambert-Closse—les Rouville—les Maisonneuve —les LaSalle—les de Beaujeu—explorateurs ou colons traçant le sillon, le fusil en bandoulière ; ou cotoyant, bien armés, la voie publique d'alors, c'est-à-dire, le sentier de la forêt, en quête de découvertes—n'étaient-ils pas, bons chasseurs aussi bien que bons soldats ! chasseurs pour subsister—guerriers pour se défendre—ou par goût, ou par instinct—parcequ'ils avaient du sang français dans les veines ; mais pardon, ombres vénérées de nos pères—si un sybarite chasseur des villes ose profaner vos immortelles mémoires en les évoquant.

Enumérer tous les endroits de chasse dans notre pays encore si giboyeux, malgré les colossales tueries du passé—ce serait une tâche plus qu'herculéenne.

Les deux rives du St. Laurent, depuis l'entrée du golfe aux chutes de Niagara—sept à huit cents lieues à parcourir : voilà une partie, un terrain de chasse, à satisfaire le plus ardent veneur. Comme Jacques Cartier aux Iles aux Oiseaux en 1534—vous y trouveriez du gibier pour frêter un trois-mâts ; vous en pourriez faire des salaisons au besoin.

Les tributaires de l'Outaouais,—la Longue Pointe sur le lac Erié —les marais du lac St. Clair—la baie de Burlington—à l'ouest ; la Pointe aux Pères—la battures aux Loups-marins—la Dune à l'Ile aux Grues—les battures de Mille-Vaches,—les Isles de Sorel—les battures de Kamouraska—la batture aux *alouettes :* voilà des localités qui en septembre, peuvent comparer avec ce que le vieux

la nouvelle acquisition ; le voyage prit huit jours ; on revint émerveillé des beautés, de la fécondité de l'endroit. Entre autres objets qui les frappa, "c'est un gros rocher qui de tout temps a été nommé l'Hôpital, parce qu'aussitôt que les chasseurs ont blessé une outarde ou quelqu'autre oiseau, il s'envole sur ce rocher comme à un asile où il trouve du soulagement ; ils ont là effectivement de petites commodités, où l'on croirait que l'art a plus de part que la nature. On y voit quantité de bassins de toutes grandeurs, creusés dans le Roc : l'eau de la marée s'y conserve, le soleil l'échauffe, et ces petites bêtes s'y baignent à leur plaisir. Quand elles veulent peu d'eau, elles choisissent un petit bassin ; quand elles en souhaitent davantage, elles vont à un plus grand. Elles se couchent sur ces pierres chaudes ; il y a aussi de la mousse où elles peuvent se rafraichir. Nous y trouvâmes plusieurs outardes malades ou blessées ; elles nous reconnurent apparemment pour des Hospitalières, car nous ne leur fîmes point de peur. Nous montâmes jusqu'au haut de cet hôpital d'où l'on découvre une grande mer." Les marins me sauront gré de leur avoir donné l'origine du nom du fameux rocher de l'Hôpital, lequel, sans doute, va devenir, grâce à la riante description de la mère Juchereau, un lieu de pélérinage pour les chasseurs qui désirent se mettre en état de grâce.

monde a de plus giboyeux.[1] Quant aux parages de la baie d'Hudson—les lacs du Nord à l'intérieur—les rives de l'Océan glacial et les îles du bas du fleuve, où couve le gibier, l'on sait que l'abondance en était telle que les premiers explorateurs l'ont consignée dans leurs relations,—que nombre de goëlettes des Etats-Unis y viennent encore chaque année en mai et juin, en enlever des charges entières d'œufs. Heureusement, que notre Législature a su réprimer ces attentats contre l'espèce ailée. La protection du gibier, après avoir été longtemps méconnue, a enfin obtenu parmi nous, droit de cité ; nos lois de chasse font l'admiration et l'envie de nos voisins, qui fondent depuis quelques années, des *Clubs* pour la protection du gibier et passent des ordonnances de chasse à notre exemple.

1 M. George Barnston, de la Compagnie de la Baie d'Hudson lisait en 1861, en présence de la Société d'Histoire Naturelle de Montréal, un *Mémoire* sur le gibier qui fréquente le nord du continent dont nous extrayons ce qui suit :

" It is very difficult, to form anything like an accurate idea of the various species of geese that have just been passed in review, viz : the Canada grey goose, the lesser grey goose, the Brant goose, and the white fronted goose. Of the quantity shot at particular points where they become an article of provisions, we may arrive at a wide but still a better estimate. Seventeen to twenty thousand geese are sometimes killed by the Albany Indians in the autumn or fall of the year, and ten thousand or more in the spring, making a total for these coast Crees alone of at least.......... 30,000

Not speaking so certainly of other natives, I would place the Moose Indians as killing at all seasons.......... 10,000

Rupert's River natives.......... 8,000

Eastmain and to the north, including Esquimaux.......... 6,000

The Severn Coast I connot compute as yielding less than.......... 10,000

The York Factory and Churchill Indians, with Esquimaux beyond, must dispose of.......... 10,000

Making a total of geese killed on the coast, of.......... 74,000

As many geese must die wounded, and others are got hold of by the foxes and wolverines, we may safely allow the total loss to the flocks while running the fiery gauntlet as equivalent to 80,000. I was at one time inclined to believe that two-thirds of this number was, or might be, the proportion for autumn hunt, but it is probably nearer three-fourths, and we have thus 60,000 in round numbers brought down from the newly-fledged flocks, as they pass southward along the bay. I have lately been informed by an old and experienced hunter, that he believes that for every goose that is killed, above twenty must leave the bay without scaith, as although there is sometimes destruction dire among some lots that feed in quarters frequented by hunters, yet innumerable families of them alight on remote and quiet feeding grounds, remain unmolested, and take wing when the cold sets in, with their numbers intact. I must allow the correctness of this remark, and the deduction to be drawn from it is, that 1,200,000 geese leave their breeding grounds by the Hudson's Bay line of march for the genial south. Of the the numbers to the westward along the artic coast, that wend their way to their winter quarters straight across the continent, we can form but a very vague opinion, but computing it at two-thirds or more of the quantity supposed to leave the eastern part of the arctic coast, we cannot have less than two millions of geese, composing the numerous battalions which pass over the continent between the Atlantic and the Rocky Mountains, borne aloft generally like the scud, and as swiftly hastened on, by the force of the boreal blast.

" I ought to observe that the Brant geese, *Bernicla Brenta*, are not included in the above estimate. They are pretty numerous on the Atlantic coast, but are quite neglected by the Indians in general of Hudson's Bay."

On a en Canada aussi, longtemps chassé comme des barbares —des Goths et des Ostrogoths.

On ne respectait rien: on n'épargnait rien d'emplumé. Il y a encore, nous le craignons—parmi ceux qui portent le fusil, des ames ordurières—désavouées de St. Hubert—capables de tirer une bécasse rouge sur son nid au printemps—de denicher un merle. une becassine, une perdrix ou même, un canard *branchu*, pour en vendre les œufs. Il n'y a que l'amende et la prison qui puisse faire respecter à ses misérables, le temps sacré de l'incubation des œufs —de l'éclosion des jeunes. C'est par le fouet de la loi seule que vous ferez comprendre à cette canaille, que pour chaque individu des espèces sédentaires, tué au printemps, c'est une couvée entière —peut être quinze individus—de perdus pour l'automne.

L'on a réussi, de cette sorte, à éloigner le gibier des villes et à le refouler aux îles solitaires du bas du fleuve—aux côtes inaccessibles de la Baie d'Hudson, où il se rencontre encore en prodigieuse quantité. C'est par ces impitoyables tueries en tous les temps de l'année, que nos voisins ont réussi à extirper le saumon dans l'Hudson—le dernier saumon ayant été capturé, il y a près de quarante ans.

L'espace me manque pour noter les endroits de chasse autour de Québec. Le Bas Bijou est à peu près épuisé ; Château-Richer et Ste. Anne ont de la peine à fournir leurs 4,000 bécassines des temps passés. La Bécasse rouge est plus rare à la Côte à Bonhomme, aux Salines, à la Baie du Febvre. St. Joachim fournit moins d'outardes. Les tourtes jadis si nombreuses ont presque disparues—il faut aller dans le district de Niagara ou au Kentucky pour les trouver en abondance. La chasse au menu gibier de grève est encore fort fructueuse—fort amusante : en voici, un petit tableau, dont le principal mérite est d'être vrai.

La grande marée du mois d'aout.

Par une tiède matinée, (le 21 août je crois,) en l'année 1842 mon sommeil fut interrompu par un jet lumineux s'infiltrant à travers ma fenêtre qui avait vue sur l'orient, c'était un vermeil rayon de l'aurore. Il pouvait être au plus quatre heures et demie du matin : déjà le murmure cadencé de la mer rentrante, roulant sur les galets, m'annonçait que je n'avais pas un moment à perdre, si je voulais tirer partie de la grande mer d'août, cette haute marée que l'on a nommée, si à propos, *grande mer des alouettes.*

Il est vrai : j'avais peu loin à aller pour me rendre au théâtre de mes futurs exploits. Besoin n'était que de descendre la pente de la petite éminence dont le pied est baigné par les hautes eaux du fleuve et dont le sommet, coiffé de peupliers de Lombardie, laisse apercevoir une longue maison blanche à toiture noire et à persiennes vertes.—C'était le manoir du seigneur, mon vieil oncle qui, depuis un quart de siècle, entouré de sa famille, y coulait des jours dorés. Mes vacances de seminariste étaient déjà fort entamées, sans que j'eusse eu le temps de m'en apercevoir, tant avait d'attrait pour moi, le séjour de l'île giboyeuse où mon respecté parent dispensait l'hospitalité avec le laisser-aller des honnêtes gens qui vivaient aux temps homériques. Homme spirituel autant qu'excellent tireur, aimable conteur—il se plaisait surtout à distraire les jeunes amis que la belle saison ou les vacances amenaient sous son toit, par le récit de ses aventures de chasse ou de ses voyages sur mer, sans oublier une épisode où il figurait comme prisonnier de guerre en Espagne : ainsi s'écoulait douce et bien remplie la vie du propriétaire de l'Ile enchanteresse que deux siècles auparavant le Chevalier de Montmagny s'était fait concéder par la Compagnie de la Nouvelle France, comme terrein de chasse ; c'est là, si on en croit l'histoire, que le Nemrod français venait, chaque automne en pourchassant canards et bécassines, oublier les soucis de la vie publique. Certes il n'avait pas mauvais goût notre ancien gouverneur !

O vous tous disciples du grand Saint-Hubert et vous amants de la belle et grandiose nature du Canada, désirez-vous apprécier le charme de cet endroit ? veuillez donc m'accompagner dans ma course matinale ?

D'abord, avant d'endosser fusil et carnassière, descendons à la salle à manger nous fortifier contre les humides vapeurs du matin ; un vaste bol de lait fumant nous attend sur le buffet : nous y ajouterons deux œufs frais, du sucre *ad libitum* et quelques cueillerées d'une eau-de-vie pâle et vieille tout comme si M. Chiniquy n'eut jamais vers 1840 entrepris une croisade contre les spiritueux ; cette prescription religieusement remplie, en avant mes braves !

—« Hola ! *Mossieur*, s'écrie le garçon de ferme, vous alliez oublier que c'est aujourd'hui la *grand'mer des alouettes :* emportez donc en sus avec vous des paniers ! "

C'est qu'en effet le mois d'août est par excellence le mois des alouettes, le premier gibier de grève de la saison de chasse. Vers le vingt de ce mois, les bandes commencent à arriver des pays du nord. Leurs volées sont peu nombreuses d'abord, puis elles deviennent plus considérables, puis on les compte par miriades.

Vous entendez leur voix dans les airs, qui, cependant à peine arrive jusqu'à vous, tant leur vol est élevé ; elles tournent, tournent à cette hauteur, pour explorer leur cher pays de passage et, dans leurs gyrations, elles se rapprochent de plus en plus de la terre ; enfin leurs joyeux cris sont distincts et vous voyez leurs escadrons ailés décrire mille et mille évolutions dans l'élément diaphane, au sein duquel ils flottent avec tant de légèreté et de grâce.

Le moment de prendre terre arrivé, les alouettes longent les arbres de la forêt, les falaises de la côte, descendent comme des tourbillons vers les plages et les eaux du fleuve qu'elles rasent à les toucher—s'élèvent de nouveau,—redescent encore et finissent par s'abattre sur les bancs de sable qu'elles couvrent de leurs flocons mouvants. Il faut ainsi les voir tomber, comme une grosse bordée de neige grise, sur les *Battures aux alouettes* à l'entrée du Saguenay, sur les *Bancs de Portneuf* vis à-vis de Rimouski, sur la *Batture de Manikouagan*, et autres endroits ou leurs essaims sans nombre semblent se donner rendez vous, à la fin d'août de chaque année.

C'est de ces chef-lieux de réunion quelles se répandent par bandes moins considérables, bien que nombreuses encore sur tous les rivage de notre grand fleuve.

Le soleil est déjà visible à l'horizon, l'air est frais : le temps calme—et nous voici qui arpentons la grève de la pointe sud est de l'île aux Grues.

—Mais avant d'aller plus loin, d'où vient ce nom, demande un des interlocuteurs ?

—C'est tout simple.........

" Du temps que la Reine Berthe filait "......pas précisément ; mais vers l'époque où M. De Montmagny chassait,......longtemps après......et même de nos jours, l'oiseau voyageur chanté par Horace, *gruem advenam*—la grue y faisait étape et, pourtant, ce mélancolique rêveur n'est pas de nos endroits : les vastes prairies du sud-ouest le réclame pendant l'hiver, et l'été, il va confier ses pudiques amours, aux savannes, aux îles solitaires et aux paisibles lacs *des pays du Nord.*

—Si c'était des grands hérons bleus au lieu de grues......les amis de Wilson, au lieu des vengeurs d'Ibycus... ..[1] Que diriez-vous ?

—Je dirais, sur ce point comme sur bien d'autres : *Fiat lux !*

Qu'avez-vous donc, chasseurs mes amis ; d'où vient votre ébaissement ? est-ce que par hasard, vous étiez sous l'impression qu'il n'y avait que Québec, le Saguenay ou les Mille Isles qu

L'épisode de la mort d'Ibycus est relaté dans l'*Ornithologie du Canada*, page 323.

présentassent des points de vue imposants ? Je vous entends vous écrier : Quel spectacle !

Voyez, en effet, les belles campagnes, les massifs de verdure, et ces vastes toitures et ces flèches luisantes tout au sud d'où nous sommes. Ce sont les toits et les flèches des églises de Saint-Thomas et des paroisses voisines......Suivez en descendant le cordon de blanches maisonnettes, coupé çà et là par des clairières ou des bocages d'arbres fruitiers ou forestiers, et vous arriverez au pittoresque promontoire ou rocher appelé le *petit cap*, presqu'en ligne avec l'église dite du Cap St. Ignace : cette langue de terre, pour peu qu'elle continue de se fondre, sera bientôt un ilot. Voyez, deux ou trois lieues plus bas, la spacieuse église de l'Islet, avec ses deux tours. Dans le lointain, au-dessus des ondes qui selon l'expression de Byron semblent «danser de joie» vous distinguez, bien imparfaitement il est vrai, le clocher de l'église au milieu du village de Saint Jean-Port Joly ; paysage obligé dans nos campagnes : un amas de maisons dominées par l'église paroissiale, *les petits autour de la mère !*

Tout en admirant ce riant tableau, nous prîmes la direction de la grève en causant chasse et gibier.

—Au fait. N'avez-vous pas écrit quelque part qu'un superbe cygne avait été tué ces années dernières, sur cette même plage, et que le seigneur de céans, en fit hommage en 1835 à Lord Gosford ?

—*Concedo*

—N'avez vous pas donné ce fait comme fort remarquable, rare comme...... le merle blanc,—une corneille blanche, que dirai-je enfin quelque chose qui se voit aussi peu souvent dans le St. Laurent—le grand serpent de mer, le Kraken ?

—*Distinguo.* Pas tout à fait aussi rare, mais guère s'en faut.

—Eh bien ! monsieur le naturaliste, sachez que depuis cinq minutes que je scrute l'horizon, j'ai compté non seulement un, mais beaucoup de cygnes, plongeant dans le fleuve à qui mieux mieux : tenez en voilà un qui tournoie en battant des ailes, prêt à aller chercher son déjeuner sous la vague ?

—De grâce, monsieur le citadin, ces blancs plongeurs que vous prenez pour des cygnes, ne sont que des goëlands argentés : les voraces ! voyez comme ils avalent les éperlans. Mais baissez-vous ? à terre ! bien bas ! ! silence ! ! !

—Saints du paradis ! quelle nuée de volatiles !

Chacun alors, de se précipiter à terre et la mouvante colonne, après avoir rasé l'eau rapidement, se forme en une vaste spirale, se replie sur elle-même, chaque invididu faisant reluire au soleil sa blanche poitrine, s'élève quelques pieds au-dessus du rivage, et se rue sur le sable comme un tourbillon.

Mes camarades, comme abasourdis de cette avalanche de gibier, se préparaient à faire feu, lorsqu'un signal de ma part les arrêta. Je me mets de suite tête baissée à faire l'approche, conduisant le gibier devant moi vers le fleuve, où le rapport de la marée était prêt de se fixer et où se trouvaient quelques petits ilots que l'eau n'avait pas encore recouverts. Chacun sait combien sont peu farouches les alouettes du mois d'août.

Pour peu qu'on y aille avec mesure, il est facile de conduire devant soi le vol entier qui s'occupe industrieusement, en courant, à chercher des graines de plantes marines dans le *rapport*, au moment où il attérit. Les alouettes alors s'embarquent par centaines sur des morceaux de bois, sur des joncs flottants ou sur les petits ilots formés au rivage, pour y attendre le départ des eaux : la décharge d'une arme à feu produit en ces occasions des effets surprenants : c'est un maşacre colossal, qui se double si l'on tire un second coup, à l'instant où les bandes, se reformant, se posent de nouveau parmi les blessés qui se lamentent et s'agitent en tout sens.

Ayant réussi cette fois à faire attrouper les alouettes sur un petit banc de rochers entouré d'eau à quelques pieds de la rive, je lâchai, sans remuer, mon coup de fusil sur leurs bataillons sérrés, les prenant à la fille ; le rocher resta jonché de morts et de mourants ; les survivants prirent leur essor en tournoyant.

Deux minutes plus tard et au moment où, les ailes tendues et presques immobiles, elles se posaient au lieu du sinistre, mes camarades firent feu ensemble.

Le résultat de nos trois décharges fut deux cents pièces de gibier, sans compter les blessés qui se sauvaient à la nage !

Et les bandes se succédaient sans interruption presque et le plomb meurtrier les abattait par centaines : c'était bien la *grande mer des alouettes ;* après tout le garçon de ferme n'avait pas tort, *les paniers n'étaient pas de trop.*

Moissonner d'avantage et sans fatigue de si faciles et de si nombreuses victimes, n'était-ce pas déroger aux canons de la vénérie ?

Nous le pensâmes et, envoyant au manoir nos paniers *gonflés*, nous nous dirigeâmes à la fraîcheur du matin vers la vaste batture de l'Ile-aux-Oies, espérant découvrir le long du *chenal* quelques sarcelles et des pleuviers ; mes amis et moi nous savions désormais ce que c'est qu'une *chasse aux alouettes* à la grande marée de la fin d'août.

Petite Causerie ornithologique.

Migration printanière des Merles.—Effets de la protection sur les Oiseaux.—Un Cardinal.—Des Nonnes.—Un Récollet.—Banquet magique préparé par une fée bienfaisante.—Avis aux municipalités qui protègent les oiseaux insectivores.

Plus d'une fois, il m'est arrivé d'attirer dans la presse, l'attention des amateurs sur les résultats obtenus par la protection offerte à nos oiseaux indigènes au printemps: le spectacle qui frappe mes yeux autour de ma demeure, depuis le retour des espèces chantantes, en avril dernier, m'étonne chaque jour autant qu'il me réjouit.

A ceux de mes amis qui sont familiers avec mes bocages, il serait superflu de détailler les accidents du sol, la configuration des lieux, etc. Ma propriété avoisine Spencer Wood, dont elle faisait partie il y a quelques années. Les arbres sont : érables, pins, sapins, bouleaux, quelques ormes, beaucoup de chênes, (le chêne rouge,) haies de lilas, prairies arrosées par le ruisseau Belle Borne chez moi, par le ruisseau St. Denis à Spencer Wood ; mêmes arbres aux deux places, mêmes ombrages, même exposition vers le sud ; même alimentation pour les oiseaux ; et cependant comment expliquer l'abondance de ces derniers chez moi, comparé au petit nombre que l'on voit à Spencer Wood. La cause pour moi ne saurait être un mystère. A Spencer Grange, sécurité parfaite, protection entière pour la gente ailée, avant, pendant, après la saison des œufs, l'éclosion des petits. Pas même de chats pendant l'été : mes enfants ont vu en mai dernier, sans une larme, le bannissement d'un superbe chat d'Espagne—Nemrod redoutable pour les merles et les rossignols—en recevant de moi l'assurance que cette mesure répressive était une condition *sine quâ non* de l'existence de leurs mélodieux favoris. A Spencer Wood, peu ou point de protection : quand le jardinier est à une extrémité du jardin, un gamin s'introduira furtivement à l'autre, tirera des pierres aux fauvettes, aux merles des coups de fusil, etc.

J'ai dit que les musiciens ailés affluaient dans mes bois : notons les plus connus. D'abord le chantre le plus infatigable et qui laisse choir sa mélancolique ritournelle de la cime des érables, depuis l'aube jusqu'à la tombée de la nuit, pendant la belle saison,

le moucherolle olive [1] ; puis ces deux belles grives, à voix liquide et vibrante que les ornithologistes nomment grive de Wilson et grive cendrée, les paysans : la flute et le hautbois. Puis la grive erratique, notre mélodieux merle, sans lequel les jardins seraient incomplets au mois de mai, sans lequel le grand orme de la commune semblerait triste aux premiers feux de l'aurore et le chêne centenaire, la gloire du manoir canadien, aurait, comme autrefois ceux de Dodône, le droit de gémir, de se plaindre.

Notons également le pinson à poitrine blanche, le pinson à couronne blanche, le pinson fauve, le pinson chanteur, (notre rossignol) le moucherolle doré, la fauvette jaune, l'oiseau bleu ou ministre aux nuances azurées, l'oiseau bleu à poitrine rousse, la fauvette rayée, la fauvette mitrée, la fauvette couronnée, le titiri, la fauvette des pins, le *Maryland yellow throat* ou fauvette trichas, assex abondante, le roitelet rubis, la fauvette à collier, le roitelet huppé, la pie-grièche boréale, un petit escadron de pics dorés ou *pivarts*, lesquels, tout en épurant les allées des fourmis, nous annoncent la pluie du lendemain, le troglodite œdon qui se faufile dans les haies, alerte, la queue retroussée, l'on dirait une souris emplumée. Une petite bande de geais bleus vient de temps à autre, ordinairement avant l'orage, émettre leur note stridente : n'oublions pas le gai chardonneret portant calotte noire et mantille jaune, qui se suspend la tête en bas, aux chardons en fleur. Les dégats de *margot* parmi le jeune maïs, nous ont forcé, ce printemps, de lui retirer notre protection : la corneille est mise au ban, ainsi que les buses, autours et éperviers, et pour cause.

La migration printanière des merles s'est prolongée jusqu'au milieu de mai et comme elle s'est opérée sous des circonstances exceptionnelles, j'en dirai quelques mots. Deux cents émigrants, c'est-à-dire cent couples ou plus, composaient ce printemps le gros de la bande ; *club* gai, bruyant, aimant la bonne chère, avec programme arrêté pour chaque jour : au lever du soleil, un bain dans l'onde limpide du ruisseau Belle-Borne, puis un copieux déjeûner aux vermisseaux, scarabés, limaçons : le tout servi à point, au frais—dans la prairie voisine. Chacun de courrir, chantant, sautillant parmi la rosée ; Monsieur et Madame, se comptant fleurette, s'agaçant du bec, se culbutant, se promettant les joies inénarrables de la famille dès que la colonie se sera établie au sein des « fières et mélancoliques solitudes de la Baie d'Hudson, » où plus tard l'on comptera bien des nids harmonieux. Pendant les trois semaines que ces aimables voyageurs ont séjourné chez moi, ce printemps, pas un coup de fusil n'est venu troubler le cours de leur

1 *Vireo Olivaceus.* Voir l'*Ornithologie du Canada*, page 160.

sereine existence : chaque jour, pour varier la scène, la troupe allait faire ses ébats à Spencer Wood,[1] que sais-je, valser et *flirter* dans les avenues ombreuses, sur les vertes pelouses où naguère Milady Monck recevait les dames de la colonie.

Un matin, spectacle nouveau pour moi, je trouvai dans la prairie, mêlé aux merles un vol assez nombreux de ces beaux oiseaux noirs lustrés, les mainates pourpres : puis le repas fait, ils accompagnaient leurs commensaux au haut des grands arbres, où soir et matin, ils exécutaient leur partie dans le concert assourdissant de ces derniers. Quand, le soir, mon oreille recueillait de mon *étude*, ces ravissantes symphonies, ces roucoulements exécutés par trois cents *mœstro*, j'eusse donné mer et monde pour avoir à mes côtés un de mes amis saxons, qui naguère au nombre des ennuis qu'il éprouvait dans la colonie, mettait l'absence des oiseaux chanteurs en Canada. Enfin, peut-être par reconnaissance pour les bons moments que la *protection légale* avait assurés aux merles à Spencer Grange, un détachement de la bande principale, pour le moins double de celui des années précédentes, a placé autour de ma villa le berceau de ses petits : malheureusement pas un seul des mainates ne s'est encore décidé à tenter la nidification dans cette *nouvelle* contrée qu'ils ont visitée pour la première fois depuis dix ans, à ma connaissance. Les beaux voyageurs reviendront-ils plus tard ? Qui le sait ?

Je signalerai en passant, l'apparition dans mon jardin d'une des plus belles, des plus brillantes espèces que la Floride et la Louisianne voient nicher sur leurs orangers aux fruits d'or.* J'ai dit le Cardinal. Il est facile de reconnaître au premier coup d'œil par son chant, sa resplendissante livrée et sa huppe écarlatte, le bel étranger : on m'informe que d'autres individus ont encore été vus à la Pointe-aux-Trembles et au township de Gosford. Qui donc pousse—qui retient ces rares visiteurs si loin de leur patrie ? mélodieux amis, n'avez-vous pas remarqué le souffle pernicieux de l'automne, sur le feuillage jauni de l'arbre où votre joyeuse cavatine naguère devançait l'aurore ? n'avez-vous pas déjà tressailli du froid, pendant nos fraiches nuits—voisines de septembre ? En route, alègres Cardinaux ; cinglez vers la Floride, où luisent des soleils plus cléments, des printemps perpétuels ; à moins que vous ne séjourniez ici, les délégués à quelque grand [2] concile ornithologique.

1 Spencer Wood, qui se nommait Powell Place, d'après le General Powell qui y résidait, reçut vers le commencement du siècle, celui de Spencer Wood, du propriétaire, M. Spencer Perceval, le protégé du ministre anglais S. Perceval—M. Atkinson, céda son manoir pour une résidence vice-royal en 1849, et s'en construisit un autre de moindres dimensions sur la moitié de la propriété qu'il s'était réservée—et qu'il nomma Spencer Grange.

2 Vers ce temps, nos Evêques et théologiens songeaient à se mettre en route pour prendre part au concile œcuménique de Pie IX.

Tout difficile qu'il soit de trouver les nids dans l'herbe des prairies ou dans les épais taillis ou au haut des pins touffus, mes enfants, oiseleurs émerites, en ont découvert au delà de vingt. Nous comptons près de dix nids de merles, dont quelques uns bâtis dans des endroits qui accusent chez ces oiseaux une confiance sans borne dans l'homme ; père et mère, jeunes et vieux, arpentent les parterres du jardin, surtout aux premières heures du jour. Le gazon abrite grand nombre de nids de niverolles de Wilson, *la nonne:* il est facile d'identifier ce joli pinson, surtout au vol, par les deux plumes blanches de sa queue et sa couleur d'ardoise foncée : la *nonne* nous est chère : on estime bien moins les *récollets* (jaseur du cèdre) ; [1] ce sont de vrais abbés de la régence, gourmands, insatiables, sans principes ; il leur faut les plus belles fraises du jardin ; de vrais gargantuas, je vous le jure, pour les cerises ; on les tolère, voilà tout. Les pinsons à couronne blanche, à poitrine blanche, les *nonnes* et les pinsons ordinaires deviennent fort intimes dans leurs relations quotidiennes, je viens d'en avoir la preuve. Un matin, tout récemment, où je déjeunais dans mon salon qui donne sur un plateau recouvert en gravois, ma fille cadette, espiègle de dix printemps, avait voulu me ménager une surprise : je remarquai bientôt par la croisée entr'ouverte que nos familiers auxquels nous sommes dans l'habitude de jeter les miettes de pain, becquetaient en bien plus grand nombre qu'à l'ordinaire, le gravois près des fenêtres ; ce qui me frappa d'avantage ce fut de remarquer la disposition symétrique des convives autour du banquet : il y avait trois espèces de pinsons et deux *nonnes*, posés en cercle, et pas un coup de bec ne portait à faut ; l'enfant me pria de regarder attentivement et que je verrais que le déjeuner était disposé *sur un cercle magique qu'une fée charitable avait tracé.* Les mets, entremets et pièces de résistance se composaient d'une foule de petites boulettes de pain taillées en carrés, en ronds, en triangles.

Je conclus de là que l'histoire naturelle a des secrets et des aperçus dont les livres ne font pas mention, que cette science peut offrir de l'intérêt non-seulement aux Linnée, aux Audubon, aux Buffon, aux Cuvier, mais encore au commun des mortels comme vous et moi, cher lecteur, à tous les âges de la vie.

Mais terminons cette causerie intime, qui pourrait devenir prolixe, et disons un mot sur ce que les municipalités rurales peuvent faire pour protéger les oiseaux utiles à l'agriculture. D'abord l'on sait que la loi est bien sommaire, que chacun aux époques *défendues*, peut briser les géoles, lacets, trébuchets, tendus

1 Au moment où j'écris, mes enfants m'apportent un jeune récollet mort au pied d'un arbre d'une indigestion de cerises à grappes.

pour les oiseaux insectivores mentionnés dans l'Acte. Il serait facile de faire imprimer des *formes* de poursuite et de les distribuer parmi les différentes municipalités rurales. Les *clubs* pour la protection du gibier et la générosité de quelques amateurs pourvoiraient bientôt aux dépenses fort minimes que reclamerait cette mesure. Enfin, que les municipalités éloignées affectent quelques piastres, comme les municipalités autour de Québec l'ont fait, et ce qui en France et en Angleterre coûte de fortes sommes, nous pourrrons l'avoir à bonne composition en Canada. "La protection des oiseaux utiles à l'agriculture."

Spencer Grange, près Québec, août 1869.

TABLE.

ORNITHOLOGIE.